



6

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

6.1	ORIENTATIONS ET ORGANISATION DE LA POLITIQUE RSE	452	6.5	GESTION DE NOS IMPACTS DIRECTS SUR L'ENVIRONNEMENT	485
6.1.1	Modèle d'affaire	452	6.5.1	Management environnemental des immeubles	485
6.1.2	Axes stratégiques RSE	453	6.5.2	Pilotage des consommations de ressources	486
6.1.3	Gouvernance de la RSE	455	6.5.3	Gestion de l'empreinte carbone	487
6.1.4	Engagements RSE	456	6.5.4	Réduction et tri des déchets	488
6.1.5	Dialogue avec les parties prenantes	458	6.5.5	Promotion des mobilités durables	489
6.1.6	Une performance RSE reconnue	459	6.5.6	Gestion de l'impact du digital	490
6.2	LE CODE DE CONDUITE DE NATIXIS ET SES DÉCLINAISONS OPÉRATIONNELLES	460	6.5.7	Développement des espaces végétalisés	490
6.2.1	Présentation du Code de conduite	460	6.6	MOBILISATION DES COLLABORATEURS	492
6.2.2	Déclinaison opérationnelle du Code de conduite de Natixis	461	6.6.1	Politiques Ressources humaines et gestion de la diversité	492
6.3	CONTRIBUTION DE NOS MÉTIERS À UNE CROISSANCE VERTE ET RESPONSABLE	463	6.6.2	Ouverture sur la société civile	503
6.3.1	Croissance responsable : financer la transformation de la société	463	6.7	RÉFÉRENTIELS ET MÉTHODOLOGIE DE REPORTING	505
6.3.2	Croissance verte : financer la transition énergétique et lutter contre le changement climatique	469		Précisions méthodologiques sur les indicateurs	505
6.3.3	Croissance verte : protéger et développer le capital naturel	475		Exclusions	505
6.4	GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX	479		Liste des filiales intégrées dans le reporting RSE	506
6.4.1	Intégration de critères E&S dans les financements et investissements	479	6.8	RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION GROUPE	508
6.4.2	Devoir de vigilance	481			
6.4.3	Risques climatiques	483			

6.1 Orientations et organisation de la politique RSE

6.1.1 MODÈLE D'AFFAIRE

En conformité avec les nouvelles obligations réglementaires liées à la déclaration de performance extra-financière, nous décrivons ici le modèle d'affaire de Natixis et ses principaux impacts en matière de RSE.

ATOUS	 Ressources	+ de 18 000 collaborateurs dans le monde	+ de 100 nationalités différentes	78% de l'Eurostoxx 50 sont clients de Natixis
	 Financiers	71 % du capital détenu par le Groupe BPCE	11,8 Md€ de fonds propres	Notations long terme élevées Moody's : A1 Standard and Poor's : A Fitch rating : A+
	 Notre modèle	Beyond Banking : 67% des revenus tirés d'activités non-bancaires	Asset light : 70% des financements Real Assets distribués	International : Présent dans 38 pays

PLAN STRATÉGIQUE NEW DIMENSION (2018-2020)

Croissance de l'activité + **Gestion rigoureuse des ressources** + **5 leviers transverses**
5 % PNB TCAM 2017/2020 + 11 % CET1 après distribution + Digital | Talents | Marque Modes de travail | RSE

NOS ACTIVITÉS	GESTION D'ACTIFS ET DE FORTUNE	BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE	ASSURANCE	SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS
INDICATEURS CLÉ	808 Md€ d'actifs sous gestion à fin 2018	50,6 Md€ underwrités en 2018	60,1 Md€ d'actifs sous gestion en assurance vie à fin 2018	Leader de l'épargne salariale en France, avec 2,8 millions de comptes gérés
PNB GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ EN 2018 (EN M€)	3 419	3 169	790	1 472

IMPACTS	 Clients	65 Md€ d'actifs intégrant des critères ESG	68% d'énergie renouvelable dans les projets de production d'électricité financés	Offre systématique de produit en Unité de Compte verte pour tout nouveau contrat d'assurance vie	8% de véhicules hybrides et électriques dans la flotte auto de location longue durée
	 Collaborateurs	Natixis certifiée "Top Employeur 2019"	97,6% d'emplois permanents dans le monde	Exclusion des financements du charbon, du tabac et des pétroles extrêmes	Démarche d'alignement 2°C des portefeuilles de Mirova et Natixis Assurances
	 Société	Plus de 20 heures de formation par collaborateur formé	Fierté d'appartenance à Natixis pour 79% des collaborateurs	Leader de la gestion financière solidaire en France	Taux d'impôt 2018 : 30 %

6.1.2 AXES STRATÉGIQUES RSE

En tant qu'acteur significatif du financement de l'économie, Natixis a un rôle à jouer dans la transition vers un développement durable et a choisi depuis 2017 de renforcer ses ambitions en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE).

La RSE est à ce titre l'un des grands leviers transverses au service des ambitions du nouveau plan stratégique 2018-2020 New Dimension, au service d'une création de valeur pérenne. Elle bénéficie d'une gouvernance renforcée, avec la création d'une direction dédiée directement rattachée à un membre du comité de direction générale.

S'appuyant sur un socle d'expertises fortes et reconnues, l'ambition de Natixis en matière de RSE engage l'ensemble de ses métiers (BGC, AM, Assurances, Services) et de ses directions fonctionnelles, et intègre les différentes dimensions de la RSE (environnementales, sociales/sociétales et économiques).

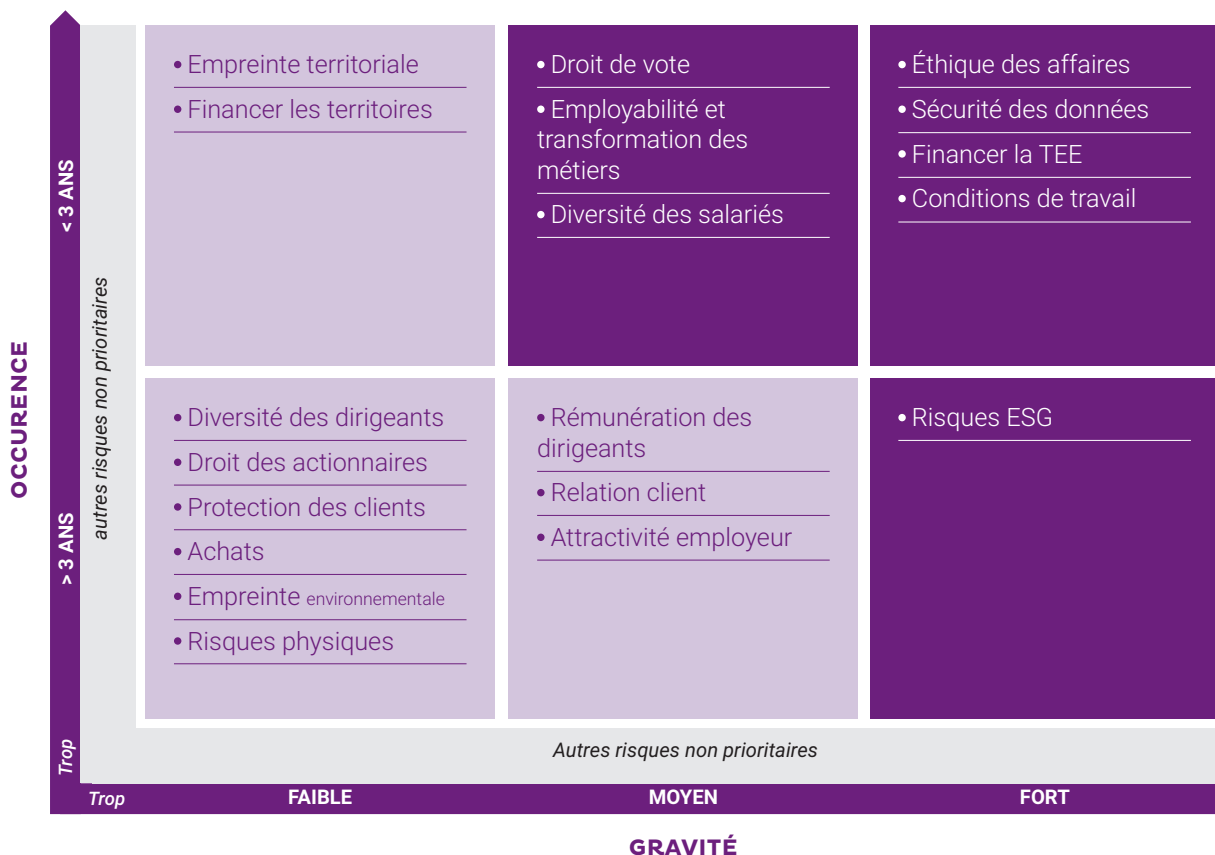
Elle implique une prise en compte des risques sociaux et environnementaux induits par les métiers de Natixis, tout en étant un levier de performance et de développement : la RSE permet de nourrir le dialogue stratégique avec les clients et d'accompagner leur propre transition vers un modèle plus durable, avec le développement d'offres innovantes.

En conformité avec les nouvelles exigences de la déclaration de performance extra-financière, Natixis a décrit son modèle d'affaire (cf. chapitre introductif du présent document de référence) et identifié les principaux enjeux liés à l'impact social et environnemental de son activité, au respect des droits de l'Homme, à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.

Natixis s'est associée à une démarche de cotation des risques réalisée dans le Groupe BPCE, fondée sur la méthodologie d'analyse des risques de la direction des Risques, Conformité et Contrôle permanent du Groupe, permettant de définir :

- un univers de vingt risques RSE réparti en trois typologies : gouvernance, produits et services, fonctionnement interne. Ils ont été définis en fonction de la réglementation, des pratiques de place, des critères d'évaluation des agences de notation extra-financières, des demandes des clients et investisseurs ;
- une méthodologie de cotation de ces risques, en fonction de leur fréquence et de leur gravité ;
- une appréciation des dispositifs de maîtrise de ces risques (DMR).

Dans un premier temps l'exercice réalisé pour Natixis a permis de positionner les risques bruts dans une matrice visant à identifier les priorités.



Après analyse des dispositifs de maîtrise des risques et les politiques RSE déployés chez Natixis, il ressort 8 enjeux RSE majeurs, associés à des risques et/ou opportunités en matière d'éthique, d'impact social ou environnemental.

■ IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX ENJEUX RSE

Nature de l'enjeu RSE	Risque identifié	Dispositif de maîtrise des risques	Indicateurs clé de performance	Renvoi vers le chapitre concerné
Éthique/Gouvernance	Risque de conduite	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dispositif lié au Code de conduite 	Existence d'un Code de conduite et de ses déclinaisons opérationnelles	6.2
	Risques de non-conformité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Éthique professionnelle et conflits d'intérêts ■ Protection de la clientèle ■ Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ■ Lutte contre la fraude fiscale ■ Prévention de la corruption 	Gestion des risques de non-conformité	3.2.8
	Risques liés à la sécurité des données	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sécurité des systèmes d'informations ■ Protection des données personnelles 		3.2.8
Social/sociétal	Risque lié à la perte d'employabilité des salariés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Politique formation 	Nombre d'heures de formation par collaborateur	6.6.1.3
	Risque lié à la faible diversité des salariés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Politique diversité 	Place des femmes dans les niveaux supérieurs de l'entreprise	6.6.1.2
	Risques sociaux /sociétaux liés à nos activités	<ul style="list-style-type: none"> ■ Financements socialement responsables ■ Critères ESG dans les investissements et les financements 	Origination de social bonds en montant d'émission arrangés Encours en gestion d'actifs responsable (intégration ESG, gestion solidaire)	
Environnement	Risques climatiques liés à nos activités	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place d'un Green Weighting Factor 	Description de la démarche	6.3.2.1
	Autres risques environnementaux (pollution, atteinte à la biodiversité...) liés à nos activités	<ul style="list-style-type: none"> ■ Financement de la croissance verte et responsable ■ Critères ESG dans les investissements et les financements 	Encours de financements des énergies renouvelables et de l'immobilier durable Intégration de la protection du capital naturel dans nos activités	6.3.2.2 6.3.3

Les principaux enjeux RSE sont identifiés et pilotés dans les outils de gestion des risques internes, notamment le « dispositif d'appétit au risque » qui avait fait l'objet d'une revue en 2018.

Les risques de conduite, de non-conformité ainsi que les risques liés à la cyber sécurité sont ainsi reconnus comme des risques matériels, pouvant impacter significativement la trajectoire

financière (liquidité, solvabilité et profitabilité), stratégique ou réputationnelle de Natixis.

Le risque environnemental et climatique, reconnu comme risque stratégique et de réputation, fera l'objet d'une revue de matérialité en 2019.

En s'appuyant sur cette analyse des enjeux RSE majeurs, Natixis organise sa politique RSE autour de la gestion des risques et de la recherche de nouvelles opportunités, avec trois priorités :

Trois priorités structurent notre politique de Responsabilité Sociale et Environnementale



LES PROJETS RSE PRIORITAIRES POUR 2019

DÉVELOPPEMENT DES BUSINESS DURABLES	GESTION DES RISQUES RSE	IMPACTS DIRECTS ET MOBILISATION
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en place du Green Weighting Facor : un mécanisme favorisant les financements les plus vertueux au regard de leur impact sur l'environnement • Étendre l'intégration de critère ESG dans les produits des métiers d'investissements 	<ul style="list-style-type: none"> • Tester l'outil de mesure des risques RSE et préparer son déploiement opérationnel • Revoir et publier des politiques RSE sur les secteurs les plus sensibles 	<p>Impacts Directs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les meilleures pratiques de gestion des locaux aux implantations étrangères • Etablir un plan d'action de numérique responsable • Développer les espaces végétalisés <p>Mobilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les formations RSE : mise en ligne d'un MOOC RSE • Développer des actions de solidarité (le mécénat de compétence et les initiatives de dons)

6.1.3 GOUVERNANCE DE LA RSE

La direction RSE, à travers ses 3 grands axes de travail - mobilisation interne, gestion des risques, développement du business durable - est chargée de piloter et de coordonner l'intégration de la RSE dans le fonctionnement et les activités de Natixis, et d'accompagner ainsi la demande croissante de clients, investisseurs ou corporate, de prise en compte de la RSE dans leur propre modèle de développement.

Elle est également responsable de l'ensemble des reportings, réglementaires et stratégiques, en lien avec la RSE : document de référence, bilan carbone, plan de mobilité... Elle est enfin en charge des relations avec les parties prenantes internes ou externes qui interrogent Natixis sur sa politique RSE (clients, collaborateurs, agences de notation extra-financière, ONG...).

La politique RSE de Natixis est depuis 2017 pilotée par une direction de la RSE dédiée rattachée au secrétaire général de Natixis, membre du comité de direction générale de Natixis.

L'équipe RSE, composée de 8 collaborateurs permanents, travaille avec l'appui d'un réseau de correspondants et en coordination avec la direction Développement durable de BPCE.

Pour nourrir sa réflexion et piloter la mise en œuvre de la stratégie RSE, la RSE réunit régulièrement un comité de pilotage RSE d'une vingtaine de personnes composé de dirigeants des métiers et des fonctions principales. Ce comité est un lieu d'échange sur les meilleures pratiques RSE autant dans nos développements de produits et de solutions que dans nos fonctionnements internes.

Un réseau d'environ 200 correspondants RSE est ensuite en place dans tous les métiers et fonctions pour relayer les actions RSE sur le terrain et servir de référents locaux.

Les correspondants issus des différents métiers de Natixis (Banque de Grande Clientèle, Gestion d'actifs et de fortune, Assurance, Services Financiers Spécialisés) participent à des forums business visant à développer la RSE dans les métiers, tandis que les correspondants issus des directions fonctionnelles (direction Immobilier et Logistique, Ressources humaines, Conformité...) sont associés aux projets liés à l'intégration du développement durable dans le fonctionnement de l'entreprise.

Dans ce cadre, la Banque de Grande Clientèle a mis en place in Green & Sustainable hub. Constitué d'experts, ce hub opérationnel accompagne, à l'échelle mondiale, les clients émetteurs et investisseurs en leur offrant des solutions et des expertises en matière de finance verte et soutenable. Cette compétence s'applique à toute classe d'actifs : structuration et origination de financements, de solutions d'investissement, en partenariat avec les lignes métiers où sont mobilisés des « Green Captains », et en coordination avec la direction RSE.

Des correspondants RSE se mobilisent également depuis plusieurs années au sein de la Gestion d'actifs (par exemple chez Mirova, Ostrum Asset Management, AEW Europe), ainsi que dans les différents métiers de l'Assurance (Natixis Assurances, BPCE Assurances) et les métiers du pôle Services Financiers Spécialisés (Natixis Lease, Natixis Interépargne).

Enfin, des correspondants RSE identifiés en 2018 dans les différentes plates formes internationales déploient la démarche RSE dans le monde entier.

6.1.4 ENGAGEMENTS RSE

Pour orienter sa stratégie RSE, Natixis s'appuie sur un ensemble d'engagements internationaux et de réflexions de Place, parmi lesquels :

- le Pacte mondial des Nations unies (Global Compact) depuis 2007 ;
- le Carbon Disclosure Project (CDP) depuis 2007 ;
- les Principes pour l'investissement responsable (UN-PRI) depuis 2008 ;
- les Principes de l'Équateur depuis 2010 ;
- les lignes directrices de l'OCDE pour les multinationales ;
- les Green Bond Principles et les Social Bond Principles (ICMA) ;
- la Climate Bonds Initiative ;
- la charte de la diversité depuis 2009 ;
- la charte des achats responsables depuis 2017.

En 2018, Natixis a également décidé de mobiliser l'ensemble de ses métiers en faveur de la biodiversité en rejoignant l'initiative act4nature, regroupant des entreprises françaises de tous les secteurs. Natixis s'engage par là même à intégrer la nature dans sa stratégie d'entreprise, et à agir concrètement pour apporter des solutions pour la conservation de la diversité biologique, sa restauration, son exploitation durable et l'usage équitable des bénéfices qui en sont tirés.

Enfin, Natixis a adhéré en 2018 aux Principles for Responsible Banking de l'UNEP FI, marquant ainsi sa volonté d'aligner sa stratégie sur les objectifs de développement durable définis par

les Nations Unies et sur l'accord de Paris sur le climat. C'est le prolongement naturel de son engagement en faveur d'une contribution réelle et positive à l'environnement et à la société plus globalement.

Natixis est également membre de l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE) et de Finance for Tomorrow (Paris Europlace) et participe à ce titre aux différents travaux de place relatifs à la finance responsable.












À l'international, Natixis contribue activement aux travaux de place sur la finance verte dans la région Asie-Pacifique au travers de l'association Hong Kong Green Finance Association.

Contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)

Adoptés en 2015 par les 193 États membres de l'ONU lors du Sommet sur le développement durable à New York, les ODD constituent un « Agenda 2030 » composé de 17 objectifs mondiaux destinés à lutter contre les inégalités, l'exclusion et les injustices, faire face au défi climatique, à l'érosion de la biodiversité et mettre fin à l'extrême pauvreté.

Consciente de son rôle dans l'atteinte de ces objectifs, Natixis a identifié 11 ODD sur lesquels sa contribution est déjà significative et devrait se développer dans les années à venir, à travers ses financements et investissements ou dans son propre fonctionnement.

Le tableau ci-après en donne quelques illustrations.

	DANS NOS ACTIVITÉS (FINANCEMENTS, INVESTISSEMENTS)	DANS NOTRE FONCTIONNEMENT
	N°1 en gestion d'actifs solidaires pour la création d'emplois ou l'accès au logement pour les personnes en difficultés	Mesures salariales spécifiques visant les plus bas salaires.
	Exclusion des financements et investissements dans l'industrie du tabac	Soutien à la Fondation Gustave Roussy dans la recherche contre le cancer
	Produit structuré obligataire axé sur les objectifs d'émetteurs souverains en matière d'éducation	Transfert de compétences et appui socio-éducatif dans le cadre du Congé Solidaire® avec l'association Planète Urgence
	Lancement prévu d'un fonds dédié aux entreprises dirigées par des femmes	Programmes pour assurer l'égalité Homme-Femme au travail
	Acteur majeur dans le financement des énergies renouvelables en France et dans le monde	Contrat d'approvisionnement des bâtiments en France 100 % électricité « verte »
	Inclusion de critères sociaux (ex : respect des droits humains) dans les financements accordés	5 000 personnes travaillant à l'international, la majorité employée localement
	Financements d'infrastructures durables (transports propres, bâtiments verts)	Certifications environnementales des immeubles de Natixis
	Stratégie d'investissement alignée sur l'accord de Paris (Mirova, Natixis Assurances) Exclusion des financements dans l'industrie du charbon, des sables bitumineux et les projets pétroliers en Arctique	Engagement de réduction des consommations d'énergie des bâtiments en Ile-de-France de 30 % entre 2010 et 2020
	« Althelia Sustainable Ocean Fund », dédié à la protection des Océans	
	« Land Degradation Neutrality Fund », dédié à la neutralité en termes de dégradation des terres	Développement des espaces végétalisés dans les immeubles
	Deux nouveaux partenariats en 2018 : UNEP Finance – Principles for Responsible Banking et Act for Nature	Partenariat Paris Action Climat et charte 100 hectares de la ville de Paris

6.1.5 DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Dans le cadre de ses activités, Natixis est amenée à interagir avec différents types d'acteurs dont voici une représentation, non exhaustive :



6.1.6 UNE PERFORMANCE RSE RECONNUE

Considérant l'importance de la notation RSE pour les investisseurs, Natixis a développé ses échanges avec les agences de notation extra-financières, l'objectif étant de mettre en place un dialogue plus régulier et structuré, et de tenir compte des points d'attention relevés pour orienter ses actions RSE.

Notée par différentes agences de notation extra-financière, Natixis enregistre de solides performances dans les domaines sociaux, environnementaux et de gouvernance, ce qui lui permet de figurer dans les grands indices RSE (Euronext Vigeo – Eurozone, Stoxx Global ESG Leaders...).

Le tableau ci-dessous présente les dernières évaluations des principales agences de notation extra-financière et les notations précédentes.

Agence	Rating RSE 2018	Rating RSE précédent	Rating RSE précédent
Vigéo	58/100	54/100	55/100
OEKOM	C /prime	C/prime	C/prime
Sustainalytics	82/100	75/100	72/100



6.2 Le Code de conduite de Natixis et ses déclinaisons opérationnelles

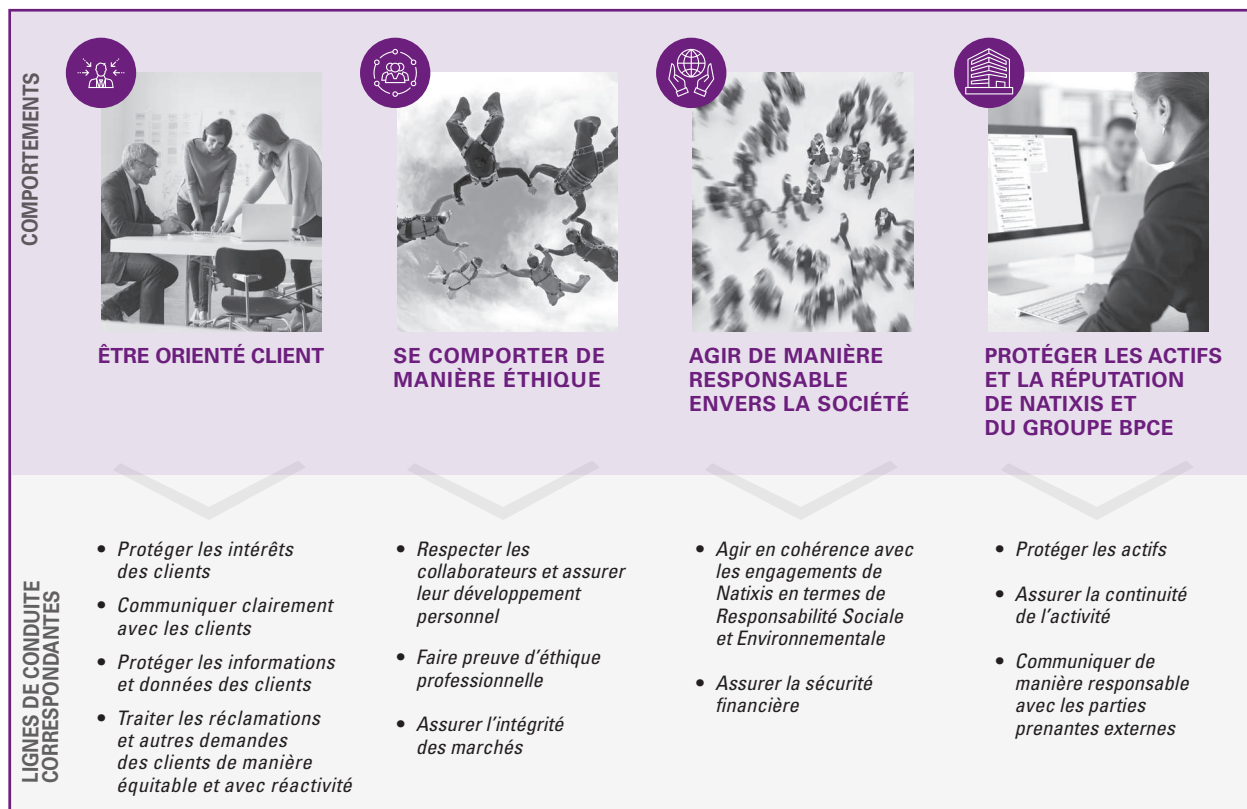
6.2.1 PRÉSENTATION DU CODE DE CONDUITE

Le Code de Conduite, publié en mars 2018, synthétise en un seul document les principes généraux de conduite en vigueur chez Natixis. Il poursuit trois objectifs clés :

- développer une culture d'entreprise commune et inciter les collaborateurs à réfléchir sur les principes de conduite à appliquer et à respecter ;
- maîtriser les risques en tenant toujours compte de la valeur à long terme et en adaptant le profil de risque des activités en conséquence ; et
- répondre aux attentes des interlocuteurs de Natixis : clients, régulateurs, actionnaires et investisseurs.

Validé par le comité de direction générale et par le conseil d'administration de Natixis, le Code de Conduite s'applique à toute personne travaillant chez Natixis, ou dans une entité détenue à 50 % ou plus par Natixis, qu'elle soit employée à titre permanent ou temporaire, en France ou à l'international. Les fournisseurs et sous-traitants doivent également se conformer aux règles applicables à chacune des entités de Natixis, en cohérence avec les principes du Code de Conduite.

Le Code de Conduite est structuré en deux grandes sections. Il énonce tout d'abord les engagements de Natixis (primauté de l'intérêt client, éthique, responsabilité envers la société, protection de la réputation de Natixis et du Groupe BPCE). En découlent dans une seconde partie un ensemble de règles de conduite qui guident chaque collaborateur dans ses actions et ses décisions.



Ces lignes de conduite sont illustrées par des études de cas représentatives de l'ensemble des activités et des fonctions exercées.

Le Code de Conduite est consultable sur le site Internet de Natixis
https://www.natixis.com/natixis/jcms/rpaz5_65435/fr/code-de-conduite

6.2.2 DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU CODE DE CONDUITE DE NATIXIS

Démarche d'appropriation par les collaborateurs

Une campagne de communication a été lancée en mars 2018 suite à l'adoption du Code de Conduite et les sites Internet et Intranet de Natixis ont été enrichis d'une page dédiée. Le Code de Conduite fait l'objet d'une formation obligatoire pour tous les collaborateurs, qui s'engagent individuellement à en respecter les règles. Ainsi, en 2018, plus de 99 % des collaborateurs, tous périmètres et géographies confondus, ont reçu une formation en e-learning ou présentiel. Les managers et leaders veillent à ce que leurs équipes s'approprient et respectent le Code de Conduite, ainsi que les politiques et procédures internes qui en assurent l'application.

Gouvernance dédiée

Un comité de conduite (Global Conduct Committee) a été créé en juin 2018. Il est présidé par le directeur général, composé de membres du comité de direction générale de Natixis et régi par une Charte, qui définit ses missions et son fonctionnement. Ce comité de conduite est l'organe responsable de toute question relative au Code de Conduite de Natixis et de sa déclinaison par chaque filiale et succursale directe. Ainsi, il est chargé d'assurer le pilotage et le suivi régulier des sujets concernant les principes de conduite, par exemple l'évolution du Code ou la prise de décisions sur des cas de figure complexes. Un processus d'escalade est en place pour saisir ce comité en cas de besoin.

Le comité de conduite s'est réuni 3 fois en 2018 pour statuer sur des cas individuels, valider des procédures RSE ou superviser le déploiement du dispositif.

Politique mondiale dispositif de conduite

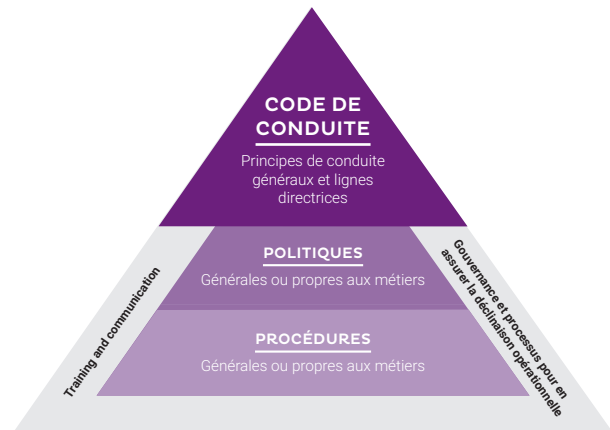
L'ensemble des métiers et des fonctions support de Natixis est en charge de la déclinaison opérationnelle des principes décrits dans le Code dans l'exercice de leurs activités. À ce titre, les sujets de conduite ont été intégrés à la gouvernance des diverses entités du groupe, via des comités existants ou la création de comités dédiés à la conduite.

Cette déclinaison est encadrée par les règles édictées dans la Politique mondiale Dispositif de conduite. Elle prévoit :

- les responsabilités liées au Code de Conduite et notamment comment la conduite doit influencer à la fois les décisions stratégiques et opérationnelles ainsi que les comportements individuels ;
- les modalités de gouvernance et d'escalade ; ainsi que
- l'évaluation des risques, le suivi des indicateurs et le dispositif de contrôle. Tous les comités se sont réunis au moins une fois en 2018 et on statué sur les manquements au Code, qu'ils soient de nature RH, Risques ou Compliance, et sur leur prise en compte dans l'évaluation annuelle des collaborateurs concernés.

Procédures opérationnelles

La conformité avec le Code de Conduite est notamment assurée par le respect des politiques et des procédures internes. Le Code de Conduite est un document cadre avec lequel les politiques et procédures internes doivent être cohérentes.



Les politiques et procédures qui implémentent les principes du Code de Conduite comprennent notamment :

- les politiques de risques (présentées dans le chapitre [3.2.3]);
- le corpus procédural de la direction de la Compliance (e.g. anti-corruption, LAB/FT, conflits d'intérêts, éthique professionnelle...) en lien avec les risques de non-conformité (sur ce sujet se référer à la section 3.2.8) ;
- les politiques sectorielles RSE (présentées dans le chapitre [6.4.1]) ;
- la charte achats responsable (se référer au chapitre [6.4.2]) ;
- les accords et politiques RH (présentées au chapitre [6.6.1]).

À noter également qu'en 2018, Natixis a adopté une **charte pour une représentation d'intérêts responsable** auprès des pouvoirs publics qu'elle a publié sur son site internet (https://www.natixis.com/natixis/jcms/rpaz5_65435/fr/code-de-conduite).

Ce faisant, Natixis veille à ce que ses activités de représentation d'intérêts soient exercées avec intégrité et probité dans le respect du Code de Conduite ainsi que des règles, lois et règlements applicables. Cette charte s'impose à toutes les entités contrôlées par Natixis et à leurs collaborateurs, et s'applique aux activités de représentation d'intérêts qui sont coordonnées par la direction des Affaires Publiques en lien avec sa maison mère BPCE. Natixis considère en effet que le dialogue et la confrontation respectueuse d'intérêts divers sont des conditions nécessaires au fonctionnement démocratique des institutions publiques. À ce titre, elle engage avec les pouvoirs publics un dialogue sur les dispositions législatives et réglementaires qui impactent les métiers de Natixis et leur capacité à servir au mieux ses clients.

Natixis est enregistrée auprès des autorités compétentes européennes et nationales et s'engage à ce titre à respecter les codes de bonne conduite applicables. Enregistrée au Registre de transparence de l'Union Européenne depuis 2017, Natixis est également inscrite en France dans le répertoire des représentants d'intérêts auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique.

En matière de lutte contre l'évasion fiscale, Natixis met en place des dispositifs de contrôle pour s'assurer de la conformité de ses opérations avec les lois et réglementations fiscales. Dans ce cadre, les nouveaux produits, les nouvelles activités et les transactions exceptionnelles font l'objet d'une validation au regard de ces textes. En outre, Natixis communique de manière transparente à propos de sa structure et de ses opérations et déclare la situation pays par pays de ses revenus et des impôts correspondants. Natixis a également adopté le Code de conduite fiscale publié par l'administration fiscale anglaise.

Par ailleurs, Natixis se conforme aux dispositifs de transparence fiscale ayant vocation à lutter contre l'évasion fiscale, adopté tant en France qu'au niveau mondial. Elle applique à ce titre la norme Commune de Déclaration (NCD) en matière d'Echange Automatique d'Informations (EAI) qui permet aux administrations fiscales d'avoir la connaissance systématique des revenus perçus à l'étranger des résidents fiscaux ainsi que la norme américaine FATCA qui vise à lutter contre l'évasion fiscale impliquant des comptes ou entités étrangères détenus par des contribuables américains. (cf 3.2.8.3 La protection de la clientèle- La connaissance client).

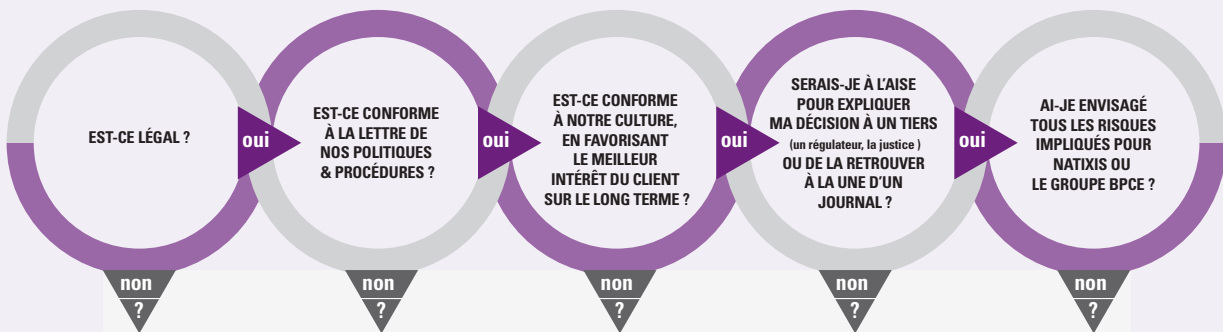
De plus, Natixis intègre la fraude fiscale dans son dispositif de lutte contre le blanchiment (cf 3.2.8.4 La sécurité financière). De manière générale, Natixis entretient une relation professionnelle et de coopération avec toutes les autorités fiscales dans les pays dans lesquels elle est implantée.

Enfin le Code de Conduite et les politiques et procédures qui complètent ses principes ne sauraient prévoir une règle pour chaque situation : il revient à chaque collaborateur d'exercer son jugement personnel au regard de son activité spécifique et démontrer la plus grande éthique professionnelle. Il lui est proposé pour ce faire de s'appuyer sur un arbre de décision.

ARBRE DE DÉCISION

Si le Code de Conduite, ainsi que les politiques et procédures internes en vigueur, fournissent des lignes directrices claires sur les comportements à tenir, il arrive parfois que des situations du quotidien ne soient pas directement couvertes par une règle. Le collaborateur devra donc faire preuve de

discernement et procéder par analogie pour prendre la bonne décision, en s'appuyant sur les principes du Code de Conduite. Si vous n'êtes pas sûr que ce que vous projetez de faire soit conforme aux principes du Code de Conduite, demandez-vous si :



Si la réponse à l'une de ces questions est non, ou en cas de doute, n'hésitez pas à consulter les interlocuteurs appropriés :

- Demandez l'aide de votre supérieur hiérarchique, ou des équipes concernées (ex. : Conformité, Responsabilité Sociale et Environnementale, Ressources Humaines, Juridique)
- Remontez l'information au comité approprié (au Comité Conduite de Natixis, en dernier recours)

Procédure d'alerte

Le dispositif d'alerte fait partie intégrante du dispositif Conduite et permet à tout collaborateur ayant été témoin d'un acte ou d'un comportement inapproprié (activité illégale, conduite non éthique, violation du Code de Conduite ou des politiques et procédures applicables) de procéder à des signalements auprès de l'instance compétente au sein de Natixis dans le respect des garanties et protections prévues par la réglementation.

Le dispositif s'appuie sur une politique globale qui constitue la norme minimale à appliquer au sein du groupe Natixis. Concernant Natixis SA, une procédure de juillet 2018 a actualisé le dispositif existant afin de prendre en compte les dernières évolutions réglementaires.

Le dispositif d'alerte est accessible à :

- toute personne liée par un contrat de travail en cours avec Natixis, quelles que soient sa nature et sa durée ;
- les collaborateurs d'entreprises externes (fournisseurs ou sous-traitants de Natixis) qui peuvent être amenés à travailler de façon permanente ou occasionnelle avec Natixis.

Le processus mis en place permet un suivi cadencé du signalement, avec notamment :

- un accusé de réception de l'alerte sans délai ;
- une notification, dans un délai ne dépassant pas 15 jours ouvrables à compter de l'accusé de réception, de la recevabilité (ou non) de l'alerte ;
- une notification, dans un délai ne dépassant pas 3 mois calendaires à compter de l'accusé de réception, sur soit les diligences entreprises en vue du traitement de l'alerte soit, dans le cas où l'instruction est achevée, les actions entreprises (ou non) à la suite de l'instruction consécutive au signalement.

La procédure prévoit une protection accordée au lanceur d'alerte (ils ne peuvent en aucun cas être sujets à une quelconque action disciplinaire ou poursuite judiciaire, dès lors qu'ils agissent de bonne foi et de manière désintéressée) et le respect d'une stricte confidentialité et un traitement approprié de l'information, conformément à la réglementation.

Au sein du groupe Natixis, il appartient à chaque entité, filiale et succursale de décliner la politique globale, afin de l'adapter à ses activités et aux spécificités qui lui sont propres et/ou de s'assurer de son adéquation avec sa procédure et la réglementation locale.

6.3 Contribution de nos métiers à une croissance verte et responsable

Conformément aux engagements de son plan stratégique New Dimension, l'ensemble des métiers de Natixis s'est engagé en 2018 dans le développement de produits et services financiers innovants servant les objectifs environnementaux et sociaux de ses clients. Des initiatives d'envergure ont également été lancées cette année pour accompagner la transition de chacun des métiers vers une finance plus durable : l'initiative Green Weighting Factor, le groupe de travail sur les enjeux du capital naturel et la biodiversité, l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les différentes stratégies de gestion d'actifs, l'engagement d'alignement sur une trajectoire Accord de Paris de Natixis Assurance.

Cette stratégie pionnière a d'ores et déjà été récompensée par l'industrie en 2018. Natixis a notamment été désignée « Banque d'investissement la plus innovante sur les thématiques climat et

développement durable » par The Banker, et l'expertise de sa recherche crédit sur les obligations vertes/ESG reconnue par Euromoney.

En 2019, Natixis entend consolider son positionnement reconnu de leader de l'innovation en matière de finance durable avec, notamment, le déploiement de son Green Weighting Factor et la croissance de ses actifs sous gestion intégrant des critères ESG. Natixis poursuit ses objectifs stratégiques de multiplier par deux ses revenus issus de la finance durable, en étendant sa gamme de produits au sein de la Banque de Grande Clientèle, en lançant de nouvelles solutions d'investissements dans ses métiers de gestion d'actifs, en développant les investissements et les produits durables dans ses métiers d'assurance. Les solutions d'investissement et de financement visant à répondre efficacement aux Objectifs de Développement Durable sont aujourd'hui devenus une priorité.

6.3.1. CROISSANCE RESPONSABLE : FINANCER LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ

Afin de rendre compte de l'ensemble des actions résultant de son engagement sociétal au-delà de l'impact climatique, Natixis utilise les Objectifs de développement durable (ODD) comme cadre de référence. Les 17 objectifs du programme mondial de développement durable à l'horizon 2030 sont en effet devenus aujourd'hui la référence pour mesurer les progrès accomplis tant par les gouvernements que les entreprises privées, dont les institutions financières.

Universels, inclusifs, interconnectés et ambitieux, les ODD constituent pour l'ensemble des métiers de Natixis, à la fois un cadre pour évaluer l'impact de nos activités, un outil de sensibilisation des équipes, un levier de collaboration entre métiers et une source d'opportunités économiques. Natixis a identifié les 11 objectifs prioritaires les plus pertinents par rapport à ses activités de financement et d'investissement qui guident le développement de ses produits et services.

Fait marquant 2018

Publication du rapport « Solving the Sustainable Development Goals Rubik's Cube »

En septembre 2018, à l'occasion du troisième anniversaire de l'Agenda 2030, le Green & Sustainable Hub (Green Hub) de la BGC a publié un premier rapport intitulé « Solving the Sustainable Development Goals Rubik's Cube – An impact-based toolkit for issuers and investors »⁽¹⁾. Cette publication vise à créer une innovation méthodologique sur l'utilisation des ODD comme cadre de référence. Le rapport propose huit outils pratiques pour intégrer une évaluation de l'empreinte des activités sur les objectifs de développement durable dans la stratégie, le financement ou la gestion d'actifs. La méthodologie a été testée grâce à la contribution de trois clients de Natixis (la Région Ile-de-France, ICADE et Essilor) qui ont participé à des études de cas détaillées. Le Green Hub a été invité à présenter ses conclusions et sa méthodologie au groupe interministériel de travail « Feuille de route Agenda 2030 » du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire français, rassemblant acteurs privés et acteurs de la société civile.

6.3.1.1 Engagement croissant des sociétés de gestion de Natixis aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)

La dimension extra-financière est un critère déterminant dans l'élaboration des stratégies d'investissement de Natixis, pour qui l'intégration des enjeux de développement durable permet de proposer aux investisseurs des solutions créatrices de valeur sur le long terme.

Natixis Investment Managers (NIM), qui regroupe les expertises de 26 sociétés de gestion à travers le monde, et classée parmi les plus grandes sociétés de gestion d'actifs (808 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31/12/2018), a poursuivi en 2018 son engagement à prendre en compte les problématiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans les modèles de gestion que ses 26 affiliés développent de façon autonome. L'intégration de critères ESG, qui structurent depuis l'origine les politiques d'investissement d'Ostrum AM et Mirova, progresse ainsi dans l'ensemble des métiers de Natixis Investment Managers.

(1) Lien vers le rapport complet : https://gsh.cib.natixis.com/api_website_feature/files/download/6063/Solving-Sustainable-Development-Goals-Rubik-Cube-Report-Natixis-2018.pdf.

Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), lancés par les Nations Unies en 2006, sont un engagement volontaire qui incite les investisseurs institutionnels et gérants d'actifs à intégrer les problématiques ESG dans la gestion de leurs portefeuilles. En avril 2018, 1 961 signataires détenant 81,7 trillions de dollars d'actifs avaient adopté les PRI⁽¹⁾.

Treize affiliés de Natixis IM, détenant conjointement 72 % de l'ensemble des actifs gérés par les sociétés affiliées à NIM, les ont signés : AEW, Alliance Entreprendre, DNCA, Flexstone Partner, Investors Mutual Limited, Loomis Sayles, Mirova, MV Credit, Naxicap Partners, Ossiham, Ostrum AM, Seeyond et Seventure Partners.

Signataire des PRI depuis 2008, Ostrum AM (257,6 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31/12/2018), obtient des notes de A et A+ sur l'ensemble de ses gestions à l'issue du cycle d'évaluation 2018 (sur les actions 2017). Ces excellents scores placent Ostrum AM largement au-dessus des scores médians de ses pairs. De même, AEW (63,5 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 30/09/2018), affilié de Natixis Investment Managers spécialisé dans la gestion d'actifs immobiliers et signataire des PRI depuis 2009, obtient une note de A+, ce qui le place parmi les 25 % de sociétés les plus performantes de sa catégorie.

En 2019, quatre autres gérants affiliés à Natixis Investment Managers prévoient de signer les PRI et de s'engager à intégrer des critères extra-financiers dans leur gestion, ce qui devrait porter la part des actifs gérés par les affiliés de Natixis Investment Managers signataires des PRI à plus de 90 %.

6.3.1.2 Engagement de Natixis aux nouveaux Principes pour un Secteur Bancaire Responsable (PRB)

Dans la continuité des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) de 2006 et des Principes pour l'Assurance Durable (PSI) de 2012, une initiative mondiale a été lancée en 2018 pour responsabiliser le secteur bancaire : les Principes pour un secteur bancaire responsable (Principles for Responsible Banking, ou PRB). Ceux-ci ont été élaborés par l'Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI) avec 28 banques et dévoilés le 26 novembre 2018 lors de la réunion annuelle de l'UNEP FI organisée à Paris en même temps que le Climate Finance Day.

Natixis a été l'une des toutes premières banques au-delà des membres fondateurs à soutenir les PRB le 10 décembre 2018, dans le prolongement de son adhésion à l'UNEP FI. En endossant les PRB, Natixis s'est engagée à les signer lorsqu'ils seront officiellement stabilisés à l'issue d'une période de consultation publique de six mois, soit au second semestre 2019.

Les PRB définissent ce que signifie être une banque responsable et fournissent un premier cadre mondial qui guide l'intégration de la durabilité dans tous les secteurs d'activité d'une banque, qu'il s'agisse de sa stratégie, de ses activités de financement, de marché ou de conseil, ou de ses impacts directs.

Les banques signataires s'engagent à être publiquement responsables de leurs impacts majeurs sur le plan social, environnemental et économique, qu'ils soient positifs ou négatifs. Les banques acceptent de se fixer des objectifs publics pour s'attaquer à leurs principaux impacts négatifs et d'intensifier leurs impacts positifs afin de contribuer aux Objectifs du développement durable (ODD) de s'aligner avec l'Accord de Paris sur le climat.

La signature des PRB constitue un engagement sérieux et surveillé. L'UNEP FI prévoit en effet que les banques qui ne respecteraient pas les exigences de transparence, ne se fixeraient pas d'objectifs adéquats et ne feraient pas preuve de progrès seront radiées de la liste des signataires.

(1) Source : unpri.org

En endossant les PRB, Natixis s'engage à :

1. aligner ses activités bancaires avec l'Accord de Paris et les ODD définis par les Nations Unies ;
2. favoriser ses impacts positifs et minimiser ses impacts négatifs (via ses financements et ses activités directes) ;
3. avoir une politique responsable envers ses clients ;
4. consulter ses parties prenantes ;
5. prendre des engagements ciblés et publics ;
6. rendre compte de l'avancée de ces engagements.

Cette décision marque le prolongement naturel de l'engagement de Natixis qui fait évoluer ses activités depuis plusieurs années afin d'apporter une contribution réelle et positive à l'environnement et à la société plus globalement.

Au cours de l'année 2019, Natixis consolidera les outils et processus internes permettant de rendre compte publiquement de l'avancée de ces engagements a minima une fois par an.

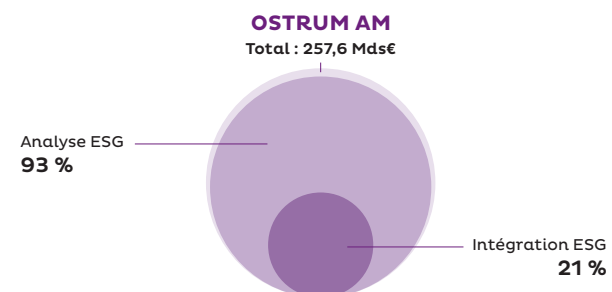
6.3.1.3 Investissement socialement responsable

Les affiliés de Natixis Investment Managers proposent une gamme de solutions basées sur la conviction que les critères ESG peuvent jouer un rôle significatif pour identifier des risques potentiels, saisir des opportunités et générer du rendement pour les investisseurs. Différents niveaux d'application de critères ESG sont proposés selon les différentes stratégies mises en œuvre par les gérants :

- **Analyse ESG** : prise en compte de critères ESG dans l'analyse ;
- **Intégration ESG** : intégration de critères ESG dans les décisions d'investissement (dont gestion thématique et/ou à impact et politiques d'exclusion) ;
- **Labellisation** : fonds labellisés.

Prise en compte de critères ESG dans l'analyse

Ostrum AM intègre systématiquement dans son analyse les dimensions ESG dès lors qu'elles sont jugées matérielles, que ce soit pour les gestions actions et crédit. Par ailleurs, les entreprises investies sont systématiquement interrogées sur leurs enjeux ESG et sur l'intégration de ces enjeux au sein de leur modèle économique. Cette prise en compte est appliquée à 240,8 milliards d'euros d'actifs sous gestion, soit 93 % des encours.



Intégration des critères ESG et d'exclusion dans les décisions d'investissement

Politiques d'exclusion à caractère sociétal : Natixis a adopté des politiques d'exclusion pour les secteurs et émetteurs qui ne respectent pas certains droits humains et principes de responsabilité fondamentaux. Ostrum AM, Mirova, Seeyond et Natixis Assurances appliquent ces engagements dans leur

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Contribution de nos métiers à une croissance verte et responsable

gestion, cette démarche s'inscrivant pleinement dans le respect de la responsabilité fiduciaire envers leurs clients. Sont notamment exclus :

- l'armement controversé ;
- le secteur du tabac⁽¹⁾ ;
- les entreprises identifiées comme « worst offenders » (entreprises ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations Unies ou les Principes directeurs de l'OCDE) ;
- les États blacklistés (figurant sur la liste du GAFI ou sous embargo américain ou européen).

Par ailleurs, **Natixis Assurances** a intégré progressivement en amont de son processus d'investissement des critères ESG visant à exclure à l'achat les émetteurs estimés en opposition à l'atteinte des objectifs du développement durable sur ses mandats de gestion et fonds dédiés : outre les exclusions citées ci-dessus, elle sort de son univers d'investissement les émetteurs notés « négatifs » par la recherche de Mirova, qui se repose sur l'expertise de son équipe dédiée ESG. Ainsi, Natixis Assurances vie n'a-t-elle plus aucune exposition sur ces émetteurs depuis la fin de l'année 2017.

Ostrum AM offre à ses clients des produits socialement responsables sur l'ensemble de ses classes d'actif selon différentes stratégies de gestion pour un montant total de 54,1 milliards, soit 21 % de ces actifs sous gestion :

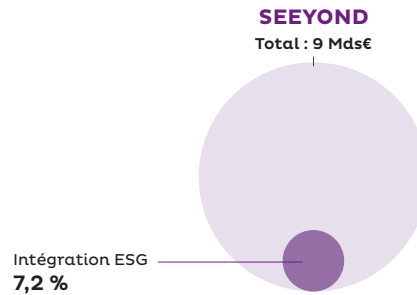
- « **Best in class** » et « **Positive screening** » : sélection des émetteurs les mieux notés dans un univers d'investissement excluant les émetteurs présentant un fort profil de risques ESG ;
- « **Best in universe** » : choix des émetteurs les plus performants d'un point de vue ESG dans l'univers d'investissement, tous secteurs confondus ;
- **Exclusions renforcées** : exclusion des émetteurs présentant les plus forts profils de risques ESG ;
- « **Smart carbon strategies** » : choix des émetteurs à impact carbone maîtrisé.

En 2018, Ostrum AM a fait évoluer un fonds monétaire de 7,1 milliards d'euros d'encours en gestion socialement responsable, utilisant une approche « best in class » enrichie d'une sélection active « positive screening ». Cet OPCVM Ostrum Sustainable Tresorerie a engagé les démarches pour obtenir un label ISR.

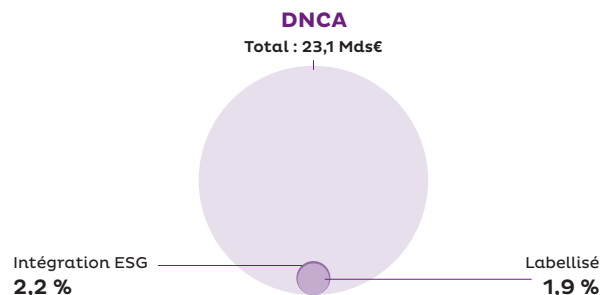
Mirova, affilié dédié à l'investissement responsable, prend systématiquement en compte dans ses filtres d'investissement les critères ESG sur l'ensemble des classes d'actifs, soit 10,1 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

Seeyond pratique une gestion quantitative active qui cherche une rémunération optimale du risque. Sur la partie actions,

l'équipe de gestion s'appuie sur l'expertise de recherche extra-financière de Mirova pour faire évoluer son modèle de gestion vers la prise en compte de critères ESG. L'un des fonds actions, qui utilise la stratégie Minimum Volatility⁽²⁾, de 653 millions d'euros (soit 8 % des actifs sous gestion de Seeyond), intègre d'ores et déjà des critères extra-financiers : allocation des investissements en fonction des risques ESG des émetteurs et exclusion des plus risqués.



DNCA, acteur de référence du marché de la gestion actions européenne, utilise pour l'analyse ESG de ses portefeuilles un modèle de notation propriétaire développé en 2018, Above & Beyond Analysis (ABA), lui permettant de noter l'ensemble des émetteurs sur des critères extra-financiers. Le dialogue avec les dirigeants et les visites de site renforcent la compréhension et la pertinence des informations collectées.



DNCA gère 505 millions d'euros dans six fonds intégrant des critères ESG (soit 2,2 % des encours sous gestion). Ils sont regroupés sous la gamme Beyond et suivent un processus de gestion en deux étapes :

- exclusion des titres en portefeuille présentant des risques de responsabilité d'entreprise. Ce filtre répond aux exigences encadrées par le label ISR d'État ;
- sélection des titres offrant un impact positif à la transition durable.

(1) À l'exception de Seeyond

(2) Stratégie de gestion pure actions qui consiste à sélectionner les titres sur la base de leurs profils de volatilité et de corrélation dans le but de réduire la volatilité globale du portefeuille actions.

ODD 5 : Égalité entre les sexes**Innovation 2019****Fonds thématique Mirova : place des femmes dans les instances dirigeantes des entreprises**

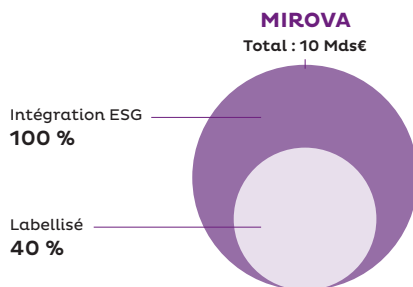
Mirova lancera au premier trimestre 2019 un fonds actions global sur la thématique de la place des femmes dans les instances dirigeantes des entreprises. La représentation féminine à des postes de direction constitue un facteur clé en faveur d'une plus grande diversité dans les entreprises et une preuve de l'engagement d'une société en faveur de l'égalité des sexes. Par ailleurs, la sous-représentation des femmes au sein des postes de direction n'est plus uniquement perçue comme une question d'équité et d'égalité, mais également comme un enjeu de performance, comme le montrent de nombreuses recherches. La stratégie d'investissement du fonds consistera à investir dans des entreprises dans lesquelles la place des femmes dans les instances dirigeantes est importante. Mirova a établi des critères et constitué un univers d'investissement de 250 entreprises dans le monde. Au sein de cet univers Mirova constituera un portefeuille d'environ 50 entreprises sur la base d'une gestion active fondamentale.

Labellisation de fonds

Les gérants qui intègrent des critères ESG recherchent la labellisation d'une partie des fonds gérés en fonction de la zone géographique de distribution (par exemple, labels ISR, TEEC et Finansol en France) et/ou du secteur d'investissement (par exemple le secteur immobilier).

DNCA a labellisé ISR trois de ses fonds intégrant des critères ESG représentant 445 millions d'euros (actions européennes, actions internationales, actions européennes infrastructures). Trois autres fonds sont en cours de labellisation. Ces six fonds sont regroupés sous la gamme Beyond.

Mirova détient de son côté 2,8 milliards d'euros labellisés ISR.

**ODD 11 : Villes et communautés durables**

AEW, société de gestion spécialisée dans l'immobilier, est à l'initiative d'un groupe de travail au sein de l'Association française des sociétés de placement immobilier (ASPIM) afin d'élaborer un label de l'ISR immobilier en France, intégrant des critères sur l'ensemble des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Après des travaux de place conduits en 2018, le label devrait être lancé suite à la parution d'un décret courant 2019. AEW cherchera à faire labelliser certains de ses fonds.

En outre, deux fonds gérés par AEW (Logistics et AEW UK Core Fund) ont été classés Green Star 2018 dans le Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB), qui recouvre des thématiques tant environnementales (mesures pour réduire l'empreinte environnementale) que sociales (relation avec les parties prenantes et impact social des activités) et de gouvernance (politiques et procédures). Un immeuble rénové a également obtenu le label WELL, relatif au bien-être des salariés en entreprises.

Natixis Assurances inclut dans son offre de façon systématique, pour toute nouvelle souscription d'un contrat d'assurance-vie, un support en unités de compte (UC) bénéficiant d'un label à caractère ESG (label ISR ou TEEC). Ces UC labellisées représentent 284 millions d'euros fin 2018.

Plusieurs affiliés gèrent des fonds ayant un label spécifique gestion solidaire (voir partie 6.3.1.4 *Gestion solidaire*) ou climat (voir partie 6.3.2 *Croissance verte : financer la transition énergétique et lutter contre le changement climatique*).

Politiques de vote et d'engagement

Ostrum AM, Mirova et Seeyond ont placé l'engagement au cœur de leur démarche d'investisseur responsable.

Un dialogue continu et constructif avec les entreprises est mis en place afin de les inciter à mieux prendre en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leurs réflexions stratégiques.

Deux axes complémentaires sont ainsi développés en matière de vote et d'engagement :

- un engagement individuel et continu par l'exercice des droits de vote et du dialogue avec les émetteurs ;
- un engagement collaboratif mené aux côtés d'autres investisseurs visant à sensibiliser les émetteurs, les pouvoirs publics et les régulateurs à l'importance des enjeux ESG. En 2018, Ostrum AM a soutenu 12 engagements, notamment sur les thématiques de l'alignement à l'Accord de Paris sur le climat⁽¹⁾, des risques sociaux dans la supply chain du secteur textile⁽²⁾ et de l'huile de palme⁽³⁾.

(1) Déclaration d'investisseurs menée par l'Institutional Investors Group for Climate Change (IIGCC) pour encourager Shell à se mobiliser davantage pour une politique en ligne avec l'Accord de Paris (18/05/2018).

(2) Initiative relative aux risques sociaux au sein de la supply chain dans le secteur textile menée par Mirova (15/06/2018).

(3) Initiative ciblant le Round Table on Sustainable Palm Oil (RSPO), menée par le Ceres (30/07/2018).

ODD 8 : Travail décent et croissance économique

Fait marquant 2018

Action d'engagement d'Ostrum AM au Bangladesh

Cinq ans après l'effondrement du Rana Plaza, qui a causé la mort de plus de 1 100 ouvriers, cette action d'engagement a pour objectif d'alerter le gouvernement du Bangladesh, le secteur du textile, l'Accord du Bangladesh⁽¹⁾ et l'Alliance⁽²⁾, sur les efforts importants qui restent à accomplir pour garantir la santé et la sécurité des employés du secteur du textile. Ostrum AM fait partie des signataires. Face aux doutes exprimés par les investisseurs sur cette problématique, ce nouvel engagement invite également les entreprises du secteur à user de leur pouvoir d'influence afin d'encourager le gouvernement bangladais à respecter les droits de l'Homme et la liberté d'association, à adopter un mécanisme de contrôle régulier des salaires et à assurer la restructuration du secteur du textile pour protéger la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs.

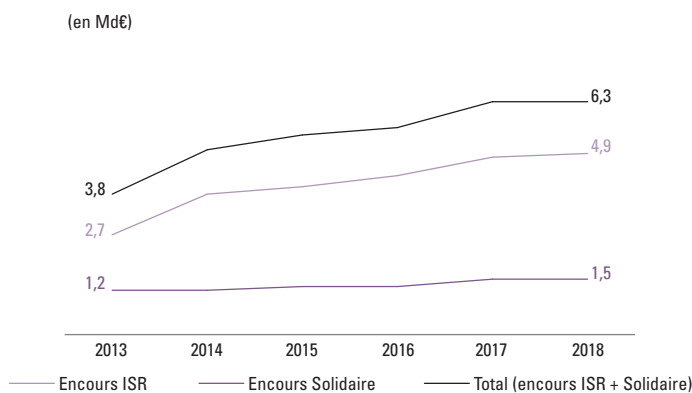
6.3.1.4 Gestion solidaire

Natixis propose différents produits d'Épargne salariale labellisés ISR et/ou Finansol (gestion solidaire) via Natixis Interépargne, pionnière de l'épargne d'entreprise responsable et solidaire. Natixis Interépargne a été le premier acteur, avant même que la réglementation ne l'impose, à proposer à ses clients des Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) responsables (labellisés ISR) et solidaires (labellisés Finansol).

Natixis Interépargne s'inscrit dans une démarche durable en tant que premier collecteur d'Épargne salariale solidaire en France avec plus de 1,5 milliard euros d'encours⁽³⁾, représentant près de 20 % du marché français de l'Épargne salariale solidaire. Par ailleurs, les encours labellisés ISR conservés par Natixis Interépargne s'élèvent à 4,9 milliards d'euros, soit un total de gestion labellisée dépassant les 6 milliards d'euros dans un marché évalué à plus de 20 milliards d'euros.



— ÉVOLUTION DES VOLUMES D'ENCOURS CONSERVÉS SOLIDAIRES ET ISR DE NATIXIS INTERÉPARGNE



La collecte faite par Natixis Interépargne alliée à l'expertise de gestion de Mirova permet la réalisation de projets durables et solidaires. L'élaboration de ce type de projets passe par le financement d'entreprises respectant rigoureusement les critères ESG ou encore par une allocation des ressources au sein d'entités de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Lancé en 1994, le fonds Insertion Emplois Dynamique (IED) géré par Mirova est un des premiers fonds solidaires dit « 90/10 » dédié à la création d'emplois en France : non seulement la poche solidaire (10 %) finance des structures d'utilité sociale sur le territoire national en collaboration avec

France Active, mais la poche actions (90 %) investit également dans des sociétés cotées porteuses d'une dynamique de création d'emplois en France sur 3 ans, selon les analyses réalisées par Mirova. Les effectifs des sociétés cotées dans lesquelles le fonds investit ont augmenté en moyenne de 10 % sur la période étudiée (2014-2017), contre un niveau stable pour les sociétés du CAC 40. On note également une amélioration du profil ESG du portefeuille sur cette période et un impact carbone radicalement amélioré, avec une trajectoire climat à + 1,5°C en juin 2018, contre + 4,4°C fin 2014. Le fonds IED totalise 576 millions d'euros d'encours sous gestion.

(1) L'ensemble des investisseurs ayant signé le premier Accord on Fire and Building Safety in Bangladesh : http://bangladeshaccord.org/wp-content/uploads/2013/10/the_accord.pdf.

(2) L'ensemble des entreprises du textile ayant déjà rejoint le premier Accord signé en 2013.

(3) Hors FCPE Impact ISR Rendement Solidaire et Cap ISR Mixte Solidaire comptabilisés dans les encours ISR.



ODD 8 : Travail décent et croissance économique**ODD 10 : Inégalités réduites****Fait marquant 2018****Forte croissance du Fonds Mirova Solidaire**

Le fonds Mirova Solidaire a connu une forte collecte en 2018, 20 millions d'euros, et ses actifs sous gestion s'élèvent à 183 millions d'euros à fin 2018. Le fonds a par ailleurs élargi sa zone d'investissement aux pays émergents dans la limite de 5 % de son actif net, là où il n'investissait que dans des projets ou entreprises non cotées à fort contenu social et/ou environnemental de la zone Euro. Ce fonds soutient des institutions de microfinance via l'outil de finance inclusive Helenos, reposant sur un partenariat public-privé qui ambitionne de favoriser le développement de microentreprises et d'entreprises solidaires par des personnes en marge de l'emploi. Par exemple, Helenos a financé la fondation FAER en Roumanie qui intervient dans les régions rurales de Transylvanie. Elle aide les agriculteurs à réaliser des investissements pour pérenniser leurs activités.

6.3.1.5 Financement à impact social

Natixis a accompagné le développement de plusieurs types de financements emblématiques à impact social cette année : social bond, prêt adossé à des objectifs sociaux, produit structuré obligataire.

Un social bond est une obligation qui finance exclusivement des projets créant un impact social positif sur une ou plusieurs populations cibles. Les projets financés par les social bonds incluent notamment des infrastructures vitales comme l'accès à l'eau potable, l'accès aux services essentiels comme l'éducation, ou encore le maintien et le développement de l'emploi. Depuis le lancement des Social Bonds Principles par l'ICMA en 2017, le volume de social bonds a quadruplé passant de 2,1 milliards de dollars US en 2016 à 8,8 milliards à la fin de l'année 2017 (ICMA, 2018). Le marché est en forte progression mais reste de taille modeste en comparaison du marché obligataire environnemental (green bonds). En 2018, Natixis a participé à l'arrangement des émissions de trois social bonds.

ODD 8 : Travail décent et croissance économique**BPCE : première émission sociale dédiée au développement économique local**

L'émission inaugurale de 300 millions d'euros de green bonds en 2015 par la BPCE a été suivie d'émissions obligataires à vocation sociale. Accompagné par Natixis, BPCE a émis avec succès, en septembre 2018, la première émission sociale dédiée au développement économique local. Cette émission s'inscrit dans le cadre du « Sustainable Bond Framework » du Groupe BPCE. Cette émission succède à deux autres, dédiées au développement humain, réalisées précédemment en 2018 en Yen.

ODD 1 : Pas de pauvreté**ODD 3 : Bonne santé et bien-être****African Development Bank : social bond**

En 2018, Natixis a participé à l'émission du social bond de l'African Development Bank d'un montant de 1,25 milliard d'euros avec une maturité de 10 ans. Ce bond finance exclusivement des projets touchant des populations vulnérables en Afrique : populations marginales, sans emploi, n'ayant pas accès aux soins.

ODD 2 : Faim « zéro »**ODD 12 : Consommation et production responsables****Fait marquant 2018****Première émission obligataire sociale d'une entreprise**

Natixis a accompagné Danone pour son premier « social bond » en 2018, d'une valeur de 300 millions d'euros sur sept ans, traduisant l'intérêt grandissant des investisseurs pour des placements éthiques et responsables. Le groupe agroalimentaire est la première entreprise à réaliser une telle opération dans le cadre des Social Bond Principles. Le produit de l'émission sera alloué à des projets ayant un impact social positif pour les parties prenantes de Danone, comme les pratiques agricoles et d'élevage responsables et l'émancipation des populations et des entrepreneurs sociaux.

En 2018, Natixis a copiloté et animé un groupe de travail sur le sujet au sein de l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE). Ces travaux ont abouti à la publication d'un premier rapport proposant des axes de développement du marché des social bonds, et seront poursuivis en 2019.

Danone : Prêt adossé à des objectifs sociaux

Natixis participe au crédit syndiqué de 2 milliards d'euros de Danone qui inclut des critères environnementaux et sociaux. Cette facilité intègre désormais un mécanisme innovant d'ajustement de la marge exigible, revu au moins une fois par an, sur la base de critères ESG fournis par des tiers : la note moyenne ESG (fournie par Vigeo et Sustainalytics) et le rapport des filiales Danone bénéficiant de la certification B Corp (haut niveau de performance ESG).

ODD 4 : Éducation de qualité

Innovation 2018

Produit structuré obligataire axé sur l'éducation

Le Green Hub de la BGC a développé en partenariat avec Sustainable Development Solutions Network (initiative des Nations Unies) un panier d'émissions obligataires souveraines axé sur l'ODD 4 Education de qualité. Cet outil d'investissement innovant permet de financer les gouvernements qui font les efforts les plus significatifs pour atteindre leurs objectifs en matière d'éducation. La méthodologie développée permet de sélectionner les États en fonction des budgets mis en œuvre pour atteindre leurs objectifs en matière d'éducation, ajusté d'un filtre sur la gouvernance.

Ce nouveau produit développé courant 2018 sera pleinement commercialisé en 2019.

6.3.2. CROISSANCE VERTE : FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

6.3.2.1 GWF : une solution innovante pour verdier le portefeuille de financement

ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

ODD 15 : Vie terrestre

Afin d'accélérer sa transition vers la finance verte, Natixis avait annoncé dès décembre 2017, à l'occasion du Climate Finance Day à Paris, le développement d'un outil permettant d'aligner progressivement ses activités de financement sur les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat : le Green Weighting Factor (GWF).

Anticipant une possible évolution de la réglementation, le GWF est un mécanisme interne d'allocation du capital visant à favoriser les financements les plus vertueux pour l'environnement et le climat. Il revient à moduler le seuil de rentabilité attendu des différents financements en fonction de leur impact sur l'environnement et le climat par un ajustement favorable ou défavorable des actifs pondérés analytiques. Il s'agit d'un outil exclusivement interne qui n'aura pas d'impact sur les actifs pondérés réglementaires des financements.

L'objectif de cette initiative innovante est double pour Natixis : d'une part renforcer son engagement en faveur de la finance « verte » en incitant le financement des activités les plus durables, y compris en accompagnant la transition de ses clients actifs dans les secteurs intensifs en carbone vers des pratiques plus durables, et d'autre part intégrer systématiquement le risque climatique de transition à son évaluation des opportunités de financement.

Tout au long de l'année 2018, Natixis a construit la méthodologie de son GWF en s'appuyant sur l'ensemble de ses expertises sectorielles, et avec l'aide de consultants externes spécialisés dans la mesure de l'empreinte carbone et des impacts environnementaux. Pour chaque secteur, des critères permettant de classer l'objet financé selon son impact environnemental et climatique ont été définis. Une « note couleur », équivalente à un rating environnemental, est ainsi déterminée pour chaque financement en fonction de critères et seuils propres à chacun des secteurs financés par Natixis, en particulier immobilier, pétrole et gaz, électrique, minier, transport, infrastructure, eau, traitement des déchets, chauffage, commerce de matières premières (énergie, métaux, agricoles). Pour les financements non-dédiés, Natixis attribue une note couleur à ses principaux clients, avec l'objectif d'avoir couvert 90 % de ses encours non-dédiés courant 2019.

Cette méthodologie est ouverte et évolutive, elle intégrera notamment les critères de la classification européenne – ou taxonomie – au fur et à mesure des avancées du groupe d'experts techniques (TEG) désignés par la Commission européenne.

La « note couleur » attribuée à chaque ligne de financement se situe sur une échelle à sept plots, allant du brun foncé (activité ayant un impact fortement négatif sur le climat et l'environnement) au vert foncé (activité ayant un impact fortement positif), en passant par un plot neutre (activité n'ayant pas d'impact ou très faible). Le portefeuille sera colorisé courant 2019.

Le GWF a d'ores et déjà été mis en œuvre dans une partie des systèmes informatiques de Natixis en fin d'année 2018. L'outil va continuer à être déployé au cours de l'année 2019, et s'appliquera progressivement aux nouveaux financements octroyés par Natixis dans tous les secteurs d'activité en 2019.

A l'issue de la phase de mise en œuvre, Natixis fixera des engagements à moyen terme sur la trajectoire de décarbonisation de son bilan. L'outil GWF permettra de mesurer l'avancée de ces engagements.

6.3.2.2 Financement et investissement dans les énergies renouvelables

ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable

Les énergies renouvelables ne cessent de battre des records d'installation : 157 GW ⁽¹⁾ ont été mis en production en 2017 contre 143 GW en 2016 dans le monde. Les nouvelles capacités solaires installées en 2018 (98 GW) ont été plus importantes que les nouvelles capacités de production électrique à partir d'énergies fossiles (70 GW). La proportion de production électrique émanant de sources renouvelables est passée de 11 % en 2016 à 12,1 % en 2017 dans le monde ⁽²⁾, ce qui représente approximativement 1,8 gigatonnes de CO₂ évitées.

En 2018, Natixis s'est à nouveau positionnée comme un acteur de premier plan dans les financements des énergies renouvelables, notamment en Amérique latine et dans le secteur de l'éolien en mer en Europe. Natixis est le cinquième arrangeur (Mandated Lead Arranger) mondial de financement d'énergies renouvelables et premier arrangeur dans la zone Moyen-Orient et Afrique du Nord ⁽³⁾.

(1) Exclusion faite des grands barrages hydroélectriques.

(2) Source : Bloomberg New Energy Finance.

(3) Classement IJ Global Infrastructure Renewables 2018.

Financement des énergies renouvelables

Les équipes financement d'infrastructures de la BGC ont financé 20 nouvelles opérations en 2018 représentant une capacité installée de 7 152 MW pour un montant total arrangé par Natixis de 1,786 milliard d'euros :

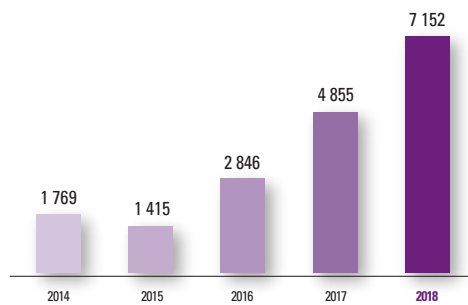
- 6 projets éoliens terrestres d'une capacité totale de 1 726 MW ;

- 5 projets éoliens en mer d'une capacité totale de 2 749 MW ;
- 9 projets solaires photovoltaïques et à concentration d'une capacité de 2 677 MW.

En 2018, les énergies renouvelables ont représenté 71 % des financements de la BGC dans le secteur production électrique.

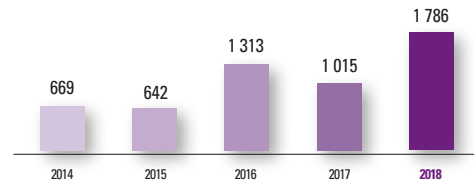
■ CAPACITÉS INSTALLÉES TOTALES DES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES FINANCÉS PAR NATIXIS PAR AN

(en MW)



■ MONTANTS ARRANGÉS PAR NATIXIS DE PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES PAR AN

(en M€)



Faits marquants 2018

Financement du premier projet solaire à concentration en Amérique latine

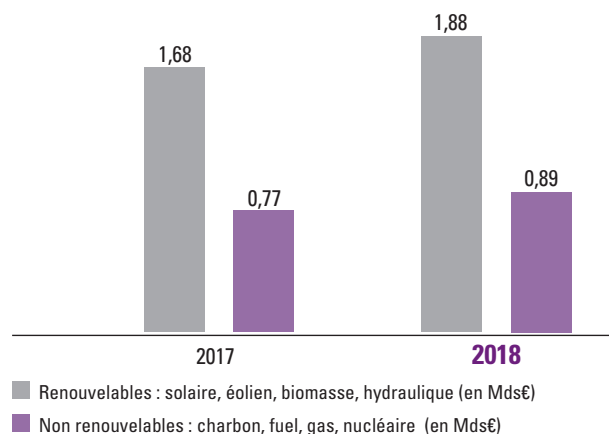
Natixis a joué un rôle majeur dans le secteur des énergies renouvelables en Amérique latine en 2018 : d'une capacité de 210 MW, Cerro Dominador est le premier projet en Amérique latine combinant des technologies solaire à concentration et photovoltaïque. C'est l'installation solaire la plus importante dans la région à ce jour.

Transaction au Moyen-Orient récompensée par Project Finance International

Natixis a participé au financement du parc photovoltaïque de Sakaka, en Arabie Saoudite d'une capacité installée 300 MW. Ce projet en construction s'inscrit dans le programme national des énergies renouvelables du pays (NREP – National Renewable Energy Program) qui prévoit l'installation de 3,45 GW de nouvelles capacités renouvelables d'ici 2020. Ce financement a été récompensé par Project Finance International (PFI) « Middle East and Africa Power deal of the Year ».

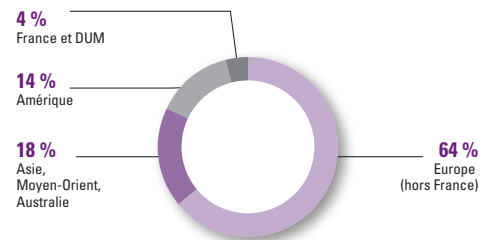
À fin 2018, les énergies renouvelables représentent 68 % du portefeuille de financement de la BGC dans le secteur de la production électrique.

■ ÉVOLUTION DE L'EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES ET AUX ÉNERGIES NON RENOUVELABLES EN MILLIARDS D'EUROS

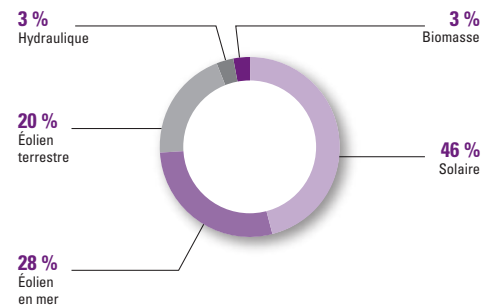


Le portefeuille se répartit comme suit :

■ RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (% DES ENCOURS)

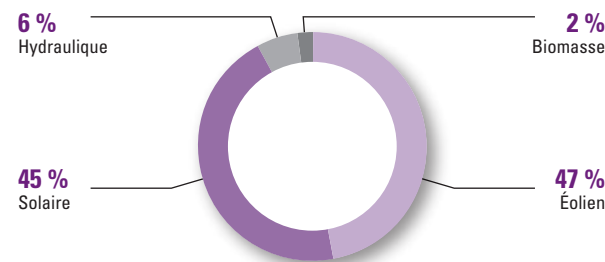


■ RÉPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (% DES ENCOURS)

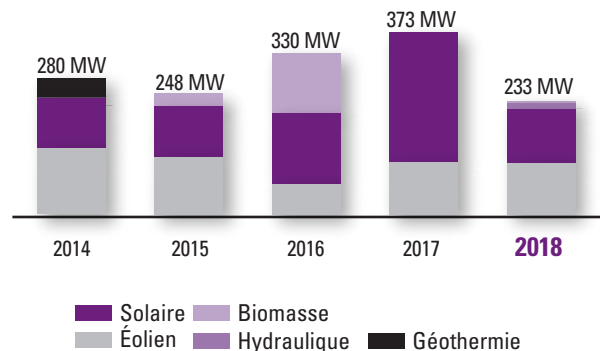


En 2018, Natixis Energieco, spécialiste dans le financement de projets d'énergie renouvelable en France, a financé 28 nouveaux projets pour un montant total arrangé de 350 millions d'euros. Situées en métropole et dans les territoires ultra-marins, ces transactions permettront la mise en service d'une puissance énergétique renouvelable additionnelle de 233 MW.

■ REPARTITION SECTORIELLE DES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES FINANCÉS PAR NATIXIS ENERGECO EN 2018 (% DE LA CAPACITÉ INSTALLÉE TOTALE)



■ CAPACITÉ INSTALLÉE TOTALE DES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES FINANCÉS PAR NATIXIS ENERGECO PAR AN



6

Natixis Energieco a accompagné au travers des projets financés des innovations technologiques importantes : stockage et photovoltaïque flottant.

Fait marquant 2018

Financement d'une centrale solaire photovoltaïque flottante

Natixis Energieco a financé un projet innovant et inédit en France pour le compte d'Akuo Energy. Le projet porte sur l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque flottante, équipée de 50 000 panneaux solaires, à Piolenc dans le Vaucluse. La puissance de cet ensemble est de 17 MWc, ce qui équivaut à la consommation électrique de plus de 5 000 foyers. L'intérêt de cette nouvelle technologie est de pallier à la rareté de surface disponible pour de nouveaux champs photovoltaïques en utilisant des surfaces sans usage concurrent.

Accompagnement de l'IPO de Neoen, élue « IPO de l'année » par Euronext

Natixis a agi en tant que Global Coordinator de l'introduction en Bourse de Neoen, acteur majeur du secteur des énergies renouvelables. L'opération de 697 millions d'euros a été élue « IPO de l'année » par Euronext et fait partie du TOP10 des IPO en Europe en 2018⁽¹⁾. Fondé en 2008, Neoen est un producteur d'électricité indépendant, spécialisé dans les énergies solaire et éolienne et actif dans le développement de solutions de stockage de pointe. Le groupe possède un portefeuille d'actifs dans 9 pays répartis dans la zone EMEA, en Australie et en Amérique latine, avec une capacité installée totale de 1,8 GW.

(1) Source : Bloomberg

Investissement dans les énergies renouvelables

Natixis IM finance les énergies renouvelables via des fonds d'investissement proposés par ses affiliés.

En 2018, Mirova a lancé son quatrième fonds d'infrastructures énergies renouvelables, Mirova Eurofideme4. Sa stratégie a évolué par rapport aux fonds précédents pour intégrer au-delà du financement des capacités de production, les activités de stockage et mobilité électrique dont les besoins de financement sont considérables, pour atteindre les objectifs ambitieux de l'Union européenne de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La taille cible du fonds est de 500 millions d'euros ; la

première levée de fonds a eu lieu en octobre 2018 avec 250 millions d'euros d'engagements, dont la participation de Natixis Assurances pour un montant de 30 millions d'euros dans le fonds géré par Mirova.

Le fonds précédent, Mirova Eurofideme3, qui a terminé sa levée de fonds en 2016 avec 353 millions d'euros, est aujourd'hui presque totalement investi, dans un portefeuille de projets européens d'énergies renouvelables diversifié. Au travers de la gamme de fonds Eurofideme, Mirova a financé plus de 170 projets représentant une capacité installée de 1,8 GW sur les quinze dernières années.

Fait marquant 2018

Labellisation TEEC

Ostrum AM a obtenu le label Transition Énergétique et Ecologique pour le Climat (TEEC) pour son expertise de dettes infrastructures liées à la transition énergétique en décembre 2018.

Mirova gère 3 fonds labellisés TEEC représentant des actifs sous gestion de 1,3 milliard d'euros : Mirova Europe Environmental Equity Fund, Mirova Green Bond-Global et Mirova-Eurofideme 3.

Le label TEEC a été créé en 2015 par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer en 2015. Les fonds labellisés doivent respecter des exigences concernant les activités financées (énergies renouvelable, bâtiment, économie circulaire, transports propres, agriculture), les activités exclues (énergies fossiles et filière nucléaire), leur gestion des controverses ESG et la mesure de l'impact effectif sur la transition énergétique et écologique.

6.3.2.3 Financement et investissement dans la mobilité et la ville durables

Immobilier durable

ODD 11 : Villes et communautés durables

ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

En 2018, Natixis a fortement développé son activité de financement et d'arrangement dans le secteur de l'immobilier durable, sous différentes formes : financements hypothécaires, green bonds, véhicules de titrisation, green loans. Onze transactions ont été clôturées, dont deux green loans ayant à eux seuls financés plus de 114 000 m² d'immobilier vert.

Faits marquants 2018

Les Tours DUO : première certification verte d'un prêt immobilier commercial en Europe

Natixis a obtenu en février 2018 la toute première certification verte d'un prêt immobilier commercial en Europe pour le projet tours DUO à Paris, un futur ensemble immobilier de 90 000 m² à performance énergétique exceptionnelle. La certification « Climate Bond Certified » a été décernée par Climate Bonds Initiative pour le crédit de 480 millions d'euros. DUO a mandaté Oekom research AG en qualité de vérificateur du standard « Low Carbon Buildings Commercial Properties (real estate) » et établi un reporting du suivi des certifications environnementales, consommations énergétiques et émissions de CO₂. Natixis a été mandaté pour conduire le processus de certification.

Le programme PACE : titrisations vertes

Le programme PACE (Property Assessed Clean Energy) permet aux propriétaires immobiliers de financer l'installation d'équipements d'amélioration environnementale (panneaux solaires, chauffage, ventilation, économies d'eau). PACE offre cette possibilité à un coût plus bas et avec un remboursement plus long que ce que les produits de crédits classiques peuvent offrir. Natixis arrange des produits de titrisation PACE depuis 2015. Deux nouvelles opérations ont été arrangées en 2018 pour un montant total de 219 millions de dollars.

AEW, société de gestion spécialisée dans l'immobilier, a poursuivi l'effort de labellisation de ses actifs en portefeuille en 2018. Ainsi, des immeubles ont été certifiés BREEAM, HQE exploitation, LEED existing building ou encore BEPOS (bâtiment à énergie positive).

AEW poursuit un objectif de réduction des consommations d'énergie de 38 % pour une partie de son portefeuille à horizon 2020. Le projet Greco (Grenelle compliance) a permis 30 % d'économies d'énergie depuis 2013 sur le portefeuille dont la mise en œuvre des recommandations a été validée pour les investisseurs, soit 110 immeubles d'une surface de 713 000 m².

En outre, le système de suivi des consommations a permis de faire une économie moyenne d'énergie de 15 % et de 59 000 m³ d'eau sur les 90 sites équipés depuis 2012.

Natixis Assurances suit et communique annuellement la part de ses investissements immobiliers ayant un label environnemental. À fin 2018, 33 % des encours des actifs immobiliers sous mandat de gestion disposent ainsi de labels (HQE, BREEAM...). En 2019, des critères environnementaux viendront systématiquement enrichir sa politique d'acquisitions. Un premier diagnostic de performance énergétique a par ailleurs été réalisé en 2018 sur l'ensemble du parc immobilier sous mandat de gestion avec une évaluation des émissions carbone émises. En 2019, Natixis Assurances définira les plans d'action de réduction de la consommation énergétique de son parc immobilier pour répondre à son engagement climat ⁽¹⁾.

Enfin, Natixis Assurances accompagne ses assurés particuliers pour les aider à réaliser des économies d'énergie via son offre habitation. Cette offre inclut la couverture des équipements tels que les éoliennes domestiques, les panneaux ou chauffe-eaux solaires, les armoires de régulation d'énergie, les batteries de stockage et les récupérateurs d'eau de pluie. En outre, au-delà de la gestion des dossiers sinistres des clients, Natixis Assurances développe une démarche de conseil pour l'utilisation de produits écologiques lors de réparation de dommages.

Mobilité durable

ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure

ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique

La mobilité constitue un aspect crucial du développement humain. Le déplacement des biens et des personnes permet en effet de fournir l'accès aux biens et aux services et notamment au logement, au travail, à la santé, à l'éducation, à la culture. Toutefois, ces déplacements ont des impacts sur le changement climatique, la qualité de l'air, la consommation de ressources fossiles, la biodiversité et la santé des populations. Les projections de croissance des transports prévoient de doubler le nombre de passagers aériens avant 2040 et d'atteindre près de 2 milliards de véhicules en circulation en 2050. Natixis s'engage

pour une mobilité durable et faible en émissions carbone via ses financements et investissements.

Mirova intègre la dimension mobilité durable en favorisant l'investissement dans les valeurs des constructeurs et équipementiers qui proposent des leviers technologiques pour résoudre l'équation permettant de concilier l'accès à la mobilité pour le plus grand nombre tout en réduisant les impacts environnementaux et sociaux relatifs aux transports. En 2018, Mirova a publié cette analyse dans une note ⁽²⁾ dédiée aux enjeux ESG des constructeurs et équipementiers du secteur des transports, présentant les solutions et risques identifiés afin d'optimiser l'impact des investissements.

Depuis sa création, Natixis Car Lease propose en location des véhicules électriques ou hybrides. À fin 2018, 8 % des véhicules loués sont hybrides ou électriques.

Natixis Assurances intègre des avantages tarifaires en faveur des particuliers dont le véhicule effectue moins de 8 000 km par an : cette option concerne 26 % des contrats (187 993 contrats) soit 64,4 millions d'euros de primes annuelles en 2018. Par ailleurs, une économie pouvant aller jusqu'à 30 % est proposée aux propriétaires de véhicules électriques. Dans le cadre de l'accompagnement de ses clients, Natixis Assurances propose aussi des stages d'écoconduite.

6.3.2.4 Green bonds et green loans

Les émetteurs de green bonds s'engagent à utiliser les fonds levés pour financer des projets qui ont un impact positif sur l'environnement. À la différence d'une obligation classique qui finance l'ensemble des activités de l'émetteur, un green bond finance des investissements traçables vers une activité d'amélioration environnementale comme l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, les transports durables ou la gestion de l'eau. Le marché des green bonds a atteint 167,3 milliards de dollars ⁽³⁾.

En 2018, Natixis a arrangé 18 transactions d'émissions de green bonds, confirmant un positionnement solide sur ce marché, notamment en Europe, où Natixis est le troisième arrangeur d'émissions en euros ⁽⁴⁾, et en Asie, où un rôle de Green Structuring Advisor a été obtenu systématiquement.

Faits marquants 2018

ODD 11 : Villes et communautés durables

Émission obligatoire verte du Groupe La Poste

Natixis a accompagné en tant que Green Structuring Advisor l'émission de la première obligation verte du Groupe La Poste, une première mondiale pour un fournisseur de services postaux. Les 500 millions d'euros levés en novembre 2018 contribuent directement au financement de projets liés à la transition énergétique (panneaux solaires, véhicules électriques, immeubles verts).

ODD 12 : Consommation et production responsables

Émission obligatoire verte du groupe Beijing Capital

Natixis est intervenue en tant que Sole Green Structuring Advisor et teneur de comptes de la première obligation verte du groupe Beijing Capital. Les 250 millions de dollars levés sur trois ans couvrent l'ensemble de la chaîne de traitement des déchets solides traités par le groupe, actif dans le traitement de l'eau et des déchets. L'émission a reçu un Certificat Green Bonds de Hong Kong Quality Assurance Agency.

(1) Cf. 6.3.2.5 Alignement sur les objectifs de l'accord de Paris.

(2) <http://www.mirova.com/Content/Documents/Mirova/publications/NF/DocRecherche/MobiliteConstructeursEtEquipementiers2018.pdf>.

(3) Climate Bonds Initiative, 2018.

(4) Euro Green Bonds League Table, Bloomberg 2018.

Natixis est également présent sur le marché des green bonds en investissement via les affiliés de NIM. À fin 2018, Ostrum AM gère des encours d'obligations vertes d'un montant de 2,4 milliards d'euros, présents dans 115 des fonds et mandats gérés. Par ailleurs, sur 1,8 milliard d'euros géré par Mirova en obligataire, un milliard est investi en green bonds. L'une de ses stratégies phares, mise en œuvre via le fonds Mirova Global Green Bond Fund, est dédiée exclusivement à ces instruments (294 millions d'euros).

Au-delà des émissions obligataires vertes, Natixis a développé en 2018 les financements verts (« green loans »), sous deux formes : des prêts fléchés vers le financement de projets liés à l'environnement (sous la forme de « term loans »), et des crédits syndiqués adossés à des critères ESG (sous la forme de « Revolving Credit Facility », ou Green RCF). Cette activité a décollé en 2018 avec douze transactions finalisées.

ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Innovation 2018

Green RCF de 4 milliards d'euros pour EDF

Natixis est intervenue en tant que Green Structuring Advisor sur une transaction innovante pour EDF. Des objectifs RSE liés à son plan stratégique CAP 2030 ont été intégrés à son crédit syndiqué : émissions directes de CO₂ d'EDF, utilisation par les clients d'EDF d'outils de suivi en ligne de la consommation, électrification de sa flotte automobile.

6.3.2.5 Développement de produits structurés bas carbone

ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

L'année 2018 a été marquée par de nombreuses innovations en matière de solutions d'investissement soutenables : produits structurés obligataires, indices climat, indices ESG.

Natixis a développé depuis 2015 une gamme d'indices climat afin de répondre au besoin d'investissement dans les secteurs de la transition énergétique et écologique dans différentes géographies. La sélection des valeurs composant ces différents

indices intègre un score climat de chacun des émetteurs. Elle repose sur une méthodologie transparente développée par les experts du Green Hub de la BGC. La famille d'indices climat gérés par Natixis s'est agrandie en 2018 avec le lancement de l'indice Euronext® ECO5E.

Par ailleurs, une nouvelle gamme d'indices ESG a vu le jour avec la création de trois indices « Responsible Investment » sponsorisés par Euronext, dont le dernier a été lancé en septembre 2018. La méthodologie s'appuie sur l'approche de Mirova/ISS-Oekom, qui permet de relier création de valeur et développement durable. Les encours vendus par Natixis sur ses indices Climat et ESG s'élèvent à 1,2 milliard d'euros.

Innovation 2018

Première note structurée « Green Repack » sur l'émission souveraine française

D'un montant de 9,7 milliards d'euros, l'émission obligataire verte de la France OAT 2039 est à ce jour la plus importante émission souveraine verte en Europe. Elle est destinée à financer exclusivement des projets ayant un impact environnemental, social ou sociétal positif. En 2018, Natixis a développé la première note structurée verte permettant d'offrir aux investisseurs à la fois une exposition à l'OAT 2039 verte et un profil de coupon sur-mesure. Les attributs environnementaux de ce produit « OAT 2019 Green Repack » ont été certifiés par Vigéo-Eiris.

6.3.2.6 Alignement sur les objectifs de l'accord de Paris

ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Le Green Weighting Factor développé en 2018 permettra à Natixis de décarboner son bilan et progressivement aligner l'impact de ses financements sur les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, soit une hausse des températures d'un maximum de + 2°C à l'échéance de la fin du siècle par rapport à l'ère préindustrielle. Natixis entend atteindre cet objectif long terme tout en continuant de financer l'ensemble des secteurs économiques, en intensifiant la part du vert dans ses financements et en accompagnant la transition de ses clients vers des activités moins carbonées ⁽¹⁾.

Pour l'ensemble de ses activités de financement et d'investissement, Natixis participe à la réalisation de l'objectif de l'Accord de Paris par la mise en place de ses politiques d'exclusion environnementales : charbon, sables bitumineux, pétrole en Arctique (cf. 6.4.3 Gestion des risques environnementaux et sociaux).

Au-delà des politiques d'exclusion, plusieurs entités de Natixis se sont également engagées à aligner leurs investissements sur la trajectoire de l'Accord de Paris.

Mirova a codéveloppé en 2015 avec le spécialiste des données climat Carbone4 une méthodologie pour mesurer l'empreinte carbone des émetteurs dans les différents secteurs d'activité : Carbon Impact Analytics (CIA). La méthodologie CIA se focalise principalement sur deux indicateurs :

(1) Cf. introduction sur le Green Weighting Factor de 6.3.2.1.

- une mesure des émissions « induites » par l'activité de l'entreprise dans une approche « cycle de vie » prenant en compte les émissions directes mais aussi celles des fournisseurs et des produits ;
- une mesure des émissions « évitées » grâce aux efforts d'efficacité ou au déploiement de solutions « vertes ».

Une attention particulière est portée aux entreprises des secteurs ayant les impacts positifs ou négatifs les plus importants sur le climat : énergie, industrie, BTP, transport, équipements et solutions bas-carbone.

En 2018, afin d'évaluer l'alignement des portefeuilles gérés avec la trajectoire de l'Accord de Paris sur le climat, la méthodologie ⁽¹⁾ a été enrichie en utilisant :

- la méthodologie CIA ;
- les scénarios climatiques produits par le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ;
- les projections d'investissements de l'Agence Internationale de l'Énergie.

Le croisement de ces trois sources offre un résultat simple d'interprétation en proposant une évaluation en degrés de la trajectoire du portefeuille analysé.

En utilisant cette méthode, Mirova évalue la trajectoire de l'ensemble de ses portefeuilles actions, obligations et infrastructures à 1,5 °C, contre 5 °C de l'indice MSCI World ⁽²⁾.

Fait marquant 2018

Alignement de Natixis Assurances sur la trajectoire 2 °C

Natixis Assurances s'est engagé en 2018 de manière volontariste et concrète contre le réchauffement climatique en alignant sa politique d'investissement sur les objectifs de la trajectoire 2 °C fixés par l'Accord de Paris. Natixis Assurances consacrera chaque année près de 10 % de ses nouveaux investissements en actifs verts avec un objectif de 10 % d'actifs verts dans le total de ses encours, au plus tard en 2030. Plus de 430 millions d'euros ont ainsi été investis en green bonds en 2018. Avec cette politique, Natixis Assurances entend encourager et privilégier les acteurs économiques qui contribuent à la transition énergétique et écologique. Son engagement concerne l'ensemble de ses portefeuilles d'investissements (hors unités de compte).

Afin de développer une méthodologie de place, Natixis participe à un groupe de travail avec d'autres institutions financières pour définir les principes permettant de calculer l'empreinte carbone des portefeuilles des banques, assureurs et gérants d'actifs. Étant donné la variété de ses métiers, Natixis est particulièrement motivée à identifier des principes communs qui

peuvent donner de la cohérence dans la quantification de l'empreinte carbone de ses différentes activités. Ces principes donneront un cadre pour définir des objectifs chiffrés de réduction d'empreinte carbone dans l'initiative internationale des Science Based Targets for Finance (SBTF).

6.3.3. CROISSANCE VERTE : PROTÉGER ET DÉVELOPPER LE CAPITAL NATUREL

6.3.3.1 L'engagement act4nature

ODD 14 : Vie aquatique

ODD 15 : Vie terrestre

Déjà fortement engagée en faveur du climat, Natixis a décidé de mobiliser l'ensemble de ses métiers en faveur de la biodiversité en rejoignant en juillet 2018 l'initiative act4nature ⁽³⁾ portée par l'association Entreprises pour l'Environnement (EpE).

Au travers de cette initiative, qui regroupe des entreprises françaises de tous les secteurs, Natixis s'est formellement engagée à agir concrètement pour apporter des solutions pour la conservation de la diversité biologique, sa restauration, son exploitation durable et l'usage équitable des bénéfices qui en sont tirés.

Les dix principes collectifs de l'initiative act4nature auxquels Natixis a adhéré sont les suivants :

1. Intégrer la biodiversité dans sa stratégie d'entreprise ;
2. Dialoguer avec l'ensemble de ses parties prenantes ;
3. Mesurer les impacts directs et indirects de ses activités sur la biodiversité ;

4. Promouvoir l'intégration progressive de la biodiversité dans les décisions ;
5. Éviter en premier lieu, réduire et en dernier lieu compenser ses impacts ;
6. Développer en priorité des Solutions Fondées sur la Nature ;
7. Intégrer la biodiversité dans son dialogue avec les pouvoirs publics dans chaque pays d'intervention ;
8. Sensibiliser et former ses collaborateurs à la biodiversité ; promouvoir et encourager leurs initiatives en faveur de la nature ;
9. Mobiliser les ressources et établir les partenariats appropriés pour soutenir ses actions concrètes et en assurer le suivi ;
10. Rendre compte publiquement de la mise en œuvre de ses engagements.

Des engagements individuels seront par ailleurs définis et communiqués pour les activités de financement et d'investissement d'ici fin 2019 suivant les directives SMART (Spécifique, Mesurable, Additionnel, Réaliste, Temporellement encadré).

(1) <http://www.mirova.com/Content/Documents/Mirova/publications/NF/DocRecherche/ImpactClimatDesPortefeuilles2018.pdf>.

(2) Données 2017.

(3) <http://www.act4nature.com/>.

Afin de mettre en œuvre l'ensemble de ces engagements en faveur de la biodiversité, Natixis a lancé en 2018 un groupe de travail interne sur le thème du capital naturel. Ce groupe de travail rassemble les différents métiers de Natixis : la direction RSE, les financements (BGC et pôle SFS), le Green Hub de la BGC, des représentants de différents affiliés de gestion d'actifs (Mirova, Ostrum AM, AEW) et Natixis Assurances. L'objectif du groupe de travail est d'apporter des solutions concrètes aux activités de Natixis pour mesurer systématiquement – et mitiger lorsque c'est nécessaire – leur impact sur la nature, intégrer systématiquement le sujet biodiversité dans le dialogue avec les clients dans les secteurs sensibles, et développer des offres de produits et services basés sur la nature.

6.3.3.2 Prise en compte de la biodiversité dans les financements

Natixis intègre déjà la biodiversité dans ses opérations de financement de projets, et renforcera en 2019 la prise en compte des enjeux liés à la préservation du capital naturel dans l'ensemble de ses activités :

- En application des **Principes d'Équateur**, Natixis requiert de ses clients qu'ils étudient l'ensemble des risques et impacts

potentiels de leurs projets sous l'angle environnemental, social, sanitaire et sécuritaire, et mettent en œuvre tous les moyens nécessaires pour en minimiser et corriger les impacts potentiels. Les atteintes à la biodiversité font partie intégrante de cette vigilance. La qualité des études d'impacts et des systèmes de gestion mis en place par le client est prise en compte dans l'évaluation du projet. Généralement réalisée par l'intermédiaire d'un consultant indépendant, l'évaluation porte une attention renforcée sur la préservation des habitats naturels et habitats critiques, en conformité avec le cadre réglementaire s'appliquant au projet. Pour les projets localisés dans les pays non désignés ⁽¹⁾, des actions complémentaires sont requises permettant de satisfaire les conditions de l'International Finance Corporation ⁽²⁾.

- **L'exploitation minière pour l'extraction de matières premières**, leur valorisation et leur transformation a un impact important sur le capital naturel et la biodiversité. C'est pourquoi Natixis choisit avec ses clients de planifier, éviter, réduire et compenser les impacts de ces projets à chaque étape de l'investissement. L'équipe Energy & Natural Resources (ENR) s'assure lors de chaque transaction que ses clients suivent les pratiques exigées dans le secteur (Principes de l'Équateur etc.) et les politiques internes de Natixis.

Fait marquant 2018

Mise en place d'un programme de lutte contre la déforestation par un client de Natixis en Equateur

Natixis a participé au financement du projet Fruta del Norte Gold en Equateur. Lundi Gold, le développeur du projet, a documenté les espèces en danger et vulnérables selon les catégories définies par l'International Union for Conservation of Nature (IUCN). Ainsi, l'entreprise a relocalisé plus de 35 000 espèces de faunes et de flores et a commencé une collaboration avec l'ONG Conservation International de l'Equateur. En 2018, des programmes de lutte contre la déforestation et pour des pratiques durables sur les terres dégradées ont été déployés, une surveillance de la biodiversité a aussi été mise en place.

- Concernant les matières premières agricoles, Natixis accompagne ses clients dans la protection du capital naturel. Natixis a participé à un green loan (RCF) innovant pour ECOM Agroindustrial Corp Ltd, une entreprise de commerce de café, cacao, sucre et coton, d'un montant de 216 millions de dollars américains sur une durée de trois ans et de 433,3 millions de dollars américains sur un an. Le prix est indexé sur les objectifs d'ECOM en matière d'impact environnemental et social,

notamment la certification et la traçabilité des produits. La réduction de marge est entièrement reversée à la Fondation ECOM, une organisation à but non lucratif qui soutient des projets pour les producteurs et leurs communautés. Une partie est également reversée au département d'ECOM qui fournit des services d'agronomie et une assistance technique aux fermiers et aux communautés.

Innovation 2018

Inclusion de critères biodiversité dans le green loan Séché Environnement

La transaction syndiquée d'un « green loan » menée par Natixis accompagne Séché Environnement dans le refinancement de sa dette financière. La convention de crédit intègre notamment la préservation de la biodiversité via quatre engagements, mesurés par le taux de progression moyen :

1. Inscrire des actions en faveur de la biodiversité
2. Faire de la biodiversité un axe fédérateur interne
3. Utiliser la biodiversité comme un levier pour dynamiser les parties prenantes
4. Développer la prise de conscience de l'impact de notre mode de vie sur la biodiversité mondiale

(1) Selon la définition des Principes d'Équateur.

(2) IFC performance standards 6 : biodiversity conservation and sustainable management of living natural resources.

6.3.3.3 Investissement thématique dans le capital naturel

Depuis 2017, Mirova dispose d'une plateforme spécialisée dans la conservation de la biodiversité et le capital naturel et développe des solutions d'investissement innovantes dédiées à l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, la protection des territoires, de la biodiversité, des sols et des ressources maritimes.

ODD 1 : Pas de pauvreté

ODD 2 : Faim « zéro »

ODD 15 : Vie terrestre

Face à l'épuisement du capital naturel et la dégradation des terres en tant qu'enjeux globaux (i.e. la sécurité alimentaire, la vie des êtres humains et les écosystèmes), **le Fonds Land Degradation Neutrality (LDN)** est un exemple du type de partenariat public-privé innovant nécessaire pour financer les ODD. Développé par les Nations Unis⁽¹⁾ et Mirova, le Fonds a pour mission d'être une source de capital transformateur réunissant des investisseurs publics et privés pour financer des projets à triple rentabilité (environnementale, sociale et financière) contribuant à la neutralité en termes de dégradation des terres. Le Fonds LDN devrait investir dans trois secteurs clés : l'agriculture durable, la foresterie durable et, selon les opportunités, dans d'autres projets comme les infrastructures vertes ou l'écotourisme.

L'objectif du Fonds LDN est de générer des impacts environnementaux et socio-économiques positifs, parallèlement aux rendements financiers. En s'attaquant à la dégradation des terres, le projet de Fonds LDN devrait générer les bénéfices suivants :

- neutralité en termes de dégradation des terres ;
- atténuation du changement climatique ;
- adaptation au changement climatique ;
- amélioration des moyens de subsistance ;
- amélioration de la biodiversité.

La première levée du fonds LDN a été réalisée à hauteur de 60 millions de dollars fin 2018. Le Fonds compte des investisseurs publics dont la Banque Européenne d'Investissement, l'Agence Française de Développement et le gouvernement du Luxembourg, mais également des investisseurs privés dont Fondation, Fondation de France, BNP Paribas Cardif, Garance et Natixis Investment Managers. L'équipe poursuit sa levée de fonds dont la taille cible est de 300 millions de dollars.

Le Fonds LDN se fixe comme objectifs de permettre, par ses investissements, la gestion durable de 500 000 hectares dans le monde, la réduction des émissions de CO₂ de 35 Mt et de créer ou d'améliorer les emplois de plus de 100 000 personnes.

Fait marquant 2018

Premier investissement du fonds Land Degradation Neutrality

Devenu opérationnel depuis son premier closing fin 2018, le Fonds Land Degradation Neutrality (LDN) de Mirova finalise sa première transaction et investit dans le programme Urapi Sustainable Land Use. Le premier projet développé, financé et mis en œuvre par Urapi concerne quatre coopératives de café au Pérou et vise le reboisement de près de 9 000 hectares de terres dégradées en systèmes agroforestiers productifs, la séquestration et la réduction des émissions de CO₂ de 1,3Mt et l'amélioration des conditions de vie de 2 400 producteurs.

ODD 1 : Pas de pauvreté

ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

ODD 14 : Vie aquatique

Un océan en mauvaise santé met l'ensemble de la vie sur terre en péril et affecte particulièrement les petits états insulaires et les communautés côtières marginalisées. Des décennies de mauvaise gestion ont conduit à la surexploitation et la dégradation des ressources océaniques, particulièrement les stocks de poisson et les écosystèmes coralliens. Améliorer la gestion de ces actifs naturels peut permettre d'augmenter la productivité, l'efficacité opérationnelles et de créer des retours attractifs pour tous les acteurs.

Le Sustainable Ocean Fund (SOF), deuxième fonds de la gamme de produits Althelia Funds de Mirova, investit dans des entreprises qui exploitent le capital naturel de l'océan de façon durable, renforcent la résilience des écosystèmes côtiers et qui sont sources de croissance économique durable. SOF développe un portefeuille mixte dans le secteur des produits de la mer durable, de l'économie circulaire et de la conservation. Le fonds se concentre sur les marchés émergents et les petits états insulaires.

Lancé en 2018, le fonds a levé la moitié de sa taille cible de 100 millions de dollars. Il investira dans une vingtaine de projets durables, dont cinq ont déjà été initiés.

Les investissements réalisés par SOF généreront des impacts positifs substantiels en termes de développement socio-économique et de conservation des ressources naturelles. Le fonds s'est fixé comme objectifs les impacts extra-financiers suivants :

- climat : plus de 17 500 ha de mangroves protégées de la déforestation et de la dégradation (soit plus de 9 millions de tonnes de CO₂e stockées), production de 177 000 tonnes de protéines de poisson (empreinte carbone moindre que le bœuf) ;
- moyens de subsistances : création ou maintien de plus de 5 500 emplois dans les communautés côtières marginalisées et soutien indirect à plus de 14 000 emplois additionnels dans les chaînes de valeur et entreprises associées ;
- écosystèmes : protection directe et gestion durable de plus de 175 000 ha d'aires marines dans des écosystèmes à forte valeur environnementale.

(1) Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD).

Fait marquant 2018**Première transaction pour SOF**

SOF a réalisé son premier investissement dans le projet Kampachi Farms, au Mexique, qui considère le développement de l'aquaculture offshore aquaculture comme un impératif environnemental pressant ainsi qu'une opportunité économique considérable. L'entreprise vise la production durable et respectueuse de la nature de variétés de poisson de haute qualité sur ses sites offshore, en utilisant des systèmes biologiques et d'ingénierie innovants, et en travaillant étroitement avec les régulateurs et la communauté de la conservation. Le poisson, élevé en eau profonde, à 4 miles des côtes, sera disponible sur le marché international début 2019.

6.3.3.4 Développement de l'économie circulaire**ODD 12 : Consommation et production responsables**

AEW préside l'association Circolab créée en février 2018 qui vise à promouvoir l'économie circulaire dans le secteur de la construction et de l'immobilier et notamment le réemploi, à travers diverses actions : élaboration d'un cadre méthodologique du réemploi, promotion des meilleures pratiques, développement d'outils communs, constitution d'un écosystème d'acteurs de l'immobilier. Circolab regroupe actuellement une trentaine de membres (maîtres d'ouvrage publics et privés, entreprises de construction, fabricants de matériaux du bâtiment, maîtres d'œuvres, associations).

En 2018, plusieurs études ont été finalisées notamment un guide sur la méthodologie du réemploi en partenariat avec la Fédération Française de l'assurance et un cahier des charges sur un diagnostic de réemploi des immeubles existants avec le centre scientifique et technique du bâtiment. Un diagnostic de réemploi a été fait sur toutes les opérations de rénovation de plus de 2 000 m². En 2019, l'association poursuivra son développement, en augmentant le nombre de ses membres et en poursuivant ses travaux, notamment sur la modélisation des informations du bâtiment (Building Information Modeling) et sur la maintenance.

Fait marquant 2018**Réemploi de matériaux et de mobilier dans un immeuble à La Défense**

L'association Circolab, présidée par AEW, a initié une opération de réemploi de matériaux déposés dans une tour de La Défense pour une valeur de vente des matériaux estimée à 470 000 euros. Dans le même immeuble, le mobilier du restaurant d'entreprise (150 tables et 150 chaises) a été donné à une association pour la création d'un collège à Haïti.

6.4 Gestion des risques environnementaux et sociaux

6.4.1 INTÉGRATION DE CRITÈRES E&S DANS LES FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS

La prise en compte de la gestion des risques environnementaux et sociaux (E&S) dans les métiers de financement et d'investissement est assurée au sein de la direction RSE. À cette fin, une équipe dédiée veille à la mise en place et au suivi de politiques RSE pour les secteurs sensibles, à la définition des secteurs d'activité exclus, à la qualité de l'évaluation et du suivi des risques E&S des opérations, et à l'analyse du risque de réputation des parties impliquées.

Mise en place de politiques RSE dans les secteurs sensibles

Pour les secteurs les plus sensibles, des politiques RSE ont été instaurées et intégrées dans les politiques risques des métiers travaillant dans les secteurs concernés. Ces politiques couvrent les secteurs suivants :

Les industries du charbon

Le 15 octobre 2015, Natixis a pris l'engagement de ne plus financer dans le monde entier de centrale électrique au charbon et de mine de charbon thermique. Natixis s'est également

engagée à ne plus délivrer de financement corporate de type general purpose non dédié aux sociétés dont l'activité repose à plus de 50 % sur l'exploitation de centrales électriques au charbon et/ou de mines de charbon thermique.

Cet engagement a fait l'objet d'une politique sectorielle publiée sur le site de Natixis : https://www.natixis.com/natixis/upload/docs/application/pdf/2016-07/160708_coal_policy_fr.pdf.

Il s'applique également aux investissements réalisés par Ostrum, pour l'ensemble de ses portefeuilles gérés directement, et à Natixis Assurances, pour l'ensemble de ses fonds généraux, toutes deux n'investissant plus dans des sociétés industrielles dont 50 % ou plus de l'activité proviennent de centrales électriques au charbon et/ou de mines de charbon thermique.

Il est à noter que les montants d'exposition de Natixis dans les financements de l'industrie du charbon à la date de l'engagement d'octobre 2015 sont en diminution régulière. À fin 2018, ces montants sont nuls pour les financements de mine de charbon thermique et atteignent un montant désormais résiduel pour les financements de centrale charbon.

La défense

Natixis exclut depuis mars 2009 le financement, l'investissement et l'offre de services en faveur d'entreprises impliquées dans la production, le stockage et le commerce de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions.

Fait marquant 2018

Diffusion d'une politique sectorielle publique dans le secteur de la défense

L'engagement de mars 2009 a été élargi par la publication en juin 2018 d'une politique sectorielle Défense. Cette politique, disponible sur le site de Natixis, élargit le périmètre des armes faisant l'objet d'exclusion et fixe des critères précis dans les conditions de réalisation des opérations, notamment celles relatives aux pays d'exportation et d'importation.

La politique s'applique également aux activités d'investissement de Natixis, d'Ostrum et de Natixis Assurances.

https://www.natixis.com/natixis/jcms/rpaz5_68332/fr/politique-sectorielle-dans-le-secteur-de-la-defense

Le tabac

Natixis s'est engagée en décembre 2017 à cesser tout financement ou investissement en faveur des producteurs, des grossistes et des négociants

de tabac, ainsi que des fabricants de produits du tabac. Cette exclusion vient approfondir l'engagement de la banque dans la lutte contre le cancer, en tant que mécène de la fondation Gustave Roussy depuis 2011.

Fait marquant 2018

Diffusion d'une politique sectorielle publique dans le secteur du tabac

Suite à son engagement pris en décembre 2017, Natixis a publié en mai 2018 une politique sectorielle détaillée dans le secteur du tabac. Cette politique s'applique aux activités de financements, d'investissements et de services de Natixis, Ostrum et Natixis Assurances.

Plus d'info :

https://www.natixis.com/natixis/jcms/lpaz5_67146/fr/politique-sectorielle-tabac

Les industries pétrolières et gazières

En décembre 2017, Natixis s'est engagée à cesser le financement de l'exploration et de la production de pétrole issu des sables bitumineux et de pétrole situé en Arctique.

Fait marquant 2018

Publication d'une politique sectorielle dans le secteur du pétrole et du gaz

En novembre 2018, Natixis a publié une politique sectorielle pétrole et gaz. Dans cette politique Natixis précise les conditions de son engagement, soit :

de cesser de financer, dans le monde entier, des projets d'exploration, de production, de transport, de stockage, ou de terminaux d'exportation, de pétrole issu des sables bitumineux, et de pétrole extra-lourd ;

de ne plus délivrer de financement corporate de type general purpose, et à ne plus investir*, en faveur de toute société dont les mêmes activités (cf. *supra*) représentent 30 % ou plus de son activité globale ;

de cesser de financer des projets d'exploration et de production de pétrole, onshore ou offshore en Arctique.

Plus d'info : https://www.natixis.com/natixis/upload/docs/application/pdf/2018-11/natixis_esr_sector_policy_oil_gas.pdf

* Pour tout investissement de Natixis Assurances.

Cet engagement en faveur de la protection de l'Arctique vient renforcer la position d'Ostrum et de Mirova, qui sont depuis 2016 à la tête d'un groupe d'investisseurs, signataires d'une déclaration appelant à la protection de la zone contre les activités d'exploration pétrolière, ainsi qu'au respect des engagements nationaux en matière de lutte contre le changement climatique dans cette région particulièrement riche en hydrocarbures.

Autres industries

Dans les secteurs du nucléaire, des mines & métaux, et de l'huile de palme, Natixis dispose de politiques RSE à usage interne. Ces politiques qui s'appliquent aux activités de financement traitent des aspects suivants :

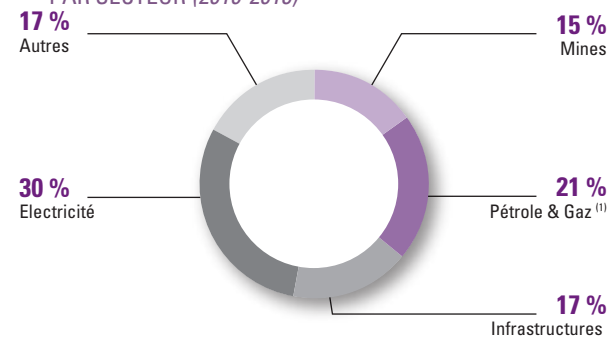
- nucléaire : respect des règles internationales de sécurité les plus strictes (AIEA), fiabilité des technologies, et démonstration, sur la base de critères précis, des capacités du pays d'accueil et de l'opérateur à contrôler et exploiter sa filière nucléaire ;
- mines & métaux : respect des standards internationaux de l'industrie minière ainsi que des critères de performance E&S de la SFI (Banque Mondiale) ;
- huile de palme : traçabilité et respect de best practices et standards en vigueur.

Bilan des opérations de financement au cours des trois dernières années

La gestion des risques environnementaux et sociaux dans les métiers de financement de Natixis porte sur l'analyse de conformité des clients et opérations aux politiques RSE et engagements d'exclusion, sur l'analyse des opérations selon les Principes d'Équateur ou selon d'autres méthodes d'évaluation, ainsi que sur l'analyse des controverses que ses clients peuvent rencontrer.

Le nombre de transactions ayant fait l'objet d'une gestion de ce type au cours des trois dernières années est de 305 transactions, réparties de la façon suivante :

RÉPARTITION DES PROJETS ÉTUDIÉS (EN NOMBRE) PAR SECTEUR (2016-2018)⁽¹⁾



RÉPARTITION DES PROJETS ÉTUDIÉS (EN NOMBRE) PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (2016-2018)



Principes de l'Équateur

En tant que signataire depuis décembre 2010 des Principes de l'Équateur, Natixis applique une méthodologie de place reconnue par 94 banques et établissements financiers adhérents, visant à évaluer les risques E&S des projets à financer et à apprécier la qualité des systèmes de gestion mis en place par ses clients pour gérer, minimiser et remédier au mieux les impacts générés.

Cette méthodologie qui s'applique aux financements d'investissements associés à de nouveaux projets ou à des extensions de projets existants concerne principalement, pour Natixis, les secteurs des infrastructures, de l'énergie (pétrole, gaz), de l'électricité et des énergies renouvelables, des mines et métaux, développés dans le monde entier.

(1) Pétrole & Gaz: dont les navires spéciaux et les plateformes offshore

Une organisation reposant sur le principe de la double implication des métiers et la direction RSE dans l'évaluation et la gestion des opérations a été mise en place. Elle permet d'apprécier la qualité de la documentation E&S existante préparée par le client (ou de conseiller le client si la documentation n'a pas encore été établie), de mesurer et de catégoriser l'importance des impacts et risques E&S potentiels et si nécessaire de recourir aux services de consultants externes. Elle vise également à élaborer un plan d'action des mesures d'atténuation et de correction des impacts, lequel est retranscrit dans la documentation financière et dont le bon respect sera suivi durant la vie du financement.

La synthèse des éléments clés de l'évaluation d'un projet est intégrée dans le processus d'octroi de crédit de Natixis.

Le détail de ce processus d'analyse et de décision, les moyens mis en œuvre et l'ensemble des informations requises sur les opérations ainsi auditées sont présentés de manière détaillée dans le reporting annuel des Principes de l'Équateur (publié annuellement avant le 31 juillet et disponible sur le site Internet de Natixis.⁽¹⁾)

Évaluations réalisées au-delà du périmètre des Principes de l'Équateur

Consciente de la grande diversité des opérations et des types de financement de ses clients, Natixis assure un niveau élevé de vigilance sur les risques E&S sous-jacents de certains types d'opération ne se situant pas dans le périmètre des Principes de l'Équateur. Sont visées à ce titre certaines opérations de financement d'acquisition non associées à un programme d'investissements, de financement par nature à objet multiple, de portefeuilles d'actifs trop larges pour permettre une évaluation dédiée ou de certains types d'actifs.

Dans chacun de ces cas, la qualité de la gouvernance et de la gestion des risques E&S inhérents au type d'industrie est appréciée, sur la base des best practices et standards internationaux en vigueur, en ayant recours si nécessaire aux services de consultants externes.

Analyse du risque de réputation des parties impliquées

Pour l'ensemble des opérations de financement susmentionnées, mais aussi lorsque jugé nécessaire pour toute autre opération, il est recherché si une société emprunteuse, son opérateur ou principal actionnaire dispose d'un historique de gestion dégradée dans la conduite de ses opérations, d'un point de vue environnemental, social, sanitaire ou sécuritaire.

Dans un souci de recherche de relation durable avec son client, l'objectif est ainsi, préalablement à une décision de crédit, de sensibiliser les métiers de toutes situations préjudiciables en terme réputationnel, et le cas échéant envisager les actions nécessaires à mener.

Renforcement du dispositif d'évaluation client

Dans le cadre de la mise en œuvre du Devoir de Vigilance, Natixis se dote d'un outil complémentaire pour apprécier la qualité de la gestion environnementale et sociale de ses clients. Cet outil, en cours d'élaboration, s'appliquera aux clients de la Banque de Grande Clientèle lors de leur entrée en relation, puis régulièrement selon une fréquence déterminée en fonction de la nature et de l'intensité des risques E&S rencontrés. Le portefeuille de clients existants sera soumis progressivement à ce processus d'évaluation, en tenant compte du calendrier de renouvellement périodique des autorisations de financements.

Le processus de screening comportera deux niveaux d'évaluation :

- l'un, permettant de couvrir le plus grand nombre des clients de la Banque, consistera en l'analyse de quinze types de risques E&S distincts relatifs aux aspects gouvernance, sociaux, sociétaux, environnementaux, et supply chain du client. Pour chacun des dix secteurs les plus représentatifs des engagements de la Banque, une grille d'évaluation client dédiée sera appliquée, tenant compte des caractéristiques de l'activité du client et de la localisation de ses implantations. Les résultats de ce 1^{er} niveau d'analyse seront croisés avec les résultats d'une recherche systématique de controverses, recherche facilitée par un fournisseur de données externes ;
- l'autre, consacré aux clients identifiés comme les plus sensibles, portera sur une analyse approfondie et qualitative de la gouvernance E&S du client, nécessitant le plus souvent un échange direct avec le client pour préciser les dispositifs d'identification et d'atténuation des principaux risques E&S.

Il est prévu que l'analyse client soit ainsi intégrée dans les dispositifs d'entrée en relation et d'octroi de crédit existants de la Banque, avec l'implication des lignes de métiers, de la Conformité, des Risques et de la RSE, la mise en œuvre opérationnelle devant intervenir après une phase de testant courant 2020.

6.4.2 DEVOIR DE VIGILANCE

La loi sur le devoir de vigilance instaure pour Natixis l'obligation d'élaborer, de rendre public et de mettre en œuvre un plan de vigilance comportant des mesures propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant des activités de la société et de celles des sociétés qu'elle contrôle ainsi que des activités des sous-traitants ou fournisseurs.

Lancé en 2017, le projet devoir de vigilance est piloté par la direction RSE de Natixis et associe de nombreuses autres directions : Achats, Ressources humaines, Logistique, Conformité, Juridique.

Plusieurs chantiers ont été lancés en parallèle, de manière à mettre en place un plan de vigilance pour les collaborateurs de Natixis dans ses propres implantations, mais également dans le cadre de ses achats de produits et services. Des travaux d'approfondissement des diligences à mettre en œuvre dans le cadre des activités de financement de la banque ont été entamés.

Enfin la direction de la Compliance de Natixis a adapté le dispositif d'alerte de la banque afin de tenir compte des nouvelles réglementations, notamment la loi sur le devoir de vigilance mais également la loi Sapin 2 (Cf chapitre [6.2.2])

Devoir de vigilance dans les achats de Natixis

Depuis 2017 la direction Achats de Natixis a intégré la direction Achats de BPCE et les réflexions sur les achats responsables sont partagées : La politique d'achats socialement responsables constitue un levier stratégique et opérationnel pour la mise en œuvre de la politique RSE de BPCE et Natixis. L'objectif principal de cette politique est de promouvoir les produits et services plus respectueux de l'environnement, apportant des garanties et une valeur ajoutée, aux niveaux social et sociétal.

(1) https://www.natixis.com/natixis/jcms/ala_5415/fr/gestion-des-risques-environnementaux-et-sociaux

À travers cette politique d'achats, des objectifs plus larges sont également poursuivis :

- évaluer nos fournisseurs sur les enjeux de responsabilité sociétale et environnementale liés à leurs produits, services ou industries ;
- promouvoir les écolabels officiels et les produits écoconçus ;
- inciter les fournisseurs à plus de transparence dans la description des caractéristiques de leurs produits.

En 2017, Natixis a pris part à l'initiative conjointe d'acteurs français du secteur Banque et Assurance et signé la charte Achats Responsables. L'objectif est d'associer les fournisseurs des banques signataires à la mise en place de mesures de vigilance dans le cadre de leurs démarches RSE. Cette charte énonce un ensemble d'engagements que les deux parties doivent respecter et qui reposent notamment sur les principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies, dans le domaine des droits de l'homme, des conditions de travail, de l'environnement, de la lutte contre la corruption.⁽¹⁾

Dans le cadre de la mise en œuvre du devoir de vigilance, Natixis a participé avec BPCE Achats à une approche de concertation au sein de la filière banque assurance, associant trois autres groupes bancaires, afin d'élaborer une cartographie commune des risques RSE dans les achats. Cet outil livré en juin 2018 permet de mesurer, par pays et par catégorie d'achats, les différents enjeux RSE présentés ci-dessous :

Loyauté des pratiques et éthique	Fraude et corruption
	Protection des données personnelles
	Droits de propriété et brevets
Environnement	Consommation des Ressources naturelles
	Pollution (air, eau, sols)
	Biodiversité
	Émissions de gaz à effet de serre
	Gestion des déchets
Droits de l'homme	Santé & sécurité
	Conditions de travail
	Discrimination
	Travail forcé et esclavage moderne
	Travail des enfants

L'outil s'appuie sur l'expertise du prestataire sélectionné pour réaliser cette cartographie pour chaque catégorie d'achat, et des informations propres à chaque pays, selon des référentiels reconnus.

Sur plus de cent catégories d'achats du secteur bancaire, la cartographie a révélé 13 types d'achats à risques RSE forts ou très forts sur lesquels il a été décidé de cibler les mesures de vigilance :

Dans le cadre des nouvelles consultations réalisées par BPCE Achats dans ces catégories sensibles, les fournisseurs sont évalués sur leur performance RSE :

- envoi du questionnaire RSE issu de la cartographie ;
- le fournisseur décrit son plan d'action répondant aux risques RSE identifiés ;
- évaluation de la réponse par un binôme RSE/Achats ;
- note RSE intégrée dans la note globale du fournisseur ;
- mise en place d'un plan de progrès avec le fournisseur si sa note RSE est inférieure à la moyenne ;

- suivi du plan d'action du fournisseur.

Le process a déjà été appliqué en 2018 (ex : catégories serveurs) et d'autres consultations sont prévues pour 2019 (travaux, véhicules)

Pour les achats réalisés en direct par Natixis dans certaines catégories sensibles (ex : Travaux immobiliers, mobilier, objets promotionnels...), une démarche a été initiée avec la direction Immobilier et Logistique pour interroger les principaux fournisseurs. De même le processus se mettra en place en 2019 pour achats réalisés par les implantations de Natixis à l'international.

Afin de rendre le plan de vigilance opérationnel, des formations ont été assurées par BPCE Achats pour accompagner les acheteurs dans l'appropriation des nouveaux outils (cartographie, évaluation RSE, mise en place d'actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention).

Devoir de vigilance dans le fonctionnement de Natixis

Pour établir une cartographie des risques liés aux salariés et aux implantations de Natixis, deux autres groupes de travail ont été montés au sein de la banque, associant les directions Logistique et Ressources humaines.

Natixis compte la grande majorité de ses collaborateurs et de ses implantations en France (83 % de ses collaborateurs et 75 % de ses implantations).

Les risques environnementaux liés au fonctionnement de Natixis ont été écartés : son activité n'est pas de nature à créer des nuisances graves sur l'environnement. D'autre part la banque s'appuie déjà sur une réglementation environnementale stricte, en Europe ou aux États-Unis, et met en place de nombreuses initiatives pour limiter son impact sur l'environnement (ex : immeubles labellisés, consommation des ressources, gestion des déchets, optimisation des déplacements...).

Concernant les risques portés par les collaborateurs et prestataires en matière de Droits humains, il a été décidé d'approfondir les travaux sur les conditions de travail, la lutte contre les discriminations, et la sécurité des personnes, jugés plus pertinents au regard de l'activité de Natixis.

Ces thématiques sont déjà strictement encadrées par les nombreuses réglementations existantes en France, principalement par le droit du travail, la politique de sécurité des personnes et des biens, le document unique. En interne, de nombreux accords ont également été signés sur le périmètre France (relatifs au droit syndical, à la négociation collective, à l'égalité hommes-femmes, à l'insertion et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, à la qualité de vie au travail).

Cependant Natixis compte de nombreuses implantations à l'international et il est nécessaire de s'assurer que les collaborateurs et prestataires travaillant en dehors de la France et de l'Europe ne sont pas soumis à des risques importants en matière de conditions de travail ou de sécurité.

Il a été décidé de faire un focus sur les pays où l'effectif Natixis (hors participations financières) dépasse 100 collaborateurs, ainsi que dans les pays considérés à risque dans la cartographie, sur la base de 3 indicateurs :

- le revenu national Brut en dollars par habitant : RNB/hab (*source Banque Mondiale*) ;
- le temps de travail hebdomadaire (*source Organisation Internationale du Travail*) ;

(1) <https://back.bpce-achats.fr/storage/documents/9YMh2ecdXFSrAUhMOp4SKfZWWh64bfInkxPnW5izi.pdf>

- l'index de la « violence et répression des travailleurs » (*source ITUC (1)*).

Un questionnaire sera envoyé aux plateformes APAC, Amériques et EMEA permettant d'identifier les conditions de travail standard dans les pays visés, ainsi que les conditions spécifiques pour les collaborateurs et prestataires Natixis, dans les 5 domaines suivants :

- temps de travail ;
- rémunération ;
- conditions de licenciement ;
- congés maternité ;
- protection sociale.

En matière de sécurité des personnes et des biens, une feuille de route sécurité à l'international sera déployée courant 2019, avec notamment des outils de suivi des risques par pays pour assurer la sécurité des employés et prestataires Natixis dans toutes nos implantations.

Gestion des risques dans nos activités de financement

Natixis encadre déjà depuis plusieurs années les risques sur les droits humains et l'environnement portés par certaines de ses activités de financement notamment dans le cadre de l'application des Principes Équateur pour les financements de projets ou des politiques sectorielles appliquées sur les secteurs sensibles

En complément de ces diligences, Natixis a entamé des travaux de mesure des risques sociaux et environnementaux portés par ses clients au moment de l'entrée en relation ; Le projet vise à bâtir un classement des clients en catégories de vigilance, à l'aide de questionnaires adaptés par secteur et appliqué progressivement sur le stock et les nouveaux clients. (*cf. chapitre [6.4.1]*).

Dispositif d'alerte

Le dispositif lanceur d'alerte fait partie intégrante du dispositif Conduite de Natixis et s'appuie sur une politique globale qui constitue la norme minimale à appliquer au sein du groupe Natixis. Concernant Natixis SA, une procédure de juillet 2018 a actualisé le dispositif existant afin de prendre en compte les dernières évolutions réglementaires. Le dispositif d'alerte est accessible à toute personne liée par un contrat de travail en cours avec Natixis, ainsi que les collaborateurs d'entreprises externes (fournisseurs ou sous-traitants de Natixis) (*cf. chapitre [6.2.2]*).

6.4.3 RISQUES CLIMATIQUES

En tant qu'établissement financier et acteur économique majeur, Natixis est exposée au risque climatique, tant dans le cadre de son fonctionnement que dans l'exercice de ses métiers.

La prise en compte de ce risque climatique est un enjeu clé pour la banque autant par l'impact de ces risques sur les activités de gestion que sur les activités de financements et d'investissement.

Pour s'adapter aux conséquences du changement climatique, Natixis a mis en place une série de mesures :

- les risques climatiques pouvant impacter directement Natixis sont traités dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité (PCA), qui intègre notamment la gestion des phénomènes climatiques extrêmes susceptibles d'affecter les locaux partout dans le monde (ex : tempêtes, canicules, crue de Seine...). L'estimation de l'impact maximal est réalisée dans le cadre de la cartographie des risques opérationnels, se traduisant par une VaR (Value at Risk 95 % et 99 %) prenant en compte l'analyse de scénarios et des données externes, la qualité du PCA et les assurances ;
- les risques climatiques liés aux métiers sont progressivement pris en compte dans la mesure où les clients de Natixis peuvent être eux-mêmes soumis à des risques climatiques : il peut s'agir de risques physiques (exposition aux conséquences physiques directement induites par le changement climatique) ou de risque de transition (exposition de certains secteurs aux évolutions induites par la transition vers une économie bas-carbone).

Conformément à l'article 173 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), Natixis est tenue de rendre compte des outils de gestion des risques climatiques qu'elle met en place et de sa stratégie bas carbone.

Mesurer les risques liés au changement climatique sur les activités : risques physiques et de transition

Depuis 2016 Natixis participe à des travaux de place visant à une meilleure prise en compte de ces risques : en particulier et en lien avec l'ACPR, BPCE et Natixis ont participé aux travaux de place découlant de la disposition V de l'article 173 de la loi du 17 août 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte, dans la perspective de l'élaboration de scénarii de tests de résistance. Ces travaux ont permis de faire un état des lieux des secteurs les plus exposés au risque physique et au risque de transition.

En 2018, Natixis a rejoint l'initiative portée par l'UN Environment Programme Finance Initiative (UNEP FI) regroupant 16 banques internationales sur les risques climatiques. L'objectif est de répondre aux défis de mise en œuvre d'une partie des recommandations de la Task Force on Climate Related Financial Disclosure (TCFD) en établissant une méthodologie commune de stress tests des risques liés au changement climatique (risques de transition et risques physiques).

Les risques de transition

Les risques de transition peuvent découler de la nécessité d'une adaptation du modèle d'affaires d'une entreprise à une économie bas carbone, que ce soit en raison de la mise en place d'une nouvelle réglementation stricte en matière de carbone, du changement de comportement des clients, ou d'innovations technologiques. Ces évolutions de marché peuvent amener à une dévaluation des actifs (« stranded assets ») ou une perte importante de revenus, et donc une dégradation de leur risque de crédit.

Afin d'accompagner ses clients vers des activités moins carbonées et progressivement décarboner son bilan, Natixis met en place un Green Weighting Factor, initiative innovante développée en 2018. Le risque climatique de transition sera en effet systématiquement intégré à l'évaluation des opportunités de financement (*cf. Partie Green Wighting Factor : une solution innovante pour verdier le portefeuille de financement*).

(1) La Confédération internationale des Syndicats des salariés (ITUC) représente 340 organisations affiliées dans 163 pays.

Par ailleurs, la disposition VI de l'article 173 de la LTECV instaure de nouvelles obligations en matière de reporting ESG, et certaines entités de Natixis ont engagé un travail approfondi de mesure de l'empreinte carbone de leurs portefeuilles d'investissement.

Ainsi Ostrum AM, Mirova et Natixis Assurances s'appuient sur la méthodologie de calcul de l'empreinte CO₂ des portefeuilles « Carbon Impact Analytic », codéveloppée par Mirova et Carbone 4 (cf. *Partie Aligement sur les objectifs de l'Accord de Paris*).

Cette approche innovante permet une prise en compte des émissions induites, des émissions évitées et de la contribution globale de chaque entreprise à la lutte contre le changement climatique. Elle évalue les investissements réalisés par rapport à un scénario de référence et vis-à-vis des principaux indices de marché.

Appliquée aux stratégies gérées par Mirova, la méthodologie montre que les investissements réalisés par la filiale de Natixis sont en-deçà d'un scénario 2°C, et bien meilleurs que les principaux indices de référence.

Les risques physiques

Le changement climatique entraîne une augmentation de la fréquence et/ou de l'intensité des événements climatiques extrêmes, tels que les ouragans, les tempêtes, les vagues de sécheresse ou encore les inondations.

L'économie sera affectée par ces risques physiques, et certains secteurs et zones géographiques montrent déjà des vulnérabilités à ces événements qui peuvent entraîner des pertes financières importantes (rupture de chaîne d'approvisionnement, perte d'exploitation), altérer la valeur des actifs et la solvabilité des emprunteurs. Par répercussion, les portefeuilles de prêts et d'investissements pourront être affectés.

Les institutions financières manquant cependant d'outils pour analyser l'exposition des portefeuilles aux risques physiques, Natixis s'est engagée dans l'initiative ClimINVEST, consortium européen réunissant des spécialistes des enjeux climatiques, notamment I4CE, Carbone 4 et Météo France.

Ce projet a pour objectif de concevoir et coproduire, avec les institutions financières, des instruments pour faciliter l'intégration des risques climatiques physiques dans leurs décisions. Les méthodes et instruments développés seront rendus publics afin de permettre leur appropriation par le plus grand nombre.

Stratégie bas carbone

Natixis considère qu'il est de sa responsabilité de contribuer à la lutte contre le changement climatique et a développé une stratégie active aussi bien pour diminuer ses impacts directs que ses impacts indirects à travers ses activités de financement et d'investissement.

Impact direct : Natixis mesure chaque année son bilan carbone (cf. *chapitre [6.5.3]*) et met en œuvre un certain nombre de mesures visant à limiter son propre impact sur le climat, notamment :

- neutralité carbone des consommations d'électricité à travers des contrats d'approvisionnement en énergies renouvelables ;
- efficacité énergétique des bâtiments ;
- optimisation des déplacements ;
- réduction des consommations de papier ;
- gestion des déchets.

Impact indirect à travers ses métiers : Natixis s'appuie sur ses investissements et financements qui constituent son principal levier d'action en matière de lutte contre le changement climatique, tant en termes de gestion des risques que d'opportunités d'affaires. Natixis met en œuvre une stratégie bas carbone dans tous ses métiers : Gestion d'actifs et de fortune, Banque de Grande Clientèle, Assurances et Services Financiers Spécialisés (cf. *chapitre [6.3.2]*).

- **Green Weighting Factor :** Afin d'accélérer sa transition vers la finance verte, Natixis développe un outil permettant d'aligner progressivement ses activités de financement sur les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat ;
- **Financement de la croissance verte :** Natixis est un acteur significatif du financement des énergies renouvelables et des infrastructures durables, ainsi que du marché des green bonds ;
- **Solutions d'investissement contribuant à la lutte contre le changement climatique :** Natixis IM finance également les énergies renouvelables via des fonds d'investissement proposés par ses affiliés ;
- **Gestion des risques climatiques des projets financés :** Natixis, en tant que signataire des principes de l'Équateur, intègre le changement climatique dans le cadre de l'analyse de l'impact environnemental des grands projets : il est demandé à l'emprunteur de présenter une analyse des alternatives possibles à son projet, ainsi qu'un reporting annuel des émissions de CO₂ du projet lors de la phase d'exploitation ;
- **Exclusion des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre :** Natixis a cessé depuis 2015 ses financements et investissements dans le secteur du charbon et s'est également engagée à ne plus financer les sables bitumineux et les explorations pétrolières en Arctique (cf. *chapitre [6.4.1]*).

6.5 Gestion de nos impacts directs sur l'environnement

6.5.1 MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DES IMMEUBLES

La direction de l'Immobilier et de la Logistique (DIL) met en place une approche en coût global de ses projets et investissements lui permettant de prendre en compte les impacts environnementaux de ses activités. Elle est très impliquée notamment dans la mise en place et le suivi des certifications environnementales, l'optimisation des consommations d'énergie et l'accessibilité des bâtiments.

Natixis et ses filiales en France (à l'exception des participations financières et des affiliés – cf. *périmètres chapitre [6.7]*) représentent 304 834 m² de locaux d'exploitation et 19 411 postes de travail, ainsi que 2 datacenters en qualité d'opérateur pour le Groupe BPCE.

La mise en place et le suivi des certifications

Dans la gestion de son propre parc immobilier, Natixis fait le choix d'immeubles dont la conception et l'exploitation garantit

une grande performance environnementale. La banque dispose ainsi de 12 immeubles labellisés (labels HQE ⁽¹⁾, BBC ⁽²⁾, HPE ⁽³⁾ ou BREEAM ⁽⁴⁾) représentant une surface de 136 646 m².

Le service d'exploitation des datacenters de Natixis est certifié ISO 14001 ⁽⁵⁾.

Après plusieurs années de certification ISO 14001 du service d'exploitation des immeubles, la DIL a entrepris depuis 2017 la mise en place d'une labélisation *DIL Progress* qui a pour particularité de gérer des engagements de manière transversale sur l'ensemble des métiers de la DIL, à savoir les services travaux, l'exploitation des immeubles et datacenters et la sécurité. Au sein de ce label, le thème RSE intègre les principales actions environnementales de la norme ISO 14001 :

- recensement des principales sources impactant l'environnement ;
- respect des exigences environnementales ;
- communication des actions environnementales aux métiers.

Le premier audit de labellisation *DIL Progress* a été réalisé en mars 2018 par Bureau Veritas Certification.

Fait marquant 2018

Participation au challenge CUBE 2020, challenge d'économie d'énergie du bâtiment

Pour la première fois en 2018, Natixis participe au challenge CUBE 2020, un concours d'économie d'énergie des bâtiments organisé par l'IFPEB* via un de ses bâtiments parisiens, 47 Quai. L'objectif est d'atteindre un minimum de 10% d'économie d'énergie en impliquant les collaborateurs, les équipes informatiques, l'exploitation de l'immeuble, la communication et la RSE. Des actions de sensibilisation ont été menées conjointement à des actions concrètes de réduction de consommation d'énergie au niveau IT (mises en veille automatiques) ou du bâtiment (paramétrage de l'immeuble).

* IFPEB : Institut Français pour la Performance du Bâtiment

À l'international également, Natixis occupe des bureaux bénéficiant de certifications environnementales. Ainsi l'immeuble 1251, le siège de Natixis à New York et qui regroupe l'essentiel de ses collaborateurs, bénéficie du label environnemental LEED de niveau or pour sa conception et sa construction. Il a de plus amélioré son score Energy Star pour passer de 69 à 76. À Madrid aussi, à la suite d'un réaménagement massif, l'immeuble est en cours de certification BREEAM⁽⁴⁾. À Hong Kong, les équipes Natixis sont situées dans l'immeuble ICC qui a été reconnu pour ses performances environnementales avec de nombreuses certifications (BEAM⁽⁶⁾ niveau platine, LEED⁽⁷⁾ niveau bronze pour les aménagements intérieurs).

L'accessibilité des bâtiments

La DIL s'inscrit dans le cadre de l'accord Handicap de Natixis et réalise différents projets qui visent à favoriser l'emploi des personnes handicapées en adaptant les conditions de travail.

Dans le cadre plus spécifique de l'accessibilité des locaux, la DIL met en place des mesures visant à faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux immeubles Natixis :

- installation de salles de réunion ou de formation accessibles à différentes formes de handicap (collaborateurs ou visiteurs externes à mobilité réduite ou en situation de handicap auditif ou visuel) ;
- signalétique et places réservées dans les parkings.

(1) HQE : Haute Qualité Environnementale.

(2) BBC : Bâtiment Basse Consommation.

(3) HPE : Haute Performance Énergétique.

(4) BREEAM : Building Research Establishment Environmental Assessment Method.

(5) NF en ISO 14001 : 2004.

(6) BEAM : Building Environmental Assessment Method.

(7) LEED : Leader in Energy and Environmental Design.

6.5.2 PILOTAGE DES CONSOMMATIONS DE RESSOURCES

La DIL s'assure d'une gestion optimale des ressources avec un pilotage fin des différentes consommations d'énergie (électricité, fluides chauds et froids), d'eau, et de papier. Chaque immeuble exploité fait l'objet d'une allocation budgétaire pour ses consommations énergétiques, qui sont suivies mensuellement.

Les consommations d'énergie des bâtiments sont optimisées depuis plusieurs années avec la généralisation de différentes mesures :

- politique de relamping avec le déploiement d'ampoules équipées de diodes électroluminescentes (LEDs) ;

- installation de systèmes d'allumage par détection automatique de présence ;
- optimisation des consommations de chaud et de froid avec une meilleure prise en compte de la température extérieure.

Ces différentes mesures combinées à une sensibilisation des collaborateurs aux gestes verts permettent d'observer une baisse tendancielle des consommations d'énergie des immeubles depuis 2010, par poste de travail et par m² de surface locative.

Consommation d'énergie

Périmètre : Natixis France – hors datacenters

Énergie	2018	2017	2016
Consommation d'énergie : électricité, fluides chauds et froids des immeubles de bureaux (en MWh)	56 022	55 806	57 397
Consommation d'énergie par poste de travail (en MWh)	2,89	2,90	3,04
Consommation d'énergie par m ² de surface locative utile (en MWh)	0,18	0,19	0,20
Consommation totale de fuel (en m ³)	15	10	16

De nombreuses plateformes internationales ont également mené des actions pour améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments :

- éclairage : utilisation de détecteurs de présence (Francfort, Kazakhstan, Milan), relamping au profit de LEDs ou ampoules à économie d'énergie (Francfort, Istanbul, Kazakhstan, Moscou), extinction automatique (Madrid, Milan) ;

- optimisations des systèmes de climatisation et de renouvellement de l'air (Moscou, Kazakhstan).

Fait marquant 2018

Nouveau partenariat Paris Action climat

Dans la continuité de l'engagement pris en 2015, Natixis a signé en octobre 2018 un nouveau partenariat « Paris Action Climat ». Natixis entend ainsi participer aux objectifs de développement durable (ODD) compatibles avec le Plan Climat de la capitale. En complément, Natixis s'est fixée un objectif de réduction de 30 % des consommations d'énergie de ses immeubles franciliens entre 2010 et 2020.

Depuis novembre 2015, les bâtiments de Natixis en France sont alimentés à 100 % par une électricité « verte » issue de sources d'énergie renouvelables selon les termes du contrat de fourniture d'électricité conclu avec ENGIE. Le fournisseur garantit cette origine via des certificats homologués (attestation AlpEnergie 2015).

À l'international, le bureau de Natixis au Kazakhstan a participé avec les 47 autres résidents de l'immeuble Kulan Business Center à un projet pilote de production d'énergie renouvelable sur site : l'installation de panneaux solaires sur le toit du parking de l'immeuble.

Consommation d'eau

Périmètre : Natixis France

Eau	2018	2017	2016
Consommation totale d'eau potable (en m ³)	77 642	72 649	74 217
Consommation par poste de travail (en m ³)	3,99	3,77	3,93
Consommation par m ² de surface locative utile (en m ³)	0,25	0,25	0,25

Les consommations d'eau en hausse en 2018 s'expliquent par la prise en compte de deux nouveaux immeubles dont les consommations d'eau n'étaient pas isolées les années précédentes.

Consommation de matières premières

Le 1^{er} poste de consommation de matières premières chez Natixis est le papier (ramettes, enveloppes, éditique, impressions de communication interne et externe, etc.)

La quasi-totalité des papiers utilisés (98 %) bénéficie de certifications de gestion durable des forêts (label FSC⁽¹⁾).

À l'international, les bureaux de Natixis à Madrid et New-York utilisent depuis 2018 du papier recyclé.

Périmètre : Natixis France – ramettes de papier, papiers à en-tête

Papier	2018	2017	2016
Consommation totale de papier (en tonnes)	266	350	520
Consommation par poste de travail (en kg)	13,70	18,18	27,55

La méthodologie de collecte de données concernant la consommation de papier a été revue en 2018, elle est désormais directement récupérée auprès du fournisseur de papier.

En 2018, la baisse de la consommation de papier s'est poursuivie, soit une réduction de 24 % par rapport à 2017.

Les consommations internes (papier ramette, papier à en-tête) diminuent régulièrement depuis plusieurs années, à la suite des actions de sensibilisation des collaborateurs, de la généralisation d'imprimantes partagées et du déploiement d'ordinateurs portables, en particulier dans le cadre d'un programme interne Easy. En 2018, plus de 9 000 collaborateurs supplémentaires ont été dotés d'ordinateurs portables Easy, disposant ainsi d'outils numériques favorisant le travail mobile et limitant les besoins d'impression.

À l'international, les collaborateurs de Natixis ont également baissé leur consommation de papier (11 % de baisse à Milan, 12 % à New-York et Francfort, 19 % à Moscou, 30 % à Dubaï, 50 % à Madrid).

6.5.3 GESTION DE L'EMPREINTE CARBONE

Natixis réalise chaque année son Bilan Carbone pour le périmètre Natixis France.

ÉVOLUTION DU BILAN CARBONE NATIXIS FRANCE

Bilan carbone (en Tq CO ₂)	2018	2017	2016
Énergie	5 116	5 074	5 156
Déplacements de personnes	13 278	13 676	13 254
Immobilisations	17 668	17 156	16 424
Autres postes	5 068	5 092	6 031
TOTAL	41 129	40 999	40 866

Le bilan carbone 2018 - hors achats - est en légère hausse par rapport aux années précédentes.

L'augmentation du poste énergie provient d'une hausse des consommations de froid, tandis que les immobilisations sont impactées par le matériel informatique. Le bilan carbone des déplacements commence à diminuer avec la prise en compte du télétravail.

En complément de cette mesure de l'empreinte carbone directe de Natixis, des démarches ont été entamées concernant les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de Natixis, notamment par l'usage des produits financiers proposés à ses clients : une évaluation de l'impact climat des supports investissements proposés par Natixis a été réalisée dans certains métiers (cf. chapitre [6.3.2.5])

(1) FSC : Forest Stewardship Council.

Plan d'action de réduction des émissions carbone

Sur la base du calcul des émissions de gaz à effet de serre un plan d'action carbone est appliqué sur les trois domaines principaux :

Bâtiments : optimisation de l'occupation des surfaces, réduction des consommations d'énergie (électricité, chaud et froid);

Déplacements : développement des transports en commun et des transports doux, flotte de véhicules verts, priorité au train définie dans la politique voyage, développement des visioconférences et renforcement du télétravail pour limiter les déplacements ;

Informatique : gestion de l'impact du digital. (cf chapitre [6.5.6]).

Au-delà de la mesure de son empreinte carbone, chaque année depuis 2016, Ostrum Asset Management, filiale de Natixis, compense 100 % de ses émissions directes de carbone. Quatre projets spécifiques de compensation carbone ont été identifiés, en collaboration avec le cabinet Ecoact, qui ont ensuite été soumis au vote des collaborateurs en interne. Un projet visant à réduire la déforestation et à améliorer la qualité de l'air intérieur des foyers grâce à la distribution de fours et de filtres à eau en Tanzanie a été financé (équivalent à entre 92 500 Teq CO₂ à 125 000 Teq CO₂).

6.5.4 RÉDUCTION ET TRI DES DÉCHETS

Réduction des déchets

Natixis se mobilise pour limiter les déchets qu'elle génère. Après les réductions des consommations de papier, Natixis a entamé une démarche de réduction des consommations de gobelets jetables, source importante de pollution. Un état des lieux a été réalisé pour identifier et quantifier les types de gobelets jetables utilisés. En France, Natixis consomme et jette plus de 3,5 millions de gobelets par an.

Un projet de réduction de ces déchets a été initié en 2018 et sera déployé courant 2019 :

Des actions de sensibilisation interne (distributions de mugs, conférences green) encouragent les collaborateurs à générer moins de déchets en privilégiant le réutilisable plutôt que le jetable. Certaines filiales et implantations de Natixis ont été précurseur dans le domaine : Dubaï, Londres, New-York et Natixis Interépargne sur leurs sites de Caen et Charenton ont mis fin à l'usage de gobelets jetables.

Tri des déchets

Le tri des déchets chez Natixis s'articule autour des actions suivantes :

- tri et recyclage du papier, du plastique (bouteilles, gobelets) et du métal (cannettes) : des points de collecte centralisés sont progressivement installés dans les bureaux en remplacement des poubelles de tri individuelles et systématiquement déployés dans les nouveaux immeubles ;
- tri et recyclage des stylos en plastique ;

- recyclage du mobilier ;
- collecte et traitement spécifique des cartouches d'encre, piles et batteries, tubes fluorescents et néons.

Périmètre : Natixis France.

Volume des déchets triés	2018	2017	2016
Papiers, enveloppes et cartons (en tonnes)	578	717	734
Piles et batteries (en tonnes)	0,56	1,45	3,34
Cartouches (en tonnes)	1,00	3,05	6,77

En cohérence avec la diminution des impressions, le volume des déchets papiers et cartouches baisse significativement en 2018.

En complément, Natixis cède ses équipements informatiques à des filières spécialisées dans le réemploi et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

À l'international, Natixis Francfort a mis en place un système de récupération et revente des DEEE. Les bénéfices de cette activité sont réinvestis dans des projets environnementaux dans le monde entier.

À noter également que depuis 2018, un nouveau circuit de collecte des capsules aluminium de café usagées en vue de leur recyclage a été mis en place pour les principaux immeubles concernés, en collaboration avec le fournisseur de café et les entreprises en charge de la collecte, La Poste et Paprec. À l'international, Natixis New York s'est alignée sur la démarche en installant des systèmes de collecte pour ce type de capsule.

Fait marquant 2018

Sensibilisation au tri des déchets

Le nouveau système de collecte permettant de trier et de recycler papiers, plastiques et cannettes a été présenté aux collaborateurs relais mobilisés pour accompagner la démarche lors de son déploiement dans les différents bâtiments.

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, ils ont eu l'occasion de visiter les centres de tri des déchets de Paprec, entreprise en charge de la collecte pour Natixis, et de découvrir en détail la chaîne du tri et le processus de recyclage des déchets collectés.

6.5.5 PROMOTION DES MOBILITÉS DURABLES

Plan de mobilité

En 2018, Natixis a renforcé ses actions en faveur d'une mobilité propre, conformément à la loi française de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015, en publiant un plan de mobilité interentreprises concernant l'Ile-de-France. En complément, cinq autres plans ont été établis pour les principales implantations régionales de Natixis.

Le plan de mobilité interentreprises en Ile-de-France concerne plus de 20 sociétés du Groupe et 26 immeubles, soit 18 000 collaborateurs. Il a permis à Natixis de mettre en place de nouvelles mesures pour réduire les besoins de déplacements de ses collaborateurs ou soutenir l'utilisation de transports moins polluants.

- **Favoriser le télétravail et le travail à distance pour réduire les déplacements :**

Le télétravail est progressivement déployé. Natixis compte plus de 5 000 collaborateurs en télétravail à fin décembre, soit 41 % des collaborateurs de Natixis en France.

L'accord sur le télétravail a été revu en 2018 : en cas de pic de pollution avec restrictions de circulation en voiture, des jours de télétravail supplémentaires peuvent être accordés, ainsi que des autorisations de travail à domicile pour des

salariés disposant de moyens de connexion à distance.

L'utilisation des systèmes de conférences téléphoniques et visioconférences est en constante progression, notamment avec la diffusion des postes Easy.

- **Développer des infrastructures vélos :**

Il existe aujourd'hui 550 places de parking intérieures pour les vélos, réparties sur 17 sites d'IDF (soit + 200 places depuis 2017), et 52 nouveaux racks à vélos extérieurs ont été installés devant le bâtiment 47 Quai (Paris 13^e).

- **Faciliter l'usage de véhicules électriques :**

Des places de stationnement avec prises de rechargement ont été installées : 77 places à fin 2018 (soit + 20 places depuis 2017).

- **Pour les collaborateurs bénéficiant d'un véhicule de fonction, Natixis développe son offre « green » :**

50 modèles de véhicules hybrides/électriques sont proposés dans la flotte automobile de Natixis (soit 10 % de l'offre). La flotte de véhicules de service de Natixis compte désormais 7 véhicules électriques.

- **Soutenir l'utilisation des transports en commun ou des transports doux :**

Natixis encourage ses collaborateurs à utiliser les transports en commun qui sont bien implantés à proximité de ses sites et rembourse les frais de transport à hauteur de 60 %. Depuis 2018 Natixis rembourse également intégralement l'abonnement d'offres publiques de vélo.

Fait marquant 2018

Semaine européenne de la mobilité 2018

Natixis a mis en place une communication active à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité : diffusion de flyers décrivant les différentes mesures du nouveau plan de mobilité, essais de vélos électriques et à hydrogène, de voitures électriques, ateliers de réparation de vélos.

Natixis a lancé son nouveau site de covoiturage ECOpartage, ouvert à tous les collaborateurs du Groupe BPCE, de Natixis et de leurs filiales. Ce site, produit en interne, facilite la mise en contact entre collègues qui veulent pratiquer le covoiturage.

Gestion de la flotte de véhicules

L'impact environnemental des déplacements en véhicules de fonction et de service peut être significatif, car en 2018 ce sont plus de 13,5 millions de km qui ont été parcourus.

Pour cette raison Natixis procède dans le cadre de sa Car Policy à des choix de véhicules ayant un moindre impact environnemental, tant du point de vue des émissions de CO₂ que des particules polluantes. La part des véhicules électriques et hybrides dans la flotte automobile progresse sensiblement en 2018 avec 74 véhicules soit un taux de 13 % contre 9 % en 2017. Les véhicules référencés dans la Car Policy des membres du CDG sont uniquement proposés avec des motorisations hybrides rechargeables et respectent un taux moyen de rejets de CO₂ de 48 g/km. La part des véhicules diesel est en extinction, elle est passée de 24 % fin 2017 à 7,8 % fin 2018 avec 44 véhicules qui arrivent en fin de contrat de location longue durée en 2019.

Nous constatons une stabilisation du taux de rejet de CO₂ moyen établi à 114 g/km due à la mise en place de la nouvelle norme WLTP (Worldwide Harmonised Light Vehicle Test Procedure) qui a obligé les constructeurs à revoir le taux de rejets de CO₂ des véhicules.

La politique déplacements professionnels

La politique déplacements professionnels établit les règles visant à assurer la sécurité et le confort des collaborateurs lors de leurs déplacements professionnels, tout en contribuant à la politique d'optimisation des coûts et de gestion des impacts environnementaux de ces déplacements. Cette politique s'applique à Natixis et ses filiales, hors participations financières en France. Les filiales et succursales à l'international élaborent des règles de voyage en cohérence avec la politique Voyage Monde.

Elle couvre notamment des règles de voyage qui ont un impact environnemental :

- lorsque la destination est desservie à la fois par le train et par l'avion, le train est obligatoire pour un certain nombre de destinations en France et en Europe, en fonction du temps de trajet ;
- pour les déplacements en avion, la classe économique est obligatoire pour les vols domestiques, les vols d'un pays européen à l'autre, ainsi que les autres vols continentaux d'une durée inférieure à quatre heures ;

- l'utilisation de taxis et le remboursement des frais kilométriques sont encadrés par des règles d'utilisation spécifiques (validation par la hiérarchie, circonstances exceptionnelles). Natixis privilégie également le choix de taxis verts (véhicules hybrides) pour les déplacements de ses collaborateurs ;

Évolution des déplacements (en km)	2018	2017	2016
Train (total)	12 053 828	11 849 431	11 991 183
Avion (total)	33 790 223	34 037 268	29 828 660
Déplacements (total)	45 844 051	45 886 699	41 819 843

En 2018, les déplacements professionnels en avion ont légèrement baissé tandis que ceux en train ont progressé.

Pour ce qui concerne les prestations de coursiers urgentes en région parisienne, pour des distances inférieures à 3 km, la Direction de l'Immobilier et de la Logistique propose l'acheminement de plis par un service de porteurs à vélo. En 2018, 42 % de ces courses ont été faites à vélo, représentant plus de 11 570 km parcourus (contre 4 000 km parcourus en 2017). À l'international, Natixis à Milan a également mis en place un système de livraison de courrier à vélo.

6.5.6 GESTION DE L'IMPACT DU DIGITAL

Dans un contexte de forte digitalisation des métiers, l'enjeu du numérique responsable est clé pour Natixis. L'empreinte numérique du Système d'Information de Natixis est

majoritairement influencée par le taux d'équipement de ses collaborateurs, la durée de vie totale de ses équipements, le taux de réemploi interne et/ou externe, et les volumes d'impression.

Fait marquant 2018

Participation à l'étude WeGreenIT

En mars 2018, Natixis a participé pour la première fois à l'étude WeGreenIT pour quantifier l'impact environnemental de son système d'information. Cette étude, organisée par WWF France et le Club GreenIT, a permis de faire un état des lieux de l'impact environnemental du système d'information et d'identifier des solutions pour le réduire.

Jugée mature avec un score de 60 %, Natixis a démontré sa capacité à mettre en œuvre de bonnes pratiques permettant de réduire l'empreinte sociale et environnementale de son système d'information.

Pour donner suite à cette étude, des groupes de travail ont été initiés sur les sujets suivants au sein de la direction des Systèmes d'Information en collaboration avec la direction RSE : énergie, achats responsables, déchets d'équipements électriques et électroniques et sensibilisation des collaborateurs.

Des systèmes de mise en veille automatique favorisant les économies d'énergie sont également déployés à Dubaï, Madrid, Milan, Moscou et au Kazakhstan, et Natixis Kazakhstan étend au maximum la durée de vie de ses ordinateurs fixes, lesquels sont en fonctionnement depuis 2011.

Une croissance maîtrisée du parc informatique

Maîtriser et contenir la croissance du parc informatique est un enjeu majeur du département Infrastructures de Natixis depuis plusieurs années. La réduction du nombre d'équipements ou l'utilisation des équipements à leur plein potentiel est privilégiée. L'usage des technologies telles que la virtualisation de serveurs, la surallocation de ressources ou la compression de données permettent désormais d'absorber la croissance des infrastructures sans augmenter de manière significative le nombre d'équipements. Ainsi depuis 2015, le nombre de serveurs applicatifs a été multiplié par 2,5 alors que le nombre d'équipements en datacenters a lui diminué de 5 %.

La maîtrise des consommations énergétiques

Des actions ont été menées pour la maîtrise de la consommation énergétique liée à l'informatique. Les nouveaux équipements déployés sont plus efficaces (les nouveaux postes de travail Easy consomment près de 50 % d'énergie en moins que les anciens postes de travail) et les imprimantes partagées se généralisent. Des expérimentations pilote ont été menées pour une mise en veille automatique des imprimantes, des ordinateurs et des écrans des collaborateurs.

À l'international, les succursales de Dubaï, Milan et du Kazakhstan détiennent le label Energy Star pour l'ensemble de leur matériel informatique.

6.5.7 DÉVELOPPEMENT DES ESPACES VÉGÉTALISÉS

Dans le cadre de la signature de la charte Objectif 100 hectares en 2017, Natixis s'est engagée à :

- développer des projets de végétalisation ou d'agriculture urbaine dans le cadre de l'exploitation de ses immeubles existants ou de ses futures implantations à Paris ;
- promouvoir une végétalisation du bâti respectueuse de l'environnement, contribuant notamment à la biodiversité parisienne et à la gestion des eaux, avec un entretien « zéro phyto » et économe en eau ;
- partager les connaissances acquises sur le sujet, avec les autres entreprises partenaires, ses salariés et toute partie prenante au projet.

Un nouveau jardin potager a été créé en 2018 (cf. fait marquant 2018) et 2 nouveaux immeubles ont été construits, (Éléments et Austerlitz 2) comprenant respectivement 725 et 2160 m² d'espaces végétalisés. Enfin, deux nouvelles ruches ont été installées sur les toits de Natixis en plus des deux existantes et les premières récoltes de miel ont été distribuées aux collaborateurs ou aux clients. Enfin, des conférences dédiées à la protection de la biodiversité ont été organisées pour sensibiliser les collaborateurs à cette question dans leur vie de tous les jours ou dans leur métier.

Fait marquant 2018

Ouverture d'un jardin potager collaboratif

En juin 2018, le premier jardin potager collaboratif géré par des collaborateurs de Natixis a été inauguré dans le patio d'un des immeubles parisiens de Natixis. Le potager a été conçu dans une approche circulaire et durable : utilisation d'une partie des biodéchets du restaurant d'entreprise mitoyen pour le compost, plantations et terres biologiques, exclusion de produits phytosanitaires. Des ateliers de jardinage pédagogiques ont permis aux apprentis jardiniers d'acquérir de nouvelles compétences pour devenir autonomes dans la gestion du jardin.

Cet espace contribue à améliorer la qualité de vie au travail et participe à la biodiversité urbaine du quartier.

À Francfort, Natixis s'est engagée dans un mécénat pour la plantation de pommiers produisant des variétés locales et anciennes sur un espace vert de la ville, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité dans la région.

À New-York, Natixis a effectué des travaux de nettoyage dans ses locaux pour collecter et recycler les documents papier. En contrepartie de cette collecte, Natixis a fait un don auprès de la National Arbor Day Foundation pour replanter 7 000 arbres.



6.6 Mobilisation des collaborateurs

6.6.1 POLITIQUES RESSOURCES HUMAINES ET GESTION DE LA DIVERSITÉ

Natixis est une entreprise singulière, riche de son identité et de son parcours, qui doit sa réussite à l'engagement de ses collaborateurs et la confiance de ses clients sur le long terme.

Dans un contexte en mutation profonde – réglementation, digitalisation, concurrence, évolutions sociétales – les politiques RH visent à agir pour accompagner la transformation de l'entreprise en proposant des solutions garantes de la performance durable et respectueuses de tous.

La stratégie RH se décline autour de 3 objectifs : accompagner la transformation des métiers, promouvoir l'expérience collaborateur et développer activement les talents.

Fait marquant 2018

Natixis certifiée « Top Employer 2019 »

Natixis a mené avec succès, pour la troisième année consécutive, une démarche d'évaluation de ses principaux processus et politiques RH auprès de Top Employers Institute qui certifie l'excellence des conditions de travail et de l'environnement des Ressources humaines selon une même méthode d'analyse à travers le monde.

6.6.1.1 Accompagner la transformation des métiers

Afin d'accompagner la transformation des métiers, la direction des Ressources humaines s'attache à développer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, à maintenir un dialogue social de qualité, à accompagner la dimension humaine des changements, à soutenir l'internationalisation de ses métiers et à proposer un cadre organisationnel et des modes de fonctionnement plus agiles et plus fluides, reposant sur de nouveaux rôles de leadership.

Effectifs et organisation du travail

Effectifs « Natixis Monde » en contrats

Le périmètre dit « Natixis Monde » comprend l'ensemble de Natixis et de ses filiales dans le monde, y compris les Participations financières et les entités du périmètre de consolidation comptable (Coface, Fimipar, Natixis Algérie).

Répartition par pôle	Natixis Monde		
	2018	2017 ^(a)	2016 ^(a)
Banque de Grande Clientèle	3 625	3 704	3 637
Gestion d'actifs et de fortune	4 730	4 265	4 241
Assurance	1 882	1 767	1 685
Services Financiers Spécialisés	2 652	4 036	3 742
Paielements	1 021		
Directions fonctionnelles et autres	4 581	4 122	3 976
TOTAL HORS PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	18 491	17 894	17 281
Participations financières ^(b)	5 136	5 099	5 578
TOTAL NATIXIS MONDE	23 627	22 993	22 859

(a) Chiffres non retraités des transferts et réorganisations entre pôles en 2018.

(b) Coface, Private Equity, Natixis Algérie.

Les 23 627 contrats du périmètre Natixis Monde correspondent à 21 652 ETP (*) (chiffres du pilotage financier).

Hors Coface, on obtient 18 495 ETP (Banque de Grande Clientèle 3 585, Asset & Wealth Management : 4 734, Assurance : 1 741, Services Financiers Spécialisés : 2 482, Payments : 969, directions fonctionnelles et autres : 4 204, Participations financières : 779).

Banque de Grande Clientèle : effectif en légère baisse (-2,1 %)

Un projet de partenariat entre Natixis et ODDO BHF sur les activités de cash Equity a été présenté aux instances représentatives du personnel fin 2017 et s'est concrétisé en 2018 par, notamment, le transfert des équipes de recherche et vente/exécution de Natixis vers ODDO.

Gestion d'actifs et de fortune : un effectif en hausse (+10,9 %) en raison du rattachement de Natixis Interépargne à ce métier.

Assurance : le métier poursuit son développement avec un effectif en hausse de +6,5 %.

Services Financiers Spécialisés : une baisse de l'effectif de -34,3 % liée notamment au transfert des activités de paiement

vers le pôle Payments, et au transfert de Natixis Interépargne vers le pôle Asset & Wealth Management.

Paielements : création du pôle, et augmentation des effectifs liés à de nouveaux investissements Dalenys Payments, E-Cotiz et Sereniplay, Alter CE -Comiteo.

Directions fonctionnelles et autres : effectif en hausse de +11,2 %.

Rattachement de certaines équipes de la Banque de Grande Clientèle (notamment des équipes du métier GTB).

Poursuite du projet Atlas lancé en 2016 visant à internaliser certaines des prestations effectuées par des entreprises externes. Montée en puissance de l'entité à Porto et renforcement des équipes à Paris.

Effectifs « périmètre piloté » en contrats

Le **périmètre dit « piloté »** comprend l'ensemble de Natixis et de ses filiales dans le monde sur lesquelles les Politiques RH sont déployées. Les indicateurs du chapitre [6.6.1] sont calculés sur la base de ce périmètre.

Répartition par pôle	Périmètre piloté					
	2018		2017 ^(a)		2016 ^(a)	
	France ^(b)	International	France ^(b)	International	France ^(b)	International
Banque de Grande Clientèle	1 366	2 014	1 654	1 905	1 700	1 808
Gestion d'actifs et de fortune	2 145	242	1 751	253	1 767	226
Assurance	1 833	49	1 714	53	1 636	49
Services Financiers Spécialisés	2 563	28	3 666	25	3 658	24
Paielements	653	-				
Directions fonctionnelles et autres	4 283	298	3 992	130	3 976	
	12 843	2 631	12 777	2 366	12 737	2 107
TOTAL		15 474		15 143		14 844

Répartition par zone géographique (%)	2018	2017 ^(a)	2016 ^(a)
France ^(b)	83,0 %	84,4 %	85,8 %
EMEA	7,8 %	6,9 %	6,2 %
Amériques	4,8 %	4,7 %	4,4 %
Asie-Océanie	4,4 %	4,1 %	3,7 %

(a) Chiffres non retraités des transferts et réorganisations entre pôles en 2018.

(b) Y compris DOM-TOM.

(c) Coface, Private Equity, Natixis Algérie.



	France			EMEA			Amériques			Asie-Océanie			Total Monde		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016
Répartition des effectifs (en nombre de contrats)															
Effectifs en contrats	12 843	12 777	12 737	1 201	1 045	914	749	705	650	681	616	543	15 474	15 143	14 844
dont CDI (en %)	97,4	97,4	97,4	97,3	95,9	95,6	100,0	100,0	100,0	98,1	97,9	97,2	97,6	97,9	97,4
Hommes (en %)	47,9	48,6	48,4	67,4	64,9	62,4	66,4	67,1	69,2	55,2	56,8	55,8	50,7	50,9	50,4
Femmes (en %)	52,1	51,4	51,6	32,6	35,1	37,6	33,6	32,9	30,8	44,8	43,2	44,2	49,3	49,1	49,6

	France			EMEA			Amériques			Asie-Océanie			Total Monde		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016
Recrutements/départs (a)															
Total des embauches	1 469	1 322	1 423	363	288	151	134	129	91	154	144	135	2 120	1 883	1 800
% CDI	62,0	55,5	58,3	92,3	87,2	75,5	100	100	100	94,2	93,8	91,1	71,9	66,3	64,9
Total des départs	1 348	1 276	1 236	169	155	121	101	76	69	93	98	88	1 711	1 605	1 514
dont démissions	345	289	287	97	66	45	63	37	30	70	62	54	575	454	416
dont licenciements	83	95	70	23	23	16	13	13	20	5	5	3	124	136	109

(a) Y compris transferts d'activité hors du périmètre piloté.

	France			EMEA			Amériques			Asie-Océanie			Total Monde		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016
Turn-over (CDI)															
Turn-over (en %) (a)	7,0	5,5	5,8	20,9	19,5	9,5	16,1	14,6	12,6	18,1	19,2	19,4	9,0	7,4	7,1
Taux d'entrée (en %) (b)	7,5	5,9	6,9	29,2	26,5	11,4	18,3	18,4	14,8	22,3	23,5	24,7	10,4	8,6	8,1
Taux de sortie (en %) (c)	6,5	5,1	4,8	12,7	12,6	7,6	14,0	10,8	10,4	13,8	14,9	14,1	7,6	6,3	6,1

(a) Moyenne : (taux d'entrée + taux de sortie)/2.

(b) Ratio : nombre d'entrées sur l'année / effectif moyen annuel.

(c) Ratio : nombre de sorties sur l'année/effectif moyen annuel.

Organisation du travail

Les collaborateurs du périmètre Natixis piloté en France, répartis dans 29 sociétés, sont couverts à plus de 80 % par les conventions collectives de la banque ou de l'assurance. Il existe néanmoins sept conventions distinctes sur l'ensemble du périmètre.

Au sein de Natixis S.A., l'horaire collectif hebdomadaire est de 38 heures et des jours de RTT complémentaires sont attribués aux collaborateurs. Le dispositif actuel d'accord sur l'aménagement du temps de travail intègre plusieurs types de contrats (temps partiel, temps réduit, aménagement spécifique lié à un handicap...) et prévoit les conditions de rémunération et de cotisations associées.

Périmètre : Natixis piloté en France et à l'international

	France			EMEA			Amériques			Asie-Océanie			Total Monde		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016
Temps partiel en % de l'effectif (a)	10,6	11,1	11,2	5,3	5,7	6,1	0,5	0,6	0,6	0,1	0,2	0,0	9,2	9,8	10,0
dont femmes (en %)	88,9	89,4	89,7	85,9	88,3	89,3	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	-	88,8	89,4	89,4

(a) Hors préretraités.

Périmètre : Natixis piloté en France

	France		
	2018	2017	2016
Absentéisme en % de l'effectif	6,1	6,2	6,0
Heures supplémentaires (en Nb. d'heures)	24 561	19 532	20 924
Heures supplémentaires (en ETP annuel)	12,9	10,2	10,9

Dialogue social de qualité

L'existence d'un socle social commun, la qualité du dialogue social et la capacité à signer des accords permettent de fixer un cadre pour accompagner les évolutions et la transformation de l'entreprise.

Socle social commun

Les négociations collectives menées ces dernières années sur le périmètre Natixis France illustrent la volonté de doter progressivement l'entreprise d'un socle social commun.

Ce socle s'appuie aujourd'hui sur :

- des mesures en matière de rémunération, au travers d'un plan d'Épargne salariale (PES) Natixis unique, d'un plan d'épargne retraite complémentaire (Perco) unique, d'un dispositif de participation commun et de mesures salariales homogènes ;
- des dispositifs de mobilité interne et de gestion de carrière ;
- des engagements en faveur de l'insertion des jeunes et du maintien dans l'emploi des seniors ;

- une complémentaire santé unique pour l'ensemble des collaborateurs de Natixis France ;
- des mesures liées aux situations de handicap telles qu'une politique commune d'insertion et de maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés et une allocation pour enfant handicapé.

Dialogue social

Un Accord BPCE, applicable à Natixis, relatif au parcours professionnel des représentants du personnel, traduit l'importance portée à un dialogue social de qualité et au déroulement de carrière des représentants du personnel.

Sur le périmètre Natixis, le dialogue stratégique avec les Organisations Syndicales représentatives a été renforcé avec la création en 2017 d'une Instance de Dialogue sur la Stratégie et la Transformation permettant une meilleure compréhension de la stratégie et de l'évolution des métiers.

6 accords s'appliquant au périmètre Natixis France ont été signés en 2018 :

Accord Natixis France 2018	Salariés couverts	Date signature
Avenant n° 5 au PES	100 %	05/03/2018
Accord relatif au droit à la déconnexion 2018-2019	100 %	06/06/2018
Accord de participation 2018-2020	100 %	27/06/2018
Accord relatif au télétravail 2018-2022	100 %	29/06/2018
Accord relatif au don de jours	100 %	15/10/2018

Au-delà de ces accords globaux Natixis, plusieurs accords ont été signés en 2018 au sein des entreprises françaises de Natixis, dont 5 pour Natixis SA.

Accompagnement des changements

Dispositif de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Dans un accord collectif conclu en juin 2017, Natixis a formalisé un dispositif de GPEC permettant d'anticiper l'évolution des métiers et des compétences dont l'entreprise a besoin pour soutenir son développement.

Cet accord s'articule autour de 4 axes principaux :

- **la gestion des emplois et des transformations**, dont l'objectif est de développer une vision prospective des évolutions métiers et de définir des mesures d'accompagnement des collaborateurs occupant les emplois en transformation ;
- **la mobilité, la gestion de carrière et la formation**, dont l'objectif est de permettre à chacun de s'adapter aux changements et saisir de nouvelles opportunités professionnelles ;
- **l'accompagnement des évolutions d'organisation**, dont l'objectif est de proposer un cadre commun pour accompagner les situations de réorganisations comportant des impacts en matière d'emploi ;
- **la coopération intergénérationnelle et la transmission des compétences**, dont l'objectif est de favoriser le recrutement des jeunes et développer une politique « responsable » vis-à-vis des seniors.

Démarche d'accompagnement des changements

Une méthode pour accompagner le volet humain des changements (Change@Natixis) a été élaborée avec l'objectif de servir de cadre de référence lors de tout projet de transformation majeur. Cette méthode répond à la nécessité de mieux anticiper les impacts des projets de transformation sur les conditions de vie au travail, et mieux intégrer la dimension humaine dans la conduite des changements.

Organisations simplifiées et nouveau modèle de leadership

Natixis a mis en œuvre en 2018 sa démarche de simplification des organisations qui se traduit par :

- la **réduction du nombre d'échelons hiérarchiques** et l'élargissement de la taille des équipes ;
- la valorisation de tous les talents au travers de la **création de trois rôles de leadership** (managers leaders, expert leaders et project leaders) ;
- un **nouveau modèle de leadership**, est déployé également en parallèle afin de guider l'action de tous les leaders et leur permettre de conduire la transformation de l'entreprise.

Nouveaux modes de travail

Destiné à simplifier le travail au quotidien, faciliter la collaboration entre les équipes et le travail en mobilité, le programme Easy lancé en 2017 regroupe un ensemble d'initiatives telles que l'expérimentation de nouveaux aménagements des espaces de travail et l'équipement de nouveaux outils digitaux. En 2018 le déploiement du programme s'est poursuivi avec notamment l'aménagement de nouveaux espaces ou « Workplaces » pour plus de 3 500 collaborateurs, permettant des modes de travail plus interactifs, collaboratifs et agiles.

Mobilité et internationalisation de la banque

Mobilité

La mobilité interne contribue à la performance de l'entreprise et est au cœur du dispositif de gestion de carrière de Natixis.

Le Cabinet de Mobilité et de Recrutement, a poursuivi sa montée en puissance en 2018 : plus de 89 % des postes ouverts en 2018 lui ont été confiés, ce qui représente

1 031 recrutements réalisés (soit 95 % de l'ensemble des recrutements effectués). Plus de 6 000 CV sont gérés dans le vivier interne.

La DRH a mis en place en 2018 My Purple Career, une plateforme Intranet dédiée à la mobilité : aujourd'hui, plus de la moitié des postes à pourvoir le sont par mobilité interne (55,7 % sur le périmètre piloté en France).

■ MOBILITÉS ⁽¹⁾

Périmètre : Natixis piloté en France et à l'international.

	France			EMEA			Amériques			Asie-Océanie			Total Monde		
	2018 ^(a)	2017 ^(a)	2016 ^(b)	2018 ^(a)	2017 ^(a)	2016 ^(b)	2018 ^(a)	2017 ^(a)	2016 ^(b)	2018 ^(a)	2017 ^(a)	2016 ^(b)	2018 ^(a)	2017 ^(a)	2016 ^(b)
Nombre de mobilités	1 148	1 044	838	28	42	16	172	135	17	27	21	9	1 380	1 242	880
Taux de mobilité (en %)	9,3	8,4	6,9	2,4	4,4	1,9	23,1	19,3	2,6	4,0	3,5	1,7	9,3	8,5	6,2
Taux de postes pourvus par mobilité interne (en %)	55,7	58,9	50,3	7,7	14,2	13,8	55,8	51,5	15,5	15,5	13,0	6,6	47,4	49,9	43,0
Taux de mobilités entre les pôles (en %)	13,5	10,8	16,8	3,6	7,1	25,0	2,3	0,7	5,9	11,1	-	11,1	11,8	9,4	16,7

(a) Inclusion depuis 2017 des mobilités fonctionnelles.

(b) Pas de pro-forma prenant en compte les mobilités fonctionnelles.

Internationalisation

L'internationalisation de Natixis se poursuit, un programme ambitieux est mis en place pour accompagner les collaborateurs dans cette transformation culturelle. Celui-ci repose sur différentes actions telles que :

- le développement de missions de courtes durées à l'international, dites **Short Term Assignment** (STA) dont l'objectif est le partage de pratiques et le développement des compétences interculturelles des collaborateurs. Plus de 79 missions de ce type ont été conduites depuis le lancement du dispositif, dont 39 en 2018 ;
- la mise en place d'un vaste programme de **promotion de l'anglais** comme langue de travail qui s'appuie sur des dispositifs et des formations adaptées aux besoins ;
- des programmes de formation visant à renforcer **l'interculturalité des équipes**.

6.6.1.2 Promouvoir l'expérience collaborateur

Afin de promouvoir l'expérience collaborateur Natixis soutient et mesure régulièrement l'engagement de ses collaborateurs, veille à la qualité de vie au travail et développe une approche inclusive de la diversité.

Engagement des salariés

Politique de rémunération

La politique de rémunération de Natixis est structurée pour favoriser l'engagement des collaborateurs sur le long terme et renforcer l'attractivité de l'entreprise tout en n'incitant pas à des prises de risque excessive. Natixis réalise chaque année des

études de positionnement des rémunérations par rapport au marché externe afin de maintenir des niveaux de rémunération compétitifs vis-à-vis de ses marchés de référence.

La politique de rémunération s'inscrit dans le strict respect du cadre réglementaire spécifique aux pays et aux secteurs d'activité dans lesquels Natixis opère, dont, à titre d'illustration, CRD IV, SRAB, Volcker, AIFMD, UCITS V, MIFID II et Solvency.

Elle obéit également à des exigences de transparence, à la fois vis-à-vis des parties prenantes externes comme l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), mais aussi internes. Le carnet de bord rémunération permet ainsi aux collaborateurs de Natixis en France d'avoir une vision individualisée, au titre de l'année écoulée, de leurs salaires, compléments de rémunération, protection sociale, et Épargne salariale.

Elle se structure autour de trois composantes et reflète la performance individuelle et collective :

- la rémunération fixe rétribuée, à titre individuel, les compétences, les responsabilités et les expertises attendues dans l'exercice d'un poste, ainsi que le rôle et le poids de la fonction dans l'organisation ;
- la rémunération variable est attribuée le cas échéant en fonction de l'atteinte d'objectifs individuels et collectifs. Conformément aux différentes réglementations en vigueur et pour encourager la performance sur le long terme, une partie significative de la rémunération variable des collaborateurs identifiés comme preneurs de risque peut être différée (de 40 % à 60 % pour les rémunérations les plus élevées).

Natixis associe également ses collaborateurs en France à la performance collective via l'intéressement, la participation et des dispositifs d'Épargne salariale (plan d'Épargne salariale et plan d'épargne retraite collectif).

(1) Les mobilités sont décomptées selon le pays/zone géographique d'arrivée.

Fait marquant 2018

Prime RSE

La RSE a été placée au cœur de la Stratégie de Natixis, avec le plan New Dimension. En 2018, des critères RSE ont été intégrés dans le nouvel accord de participation (2018 à 2020), avec deux objectifs relatifs à la consommation d'énergie et la consommation de papier. Ces objectifs collectifs ayant été atteints en 2018, une enveloppe de participation complémentaire sera attribuée à chaque collaborateur en 2019.

Natixis a également donné en 2013, 2014, 2015 et 2016 l'opportunité aux collaborateurs de souscrire à des actions Natixis à des conditions préférentielles via des opérations d'actionnariat salarié. Un nouveau plan d'actionnariat salarié MAUVE a été proposé en 2018. La politique de rémunération intègre également les objectifs fondamentaux d'égalité professionnelle et de non-discrimination poursuivis par Natixis. À ce titre, Natixis S.A., dans son dernier accord relatif à l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes, a renouvelé ses engagements relatifs à l'équité de traitement entre les hommes et les femmes en matière de rémunération, et a mis en œuvre de nouvelles mesures visant à accroître l'efficacité du dispositif relatif à la compensation des écarts salariaux entre les femmes et les hommes.

Aux États-Unis, les niveaux de rémunération et les listes d'avancement sont examinés afin d'assurer l'égalité de traitement. À Milan, Natixis réalise un suivi des rémunérations en

faveur de l'équité hommes/femmes. À Madrid, une étude a été menée sur les différences de salaire entre hommes et femmes. Il en ressort une absence d'écart de rémunération, à poste équivalent. Enfin, conformément à la loi UK, Natixis Londres a publié son rapport sur les écarts de rémunération homme-femme en 2018.

Natixis porte également une attention particulière à la rémunération de ses collaborateurs senior et junior.

Les informations relatives à la politique de rémunération, notamment pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de Natixis, sont détaillées dans le rapport annuel sur les politiques et pratiques de rémunération publié chaque année avant l'assemblée générale des actionnaires.

Périmètre : Natixis piloté en France

	France		
	2018	2017	2016
Rémunération annuelle brute moyenne des effectifs en CDI ⁽¹⁾ (hors participation, intéressement et abondement au PEE) (en milliers d'euros)	83,1	80,8	79,9
Participation moyenne des salariés (en milliers d'euros)	2,9	2,4	2,2
Intéressement moyen des salariés (en milliers d'euros)	5,7	5,2	5,1
Montant moyen de l'abondement brut versé au titre du PEE et du PERCO (en milliers d'euros)	3,4	3,2	3,2

(1) La rémunération annuelle brute est calculée sur la base des effectifs permanents à temps plein.

Périmètre : Natixis piloté en France ⁽²⁾

Montant hors charges patronales, versé au cours de l'exercice de référence

	France		
	2018	2017	2016
Participation des salariés (en millions d'euros)	42,2	33,9	30,9
Intéressement des salariés (en millions d'euros)	83,6	74,1	71,9

(2) Sur le périmètre de consolidation statutaire : montant pour la participation des salariés de 43,9 M€ en 2018, 51,2 M€ en 2017 et 45,9 M€ en 2016. Montant pour l'intéressement de 108,6 M€ en 2018, 127,4 M€ en 2017, 118,4 M€ en 2016.

Nota : pour les frais de personnels (salaires et traitements, intéressement et participation), les montants globaux sont également présentés au chapitre [7.6] « Charges générales d'exploitation ».

Baromètre Opinions

Natixis propose à l'ensemble de ses collaborateurs de répondre tous les deux ans à une enquête interne. Elle vise à mesurer le niveau d'engagement des collaborateurs, l'impact des politiques RH, à identifier les axes de progrès à la fois globaux et propres à chaque entité, et donne lieu à des plans d'action. En octobre 2018 plus de 12 000 collaborateurs ont répondu à ce baromètre soit un taux de participation de 77%. Le taux d'engagement des collaborateurs est élevé (69 %), et la fierté d'appartenance reste forte (79 %). La satisfaction en matière de conciliation vie professionnelle / vie personnelle demeure importante (75 %). Et la perception concernant l'impact des nouveaux environnements de travail et du digital sur l'efficacité est en net progrès (72 %).

Qualité de vie au travail

Le comité de direction générale a signé en 2015 la charte des « 15 engagements pour l'équilibre des temps de vie ». Cette charte, lancée par le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes et par l'Observatoire de l'Équilibre des temps et de la parentalité en entreprise, engage les entreprises signataires à agir en faveur d'une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.



Dans le cadre de sa démarche « Work & Life at Natixis, Natixis s'est attachée à poursuivre ses efforts en 2018 en faveur de la qualité de vie au travail sur la base de ses 4 axes : réunir les conditions qui permettent à chacun de fournir un travail de qualité, renforcer la qualité des relations et la coopération, améliorer le bien-être au travail et mieux prendre en compte les dimensions humaines dans les projets de transformation. La perception par les collaborateurs de la Qualité de vie au travail s'est améliorée en 2018 avec une note moyenne de 6,7/10 (contre 6,3 en 2016) attribuée dans le baromètre Opinions.

Le télétravail a continué à être déployé en France, avec plus de 5 000 collaborateurs à fin décembre 2018, soit 41% des collaborateurs de Natixis en France. Un nouvel accord signé en 2018 a reconduit l'essentiel du dispositif tout en assouplissant les conditions d'accès et les modalités d'application. Le taux de satisfaction exprimé par les collaborateurs est très élevé

(supérieur à 98 %) tant du point de vue de leur bien-être au travail que de leur performance. Les managers font également un retour très positif de ce dispositif avec un taux de satisfaction de plus de 90 %.

D'autres initiatives en matière de bien-être au travail ont été poursuivies, avec par exemple, l'ouverture d'une nouvelle conciergerie sur le site d'Austerlitz après celle de Charenton en 2017.

Différentes initiatives sont également à relever dans les implantations à l'international. Ainsi dans toute la zone EMEA, des journées ou semaines dédiées au bien-être et à la santé ont été organisées au cours de l'année.

Par ailleurs, Natixis a signé la Charte Cancer@work, s'engageant ainsi à mieux accompagner et soutenir les collaborateurs atteints d'un cancer ou d'une maladie chronique.

Faits marquants 2018

Droit à la déconnexion

Natixis a signé en juin 2018 un accord sur le droit à la déconnexion pour promouvoir une utilisation raisonnée des outils digitaux. Ainsi, il est rappelé à chaque collaborateur qu'il n'a pas l'obligation de se connecter ni de répondre aux sollicitations en dehors de leurs horaires habituels de travail. Une mention rappelant ce principe est insérée dans tous les mails échangés en interne.

Santé et sécurité

Dans le cadre de la prévention du stress et des risques psychosociaux, Natixis a engagé des actions sur le périmètre Natixis S.A. concourant à mettre en œuvre une politique volontariste de prévention du stress au travail et des risques psychosociaux.

Un Observatoire du stress permet à chaque collaborateur de répondre à un questionnaire lors de sa visite médicale périodique. Sur le plan collectif, cet observatoire alimente une base statistique qui permet de mesurer le niveau de stress global des salariés et son évolution dans le temps selon différents critères organisationnels et géographiques. Les résultats de cette étude sont présentés chaque année à la commission dédiée du CHSCT.

Sur le plan médical, Natixis S.A. dispose d'un service autonome de médecine du travail qui permet à l'entreprise d'assurer un suivi médical complet de ses collaborateurs. Natixis bénéficie également d'un service social intégré avec des assistantes sociales à temps plein au sein de l'entreprise.

Les établissements Natixis S.A. ainsi que toutes les filiales éligibles (seuil de 50 salariés) sont dotés d'un CHSCT qui, en liaison avec la direction des établissements et les services de médecine du travail, joue un rôle actif sur tous les sujets relatifs à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail.

Diverses actions telles que des campagnes de prévention organisées par la médecine du travail de Natixis ou bien l'accès à un service d'assistance psychologique 24 heures sur 24 et 365 jours par an, depuis le lieu de travail ou le domicile, renforcent le dispositif de bien-être et santé au travail.

Mise en place de la médiation interne

Natixis a lancé en 2018 un dispositif de médiation interne, pouvant intervenir dans le cas de conflits relationnels interpersonnels. Des collaborateurs ont été formés à la médiation par l'Institut Français de la Médiation.

Les accidents du travail et l'absentéisme pour maladie

Périmètre : Natixis piloté en France

	France		
	2018	2017	2016
Accidents du travail			
Taux de fréquence des accidents du travail ^(a) (en nombre par millions d'heures travaillées)	6,6	7,17	5,88
Taux de gravité des accidents du travail ^(b) (en nombre de journées d'incapacité par milliers d'heures travaillées)	0,2	0,17	0,11
Taux d'absentéisme pour maladie, y compris maladie professionnelle ^(c) (en %)	3,0	3,0	3,0

(a) Taux de fréquence : (nombre des accidents avec arrêt/heures travaillées) x 1 000 000, source INSEE.

(b) Taux de gravité : (nombre des journées perdues par incapacité temporaire/heures travaillées) x 1 000, source INSEE.

(c) Il ne nous est pas possible de distinguer les jours d'absence liés spécifiquement à une maladie professionnelle.

Diversité et égalité des chances

Signataire de la charte de la diversité, Natixis est engagée dans la lutte contre les discriminations sous toutes ses formes et à toutes les étapes de gestion des Ressources humaines : recrutement, formation ou gestion des carrières de ses collaborateurs. Avec l'appui d'une équipe dédiée à la diversité et à la gestion du handicap et d'un réseau de référents dans les métiers, elle met en place une politique visant à capitaliser sur la diversité des profils, des expériences et des compétences.

En 2018, Natixis s'est attachée à poursuivre ses actions en matière de promotion de la diversité autour de quatre axes prioritaires : l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la collaboration intergénérationnelle, et l'insertion et le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap.

Égalité professionnelle femmes/hommes

Dans le cadre du plan stratégique New Dimension, Natixis s'est fixé des objectifs en matière de mixité (20 % de femmes parmi les membres du CDG, 30 % parmi les Global Leaders – 1^{er} cercle de leadership, 40 % parmi les Purple Leaders - cercle de leadership élargi), qui ont été déclinés dans les différents métiers en 2018.

Sur le périmètre Natixis France, 7 entreprises sont dotées d'un accord collectif relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Sur le périmètre Natixis S.A, un accord prévoit la mise en œuvre d'actions concrètes autour de 6 axes prioritaires : recrutement et emploi, rémunération et égalité salariale, déroulement des carrières et promotion, formation professionnelle, conciliation vie professionnelle/vie personnelle et parentalité, communication et sensibilisation.

Les progrès réalisés par Natixis ont été reconnus par l'Afnor, organisme certificateur, qui a accordé à Natixis au début de l'année 2017 le label Égalité Professionnelle, label dont l'audit de renouvellement est prévu en 2019.

En matière de formation, deux programmes de développement des talents sont dédiés aux collaboratrices de Natixis :

- « Réussir sa carrière au féminin » dédié aux managers et cadres expérimentés. 296 collaboratrices de Natixis en France ont suivi ce module depuis sa mise en place, dont 43 en 2018 ;
- « Progresser au féminin » dédié aux femmes techniciennes ou positionnées au 1^{er} niveau de cadre dans le but de leur donner des clés pour définir leur projet professionnel, affirmer leurs ambitions et développer leur leadership. 143 collaboratrices de Natixis en France ont suivi ce module depuis sa mise en place, dont 43 en 2018.

En 2018, un nouveau « Shadowing day » a été organisé afin de faire vivre à 20 étudiantes en école de commerce ou d'ingénieurs la journée type d'une collaboratrice de Natixis. L'objectif était double, à la fois de faire connaître les métiers de la finance à ces jeunes femmes, et de les attirer dans des fonctions qui restent aujourd'hui majoritairement occupées par des hommes.

En matière de sensibilisation, la journée internationale du droit des femmes est l'occasion pour Natixis de proposer chaque année à ses collaborateurs des conférences et des témoignages dans différents pays, sur la thématique de la mixité. En 2018, la journée du 8 mars a notamment été l'occasion de diffuser une série de vidéos « portraits de femmes » afin de valoriser des parcours de femmes se distinguant par leur expertise et leurs réussites dans des métiers réputés masculins.

Faits marquants 2018

Progression de Natixis dans le palmarès de la Féminisation des Grandes Entreprises – SBF 120

Le classement de Natixis au palmarès à la féminisation des instances dirigeantes du SBF 120 a progressé en 2018 en passant à la 46^e place, devant ses principaux concurrents. Ce classement est publié chaque année par le ministère en charge des Droits des femmes publié, en partenariat avec Ethics & Boards et Challenges, et prend en compte des critères de féminisation des instances dirigeantes (conseil d'administration, comité exécutif) et de politique en matière de mixité. Il prend également en compte la part des femmes dans les 100 premiers postes de l'entreprise.

Engagement de Natixis au sein du Think-Tank Marie-Claire sur l'égalité

Natixis s'est engagée en 2018 dans ce Think-Tank organisé par le magazine Marie-Claire et associé au Connecting Leaders Club, qui réunit notamment des personnalités du monde des entreprises, des médias, et de la culture autour du thème de l'égalité. Diverses rencontres sur de nombreuses thématiques ont été organisées pour débattre et structurer des propositions d'actions concrètes, à destination des décideurs publics et privés.

La direction de Natixis soutient le réseau Winn (Women in Natixis Network) qui a pour objectifs de promouvoir la mixité dans le management de Natixis en France et à l'international (Algérie, Americas, Dubai, Londres, Milan et Madrid, dernière plateforme ayant rejoint le réseau Winn en octobre 2018), et d'animer un réseau autour de thématiques variées axées sur le développement professionnel et personnel. Cette association est parrainée par François Riahi, directeur général de Natixis. En 2018, elle s'est ouverte aux hommes qui peuvent désormais participer aux événements du réseau et apporter leur soutien actif à la promotion de la mixité chez Natixis. Elle compte en 2018 plus de 1 000 adhérents (dont 372 en France).

À l'international, d'autres initiatives en faveur de l'égalité femmes/hommes sont à noter :

Natixis Londres travaille également avec les réseaux « We are the city » et « Gender network » pour partager les meilleures pratiques sur l'égalité homme-femme. À Milan, Natixis fait partie d'un réseau favorisant l'accès des femmes à des fonctions de direction (« ValoreD »).

Pour la région Asie, Natixis fait référence à la diversité et à l'égalité des chances dans l'ensemble de ses guides internes ainsi que dans ses processus d'insertion des collaborateurs. Une démarche spécifique nommée DANA (Diversity at Natixis) a été initiée avec une importante campagne de sensibilisation des collaborateurs et la mise en place d'une charte interne. Natixis Hong Kong participe également à la démarche HeforShe avec la chambre de Commerce de Hong Kong.

Périmètre : Natixis piloté en France et à l'international

	France			EMEA			Amériques			Asie-Océanie			Total Monde		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016
% de femmes dans l'effectif	52,1	51,4	51,6	32,6	35,1	37,6	33,6	32,9	30,8	44,8	43,2	44,2	49,3	49,1	49,6

	Total Monde		
	2018	2017	2016
% de femmes dans le cercle de leadership élargi (Purple Leaders)	30,2	30,4	32,7
% de femmes dans le cercle de leadership (Global Leaders)	28,0	25,0	26,5
% de femmes dans le comité exécutif (COMEX)	21,2	28,1	24,2
% de femmes dans le comité de Direction Générale (CDG)	27,3	9,1	9,1

En matière de gouvernance, il est à noter que Natixis compte 6 femmes parmi les 14 membres de son conseil d'administration et que deux des comités spécialisés sont présidés par des femmes (comité d'audit et comité stratégique).

Périmètre : Natixis piloté en France

	France		
	2018	2017	2016
Part des femmes dans la catégorie cadre	44,6	43,8	43,5
Part des femmes dans les promotions	59,3	57,4	61,4
Part des femmes dans les augmentations individuelles	58,9	55,7	54,2
Part des femmes dans les collaborateurs formés	51,1	51,6	49,2

Actions auprès des collaborateurs seniors

Dans l'Accord sur l'emploi et la GPEC signé en 2017, Natixis s'est fixé des objectifs chiffrés et a prévu des dispositifs en faveur du maintien dans l'emploi des seniors et de l'aménagement de la fin de carrière.

L'engagement a été pris de maintenir a minima un taux de 12 % de représentation des seniors de 55 ans et plus dans l'effectif (ils sont plus de 15 % à fin 2018) et de recruter a minima 5 % de collaborateurs de 45 ans et plus dans l'ensemble des recrutements annuels.

Le temps partiel senior aidé et le mécénat de compétences auprès d'associations sont des dispositifs dédiés aux collaborateurs de plus de 58 ans. Depuis sa création en 2015, le mécénat de compétences seniors permet aux collaborateurs en France de s'investir bénévolement pour une durée d'au moins un an et à raison d'une journée ou deux demi-journées par semaine auprès d'une des 9 associations retenues. Ces associations soutiennent différentes causes telles que le handicap, l'environnement, l'aide à l'enfance ou encore l'insertion préprofessionnelle.

Pyramide des âges entreprise Natixis France

La moyenne d'âge des collaborateurs de Natixis en 2018 est de 43,8 ans.

Périmètre : Natixis piloté en France (hors préretraités)



Actions auprès des jeunes

Dans son accord sur l'emploi et la GPEC, Natixis a pris également des engagements à destination des collaborateurs de moins de 30 ans, notamment en matière d'embauche en contrat à durée indéterminée, de développement de l'alternance et de parcours d'intégration des nouveaux embauchés.

Natixis a pour objectifs sur la France de recruter au moins 47 % de jeunes (40,2 % en 2018), proposer un CDI à 15 % des alternants (plus de 14 % en 2018) et recruter l'équivalent de 6 % des effectifs en contrat d'alternance.

Natixis est présente auprès des étudiants et des jeunes diplômés pour leur faire découvrir la diversité de ses métiers et, à ce titre, participe à de nombreux forums et a noué des partenariats durables en privilégiant une relation suivie avec des écoles et universités ciblées.

Près de 1 500 alternants, 1 400 stagiaires (hors stage découverte courte durée) et 100 VIE ont été présents chez Natixis au cours de l'année 2018.

Fait marquant 2018

Création d'une chaire X-HEC

Natixis, l'École polytechnique et HEC Paris ont créé en 2018 la Chaire internationale d'enseignement et de recherche « Business Analytics for Future Banking ». Cette Chaire a pour objectif de contribuer au développement de la culture et des usages de la data. Elle permettra aux étudiants de se confronter à des cas réels et d'échanger avec des experts de Natixis. Et ces travaux participeront à la diffusion de cette science au sein du secteur bancaire, et à l'essor de nouveaux services à valeur ajoutée.

Insertion et maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap

Natixis est engagée dans une politique active en faveur du recrutement, de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Portée par la mission handicap et son réseau de référents dans les métiers, cette politique s'est traduite par deux accords d'entreprise, une collaboration renforcée avec les managers et des résultats concrets.

Inscrivant cette action dans la durée, Natixis s'est engagé dans le cadre d'un 3^e accord Handicap sur le périmètre France.

Les engagements de Natixis sont les suivants :

- **favoriser le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap** en adaptant les postes et conditions de travail et en donnant accès à la formation professionnelle. Des

nouvelles mesures de compensation des handicaps sont régulièrement mises en place, lorsqu'un collaborateur en situation de handicap intègre l'entreprise, ou qu'un manager encadre un manager en situation de handicap ;

- **développer un plan de recrutement** en participant à des forums de recrutement spécialisés, en mettant en place des partenariats avec des écoles et universités et en développant des viviers de candidatures. En 2018, Natixis a recruté 30 collaborateurs en situation de handicap ;
- **développer le recours au secteur du travail adapté et protégé** en diversifiant les prestations et les partenaires référencés. Le recours au secteur adapté protégé s'opère via la cotraitance, la prestation de service, et la mise à disposition de personnel ;
- **mener des actions de communication et de sensibilisation** auprès de l'ensemble des salariés de Natixis.

6

Faits marquants 2018

Animations dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes handicapées (SEEPH)

Dans le cadre de la SEEPH, 3 500 collaborateurs de Natixis ont participé aux journées « Handi'days », au cours desquelles leur ont été proposées des animations autour du handicap psychique, l'une des premières causes de handicap à l'horizon 2020 dans le monde. Des conférences autour des témoignages d'écrivains et blogueurs, ainsi que des ateliers et des animations ont également été proposés.

Périmètre : Natixis France

Effectif de travailleurs handicapés	2018	2017	2016	2015
Effectif de travailleurs handicapés	405	441	360	344
Taux direct ^(a) (en %)	3.32	3,31	3	2,93
Taux global ^(b) (en %)	4.43	4,44	4.02	3,94

(a) Le taux direct est le ratio nombre de travailleurs handicapés/effectif de référence.

(b) Le taux global intègre les contrats de prestation auprès du secteur adapté et protégé.



6.6.1.3 Développer activement les talents

Attirer, retenir et développer les talents est un axe central de la stratégie RH de Natixis. L'entreprise consacre des moyens importants à ses dispositifs de formation et de talent management.

Politique de formation

La politique de formation a pour ambition de répondre aux enjeux de transformation des métiers et des compétences, et des nouveaux modes de travail, en créant les conditions favorables à l'apprentissage permanent. Elle permet notamment aux collaborateurs de maintenir en permanence leur employabilité.

Elle est construite autour de 5 orientations majeures :

- assurer le développement des compétences nécessaires pour accompagner les transformations des métiers et soutenir l'employabilité des collaborateurs occupant des emplois sensibles ;
- répondre aux enjeux de la transformation digitale et les nouvelles manières de travailler ;

- développer le leadership et accompagner l'évolution de la fonction managériale pour soutenir l'engagement des collaborateurs ;
- renforcer la maîtrise de l'anglais pour accompagner l'internationalisation de l'entreprise ;
- faciliter les mobilités professionnelles.

En 2018, le « Learning Hub », a été repensé et amélioré pour centraliser l'ensemble des outils de formation mis à disposition des collaborateurs pour se développer. On y trouve notamment un accès à une plateforme de formation « Vodeclic » pour les aider à mieux maîtriser les applications bureautiques et collaboratives. Celle-ci propose aux collaborateurs des tutoriels sur des centaines de logiciels, des exercices d'entraînement en cas réel, des évaluations pour valider les acquis et un programme à construire selon les besoins de chacun.

Par ailleurs, des communautés de formateurs internes existent chez Natixis, et ont pour rôle d'aider la diffusion des expertises métiers. Ces communautés d'experts ont vocation à être animées et développées dans le cadre d'une communauté unique.

Faits marquants 2018

Création de MOON, le MOOC de découverte des métiers de Natixis

L'ensemble des collaborateurs de Natixis a accès depuis 2018 à un espace en libre-service dédié à la découverte de Natixis: son histoire, ses métiers, ses filières, son plan stratégique, l'accompagnement de ses collaborateurs. Ce MOOC évolutif inclut de nombreuses vidéos, contenus, documents et quiz, et est tout particulièrement proposé dans le cadre de l'intégration des nouveaux arrivants.

Lancement de THINK DIGITAL, plateforme d'acculturation au digital

L'ensemble des collaborateurs de Natixis a accès depuis 2018 à une plateforme d'acculturation au digital, disponible en libre-service, et qui donne accès à un catalogue de cours couvrant différents thèmes tels que les Data, la Blockchain, le Design Thinking. Des certificats sont également proposés. La pédagogie de la plateforme repose sur des formats courts, vidéos, quiz et inclut une modalité ludique au travers de « battles » qui permet aux collaborateurs de se lancer des défis.

En 2018, plus de 287 000 heures de formation ont été suivies par les collaborateurs de Natixis en France. Ainsi, 94,4 % des collaborateurs ont bénéficié d'une ou plusieurs formations.

Périmètre : Natixis piloté en France

Formation	France		
	2018	2017	2016
Nombre de collaborateurs formés	13 402	12 351	11 280
Nombre d'heures de formation	287 218	225 375	216 834
dont % e-Learning	24,1	16,6	9,6
Part des collaborateurs formés ⁽¹⁾	94,4	87,9	74,5
Nombre d'heures moyen de formation	21,4	18,2	19,2
Domaines de formation (en % du volume horaire)			
Bureautique et informatique	8,2	10,5	10,5
Langues	24,9	21,6	15,5
Formations généralistes	23,6	21,0	26,8
dont Efficacité personnelle et professionnelle, Ressources humaines	17,8	16,8	18,2
dont Management	5,8	4,2	8,6
Risques et réglementation	15,8	12,7	6,4
Métier	18,5	26,3	30,7
Formations diplômantes	3,1	4,3	6,4
Autres formations	6,0	4,0	3,7

Données consolidées provisoires au 21/01/2019, représentant à minima 90 % des heures effectuées sur l'année.

(1) Nombre de collaborateurs formés / (effectif présent au 31/12 + nombre de collaborateurs sortis du périmètre dans l'année)

Gestion de carrière

Le développement des talents est un axe central de la politique des Ressources humaines de Natixis.

Natixis déploie sur l'ensemble de ses entités un dispositif structuré de Talent Management qui permet, au travers notamment de People Reviews et de Comités Carrière, d'anticiper les successions et de contribuer aux plans de développement individuel de chaque collaborateur. En 2018, ce dispositif a permis de définir ou d'actualiser les plans de succession des membres du Comex et des Natixis Global Leaders (1^{er} cercle de leadership).

Pour l'ensemble des collaborateurs, l'entretien professionnel est un temps d'échange privilégié avec leur manager, dédié à leur développement professionnel et à leur parcours de carrière. Il donne lieu à l'élaboration d'un plan de développement individuel.

Par ailleurs, Natixis s'appuie sur la « Purple Academy », son université interne dédiée au développement du leadership, qui propose des programmes dont l'objectif est d'accompagner la transformation des métiers, de favoriser le déploiement de son modèle de leadership et d'accélérer le développement des leaders et des talents.

A titre d'exemple, le Natixis Leadership Program (NLP) permet chaque année, depuis 2013, à 20 jeunes talents de suivre un parcours autour de la stratégie de l'entreprise, composé de sessions de formation, de coaching et de séminaires.

En 2018, un programme « Development Journey » a également été lancé afin d'accompagner des Purple Leaders à haut potentiel dans l'élaboration de leur plan de développement individuel, pour préparer leur prochaine étape de carrière.

Gestion de la performance

L'entretien annuel d'évaluation constitue un rendez-vous important pour évaluer la performance des collaborateurs. Les objectifs peuvent également être revus ou fixés en cours d'année pour s'adapter au rythme des projets.

En 2018, 47 % des collaborateurs ont eu un entretien professionnel et 96 % des collaborateurs ont bénéficié d'un entretien annuel lors de la campagne 2018-2019.

6.6.2 OUVERTURE SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

6.6.2.1 Engagements de Natixis dans des projets solidaires et d'intérêt général

Engagée auprès de la société civile, Natixis s'investit dans de nombreux projets solidaires et d'intérêt général.

Recherche contre le cancer

Natixis soutient la Fondation Gustave Roussy dans la recherche contre le cancer depuis 2011. Après avoir accompagné trois équipes dont les recherches portaient sur la personnalisation des traitements du cancer, Natixis a renouvelé son engagement en 2016 pour 3 ans, en attribuant un soutien financier à trois équipes de recherche dans les domaines de l'immunothérapie, la médecine de précision et la réparation de l'ADN : trois axes de recherche majeurs contre le cancer.

Gustave Roussy, premier centre de lutte contre le cancer en Europe, a toujours étroitement associé le soin à la recherche fondamentale et clinique, lui conférant ainsi une expertise mondialement reconnue dans le domaine de l'innovation thérapeutique en cancérologie.

En 2018, Natixis a mené plusieurs actions de sensibilisation et de mobilisation pour soutenir Gustave Roussy tout au long de l'année. Natixis s'est notamment engagée à l'occasion d'Octobre Rose, mois de mobilisation internationale contre le cancer du sein, avec la participation à la course Odyssée et en novembre pour le mois de mobilisation contre les cancers masculins, avec une action interne auprès des collaborateurs.

Soutien à des projets étudiants solidaires : C.A.M.P.U.S Awards

Natixis lance chaque année un appel à projets étudiants solidaires : les C.A.M.P.U.S Awards. Ils viennent encourager les initiatives étudiantes dans les domaines socioculturel, sociosportif ou du développement durable. Pour la 7^e édition des C.A.M.P.U.S Awards en 2018, 10 projets présentés par des équipes issues d'universités, d'écoles d'ingénieurs ou de commerce ont reçu le coup de pouce financier de Natixis (à travers des prix de 5 000, 3 000 et 1 500 euros).

Accès à l'apprentissage musical

Natixis est mécène de l'association Passeurs d'Arts depuis 2016. Alors qu'en France, l'accès à la pratique instrumentale concerne moins de 2 % des jeunes, l'association Passeurs d'Arts crée des orchestres d'enfants, principalement dans des quartiers défavorisés. Elle promeut ainsi un plus large accès à l'apprentissage instrumental et utilise la musique comme un outil de sociabilisation et d'épanouissement.

6.6.2.2 Engagements de Natixis en faveur de la culture

En 2018, Natixis s'est engagée pour trois saisons supplémentaires en faveur de l'Académie de l'Opéra de Paris, dont elle est un mécène fondateur.

Nous sommes fiers de soutenir le programme « Musiciens en résidence » au sein de l'Académie et de contribuer ainsi à la formation de jeunes talents et au développement d'une nouvelle génération d'artistes.

Natixis et l'Orchestre de Paris partagent depuis 2007 un même objectif : diffuser au plus grand nombre des œuvres du patrimoine musical français et international, au-delà des publics avertis. Natixis soutient actuellement l'Orchestre de Paris dans son projet numérique visant à rendre plus accessible la musique symphonique grâce aux nouveaux outils numériques. Sera ainsi créée une nouvelle plateforme s'adressant à tous, au public jeune et adulte, néophyte ou amateur, mais toujours curieux et connecté. L'ouverture du site est prévue au printemps 2019.

Natixis apporte également son soutien au Centre Pompidou pour présenter au public l'exposition « Le cubisme » du 17 octobre 2018 au 25 février 2019. L'inventivité, la richesse et le foisonnement de ce mouvement fondateur de l'histoire de l'art y sont mis à l'honneur. Natixis est fière de soutenir cette exposition et de permettre aux visiteurs du musée de (re)découvrir le cubisme, son esthétique révolutionnaire et sa dimension résolument moderne.

6.6.2.3 Mobilisation des collaborateurs dans des opérations de solidarité

De nombreux collaborateurs de Natixis s'engagent dans des opérations de solidarité. Leurs initiatives, encouragées par Natixis comme facteurs de cohésion, témoignent de leur implication dans la société civile et illustrent leur forte capacité de mobilisation.

Sport et solidarité

Pour la 9^e année consécutive, Natixis a engagé une équipe dans la « Course du Cœur », pour soutenir l'association Trans-Forme dans la sensibilisation du public au don d'organes. Pendant 4 jours et 4 nuits, 14 collaborateurs se relayent pour parcourir les 750km qui séparent Paris de Bourg Saint Maurice (Les Arcs). De nombreux collaborateurs et leurs familles se sont également mobilisés pour la 30^e édition du Téléthon de la Communauté Financière. Les montants versés à l'AFM ont été abondés à 100 % par l'entreprise.

Congés et journées solidaires

Depuis 2013, Natixis permet à ses collaborateurs de réaliser un Congé Solidaire® avec l'association Planète Urgence. Natixis prend en charge financièrement la préparation de la mission, le voyage et les frais de logistique. En 2018, 29 missions ont été réalisées pour la protection de la biodiversité, l'appui socio éducatif des plus jeunes ainsi que le renforcement des compétences des adultes dans différents domaines (bureautique, gestion de projets), soit 139 missions depuis l'origine.

Natixis Assurances accorde à ses collaborateurs une journée par an, pour être bénévole d'un jour, dans des associations. En 2018, 185 missions ont été organisées dans des domaines d'intervention variés (aide dans les boutiques solidaires, accompagnement d'enfants défavorisés une journée à la mer, installation de salles de cinéma éphémères dans les hôpitaux pour enfants etc.), ce qui porte à 589 le nombre de missions réalisées depuis 2014 dans des associations.

Collectes solidaires

En 2018, Natixis et ses filiales ont organisé plusieurs collectes de livres (au profit des associations Adiflor et Bibliothèques Sans Frontières), de vêtements professionnels (au profit de la Cravate Solidaire) ou encore de jouets (au profit du secours populaire ou de l'association Rejoué). Un marché de Noël au profit du secours Populaire a également été organisé sur différents sites de Natixis.

Mobilisation solidaire à l'international

Dans l'ensemble de ses plates formes à l'international, Natixis noue des partenariats avec des associations d'intérêt général et mobilise ses collaborateurs, à commencer par la zone EMEA :

À Milan, la succursale participe à un marathon local pour soutenir l'AIRC (Association Italienne pour la Recherche contre le Cancer). Elle est également partenaire de la Banque Alimentaire ainsi que du DYNAMO CAMP (association caritative qui vient en aide aux enfants handicapés) pour qui les collaborateurs peuvent réaliser des journées de bénévolat.

À Madrid, Natixis a établi un partenariat avec l'organisme à but non lucratif Caritas pour soutenir le supermarché solidaire « Tres Olivos » qui aide une centaine de familles défavorisées (les produits de base sont subventionnés à hauteur de 80 % par rapport aux prix habituels du marché). Ce supermarché bénéficie du concours financier des collaborateurs de Natixis à Madrid, dont les contributions sont complétées par l'entreprise. Natixis Madrid est également partenaire de la Banque Alimentaire.

A Moscou, Natixis a financé une association apportant son aide à des enfants abandonnée en Russie et organisé pour la nouvelle année une collecte de cadeaux pour des personnes âgées vivant en maison de retraite.

Des partenariats initiés en 2017 ont également été poursuivis ou initiés au sein de la plateforme Amériques, avec de nombreuses associations soutenues :

- l'organisation pour la conservation de Central Parc et du pont de Brooklyn ;
- l'association « Harlem RBI Bids for Kids », qui accompagne les jeunes défavorisés du centre-ville ;
- la fédération des sports en fauteuils roulants pour donner l'opportunité aux personnes handicapées de pratiquer leur sport en amateur ou en compétition ;

Aux États-Unis, dans le cadre de l'opération « Natixis Community Giving initiative », Natixis soutient également l'engagement de ses collaborateurs, en publiant des informations et en organisant des collectes pour différentes associations.

Enfin Natixis continue de développer sa contribution à des opérations de solidarité dans la région Asie-Pacifique, avec une mobilisation croissante de ses collaborateurs :

- nouvelle édition du « Hong Kong Volunteering Month ». Au programme, marche de bienfaisance pour distribuer des biens aux sans-abri, visite d'une ferme biologique avec des étudiants handicapés, collecte de cadeaux de Noël pour les enfants défavorisés de Hong Kong et d'Asie.
- participation, pour la quatrième année consécutive, à l'opération « Hong Kong cleanup challenge » pour le nettoyage des plages de Hong Kong.
- partenariat avec l'association *Pour un Sourire d'Enfant (PSE)* avec des investissements prévus sur 3 ans visant à financer la rénovation d'une école à Phnom Penh (Cambodge).

6.7 Référentiels et méthodologie de reporting

Le reporting RSE 2018 s'appuie sur les exigences de la déclaration de performance extra financière.

Les informations présentées dans ce document concernent l'exercice 2018. La période de reporting retenue est l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Les informations sociales et environnementales portent sur le périmètre Natixis piloté en France et à l'international, à l'exception la présentation des effectifs Monde qui sont présentés sur le périmètre de consolidation comptable.

Le périmètre Natixis piloté s'entend comme étant l'ensemble de Natixis et de ses filiales dans le monde sur lesquelles les Politiques RH sont déployées. Ces effectifs constituent la base des indicateurs RH pour le RSE. Ce périmètre exclut notamment les participations financières. La liste des entités pilotées est présentée ci-après.

À l'international, l'intégration des entités est réalisée en fonction de la pertinence des indicateurs au regard des réglementations sociales et environnementales locales et de la capacité des différentes entités à intégrer les outils de suivi ou à délivrer les informations.

Les indicateurs sont présentés par zone géographique.

Les effectifs du périmètre dit **Natixis Monde** correspondent à l'ensemble de Natixis et de ses filiales dans le monde, y compris les Participations financières et les entités du périmètre de consolidation comptable (Coface, Fimipar, Natixis Algérie).

En 2018, les évolutions de périmètre sont les suivantes :

- sur le périmètre Natixis Monde, le métier « Payment Solutions » du pôle Services Financiers Spécialisés est devenu un pôle à part entière, et se nomme Payments ;
 - sur le périmètre piloté :
 - pôle Banque de Grande Clientèle : des transferts d'activité en France :
 - en interne, vers le pôle des directions fonctionnelles : 228 collaborateurs,
 - en externe (ODDO) : 64 collaborateurs ;
 - pôle Gestion d'actifs et de fortune :
 - en France :
 - sortie du périmètre de deux sociétés : Axeltis et Selection 1818 (68 collaborateurs),
 - transfert de Natixis Interépargne en provenance du pôle Services Financiers Spécialisés (462 collaborateurs) ;
 - à l'international : acquisition d'une nouvelle société : Ecosphère Capital Limited UK (Royaume-Uni) (9 collaborateurs) ;
 - pôle Services Financiers Spécialisés : transfert d'activité en France :

- Natixis Interépargne est transférée vers le pôle Asset & Wealth Management (462 collaborateurs) ;

- sur le périmètre non piloté :

- en France, le métier Payment Solutions se renforce via l'acquisition d'une nouvelle société : Alter CE – Comitéo (103 collaborateurs) ;

- à l'international : le métier Mergers & Acquisitions du pôle Banque de Grande Clientèle acquiert deux nouvelles sociétés : Fenchurch Advisory Partners (Royaume-Uni) et Vermilion Partners Limited (Hong-Kong).

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES SUR LES INDICATEURS

Les effectifs prennent en compte l'ensemble des collaborateurs disposant d'un contrat de travail en cours avec une des entités juridiques du périmètre Natixis piloté. Les stagiaires, alternants et bénéficiaires d'une mission de volontariat international en entreprise (VIE) ne sont pas pris en compte. Les expatriés et détachés sont comptabilisés dans leur entité d'origine.

Les embauches prennent en compte les recrutements externes sous contrat CDI ou CDD, les mobilités en provenance du Groupe BPCE et les transformations de tout autre type de contrat (alternants, stagiaires, VIE...) en CDI ou CDD, ainsi que les transformations de CDD en CDI.

Les départs prennent en compte les départs externes de salariés sous contrat CDI ou CDD et les mobilités vers le Groupe BPCE, ainsi que les transformations de CDD en CDI.

Le taux d'absentéisme correspond au total des jours ouvrés d'absences (maladie, accidents du travail et de trajet, maternité, congés parentaux...) rapporté au nombre de jours ouvrés théoriques de travail des collaborateurs.

EXCLUSIONS

Certains indicateurs visés par la DPEF n'ont pas été communiqués car ils ont été jugés peu pertinents au regard de l'activité de Natixis :

- la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- les moyens de la lutte contre la précarité alimentaire et en faveur du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable.

LISTE DES FILIALES INTÉGRÉES DANS LE REPORTING RSE

Natixis France (périmètre piloté)

Pôle	Métier	Société	
Gestion d'actifs et de fortune	Capital Investissement	Alliance Entreprendre	
		Naxicap Partners	
		Seventure Partners	
	Asset Management		Flexstone Partners SAS
			Natixis Investment Managers
			Natixis Investment Managers International
			Natixis Asset Management Finance
			Ostrum Asset Management
			Mirova
			Mirova Althelia
			Seeyond
	Asset Management Immobilier	AEW Ciloger	
	Wealth Management		Natixis Wealth Management
			VEGA Investment Managers
	Ingénierie Sociale		Natixis Interépargne
BPCE Vie			
BPCE Relation Assurances			
BPCE Assurances Production Services			
Assurance		BPCE Assurances	
		BPCE Assurances Production Services	
		Natixis Factor	
		Compagnie Européenne de Garanties et Cautions	
		Natixis Financement	
		Natixis Lease	
		Natixis Car Lease	
		Natixis Lease Immo	
		Financement du Cinéma et de l'Audiovisuel	Media Consulting et Investment
			Natixis Coficiné
Services Financiers Spécialisés	Payments	Natixis Payment Solutions	
		Natixis Intertitres	

Natixis International (périmètre piloté)

Pôle	Métier	Société
Banque de Grande Clientèle		Natixis Australia Proprietary Limited
		Natixis Banco Múltiplo SA
		Natixis Belgique Investissements S.A.
		Natixis Japan Securities Co.,Ltd
		Natixis Moscow Bank (ZAO)
		Natixis North America Inc.
		Natixis Pfandbriefbank AG
		Nexgen Reinsurance Limited
		Natixis Almaty Representative Office
		Natixis Bangkok Representative Office
		Natixis Buenos Aires Representative Office
		Natixis Colombia Representative Office
		Natixis Istanbul Representative Office
		Natixis Jakarta Representative Office
		Natixis Lima Representative Office
		Natixis Mexico Representative Office
		Natixis Mumbai Representative Office
		Natixis Beijing Branch
		Natixis Canada Branch
		Natixis Dubai Branch
Natixis Frankfurt Branch		
Natixis Hong Kong Branch		
Natixis Labuan Branch		
Natixis London Branch		
Natixis Madrid Branch		
Natixis Milan Branch		
Natixis New York Branch		
Natixis Shanghai Branch		
Natixis - Singapore - DBU		
Natixis Taipei Branch		

Pôle	Métier	Société
Gestion d'actifs et de fortune	Capital Investissement	Euro Private Equity SA
		Asset Management
	Asset Management	NGAM Holding International
		Ostrum Asset Management U.S. LLC
		Ostrum Asset Management Asia Limited
		Mirova Luxembourg SAS
		Ecosphere Capital Limited UK
		Asset Management Immobilier
	Asset Management Immobilier	AEW Europe LLP
		AEW Europe SARL
		AEW Europe Global LUX
		AEW Central Europe / Czech Republic
		AEW Central Europe Spzoo
		AEW Europe Italian Branch
Wealth Management	Wealth Management	
	Natixis Bank	
	Natixis Wealth Management Luxembourg	
	Natixis Wealth Management Luxembourg, succursale de Belgique	
Services Financiers Spécialisés	Crédit-bail	Natixis Life Luxembourg
		Natixis Lease S.A. Sucursal en España
		Natixis Lease S.A. Succursale Italiana
Directions Fonctionnelles	Direction des Opérations et des Systèmes d'Information	Natixis - Succursale de Porto



6.8 Rapport de l'un des commissaires aux comptes sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion groupe

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société NATIXIS

En notre qualité de commissaire aux comptes de Natixis SA, nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion groupe sur une base volontaire, conformément aux dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Le Conseil d'administration a souhaité établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de devoir de vigilance, de lutte contre la corruption et d'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 (Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information).

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- Nous avons pris connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- Nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- Nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ;
- Nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;

- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

Nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs ^(a) que nous avons considérés les plus importants :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices ^(b) et couvrent entre 31 et 100% des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ^(c) ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

- Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes entre janvier et mars 2019.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaire

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

- Comme cela est précisé dans la Déclaration, le bilan carbone direct de Natixis est limité à la France et les émissions liées aux achats et services n'ont pas été publiées pour cet exercice.

A Paris-La Défense, le 15 mars 2019

L'un des commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Charlotte VANDEPUTTE
Associée, Audit

Julien RIVALS
Associé, Développement Durable

(a) Informations quantitatives sélectionnées : Effectifs France et International du périmètre piloté, Pourcentage de CDI en France et au niveau Monde, Total des embauches en France, Total des départs en France dont démissions et dont licenciements, Pourcentage de femmes dans le comité exécutif (COMEX), Pourcentage de femmes dans le Comité de Direction Générale (CDG), Nombre de collaborateurs formés, Nombre d'heures moyen de formation, Consommation d'énergie : électricité, fluides chauds et froids des immeubles de bureaux, Consommation totale de papier, Montants des encours ISR de DNCA, Mirova et Ostrum

(b) Natixis France : Natixis SA Paris et ses filiales françaises (DNCA, Ostrum, Mirova)

(c) Informations qualitatives sélectionnées : Green Weighting Factor : une solution innovante pour verdir le portefeuille de financement, Financement des énergies renouvelables



6

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Rapport de l'un des commissaires aux comptes sur la déclaration consolidée de performance extra-financière